

*...suis, pupillis  
oculicis vicu  
ant en pargemin  
le venerable Chapitre  
tralle de la Ville de Gras  
chis, Rangés par Siecles,  
s différentes de couleurs,  
voir ceux de Grasbe dans*

2016 - N° 210

RECHERCHES  
ALPES-MARITIMES  
ET CONTRÉES LIMITROPHES  
RÉGIONALES



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

## SOMMAIRE

Introduction	p. 5
La Côte d'Azur : une expression à histoire et géographie variables par Alain CALLAIS	p. 6
Le rôle des SI de la Provence à la Côte d'Azur de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle aux années 1970 par Julie MANFREDINI	p. 20
L'invention des bains de mer à Nice, entre modèle anglais et modèle italien par Alain BOTTARO	p. 30
La CCI, acteur du développement du tourisme azuréen et de la promotion du territoire des Alpes-Maritimes par Michel TSCHANN	p. 37
Évolution de l'accueil et des prestations dans l'hôtellerie de luxe par Jacques CHAVANCE	p. 39
Il polittico di santo Stefano della parrocchiale di Gréolières par Viviana MORETTI	p. 41
Les Russes de Cannes (1879-1939) : d'une communauté d'hivernants à une population de réfugiés par Amine LAGGOUNE	p. 55
Comptes-rendus bibliographiques	p. 97

### RECHERCHES RÉGIONALES

**Alpes-Maritimes**

et

**Contrées limitrophes**

**57<sup>e</sup> année**

**N° 210**

**Janvier-juin**

**2016**

**ISSN 2105-2891**



# **Trois siècles de tourisme et d'accueil sur la Côte d'Azur**

**Actes du colloque organisé  
par le centre d'étude et d'histoire du  
tourisme de la Côte d'Azur et de la  
Méditerranée (CEHTAM)**

**Tenu  
à l'hôtel Westminster à Nice, le 3 juin 2014**



## INTRODUCTION

Le 3 juin 2014, le CETHAM a organisé à l'hôtel Westminster un colloque en collaboration avec les Archives départementales des Alpes-Maritimes à l'issue de leur exposition *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*. Le programme fut le suivant :

**9h05** : Introduction par Alain Gumiel, conseiller général, président du Comité régional du tourisme.

### UNE DIVERSITÉ DU TOURISME ET DE L'ACCUEIL DU XVIII<sup>E</sup> AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

**9h30** : Aux origines de la fonction balnéaire à Nice : la dualité thermalisme-bains de mer de 1760 à 1860, par Alain Bottaro, conservateur du Patrimoine aux Archives départementales des Alpes-Maritimes

**10h** : Accueillis ou en convalescence de guerre sur la Côte d'Azur (1914-1919), par Hélène Cavalié, conservateur du Patrimoine aux Archives départementales des Alpes-Maritimes

**10h30** : Un siècle de politiques publiques en faveur du tourisme : le cas des Alpes-Maritimes, par Guillaume Arrivé, chargé du service éducatif aux Archives départementales des Alpes-Maritimes

### TOURISME ET ARTS SUR LA CÔTE D'AZUR

**11h15** : De lumière et de couleur, la Riviera des peintres, par Jean-Baptiste Pisano

**11h45** : Quand Nice n'était pas encore un *resort*. Voyage pittoresque à travers la collection de tableaux de l'hôtel Westminster, par Jean-Paul Potron

### LA CÔTE D'AZUR : LE VOCABLE D'UNE TERRE DE TOURISME

**14h00** : La Côte d'Azur, une expression à histoire et géographie variables, par Alain Callais, président du centre d'étude et d'histoire du tourisme de la Côte d'Azur et de la Méditerranée

**14h30** : Le rôle des syndicats d'initiative sur la Côte d'Azur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970, par Julie Manfredini, professeur certifié d'Histoire-géographie Doctorante à Paris I CHS, doctorante associée à l'IREST

### LES ACTEURS CONTEMPORAINS DU TOURISME

**15h15** : La politique touristique du comité régional du tourisme en 2014 et demain, par Éric Doré, directeur général du comité régional du tourisme

**15h45** : La Chambre de commerce et d'industrie, acteur du développement du tourisme azuréen et de la promotion du territoire des Alpes-Maritimes, par Michel Tschann, membre élu de la chambre de Commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur, en charge du tourisme

**16h15** : Évolution de l'accueil et des prestations dans l'hôtellerie de luxe d'aujourd'hui, par Jacques Chavance, ancien maître d'hôtel (*La Chèvre d'or* à Èze, le *Martinez* à Cannes et le *Nouveau Palais de la Méditerranée*)

**16h45** : Conclusions par P. Gouirand.

## LA CÔTE D'AZUR : UNE EXPRESSION À HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE VARIABLES

Alain CALLAIS

Notre propos ne porte pas sur l'histoire du tourisme de la Côte d'Azur mais sur l'évolution de son image et de l'espace concerné par cette appellation touristique depuis sa création en 1887. Nous ne pouvons cependant faire abstraction de cette histoire, cette image ayant évolué au gré des mutations du tourisme et de l'espace azuréens. D'après Marc Boyer, l'appellation Côte d'Azur serait devenue le nom géographique le plus prononcé en France après Paris. Alors que le vocable n'avait aucune origine administrative, la circonscription d'action régionale puis la région mises en place dans le sud-est du pays à partir des années 1960 prennent le nom de Provence-Côte d'Azur. Ce n'est qu'à partir de 1976 qu'elle prendra son appellation actuelle de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est dire l'importance que la dénomination Côte d'Azur a occupé et occupe toujours de nos jours dans la terminologie de ce territoire, aux limites pourtant imprécises, qui émerge à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, peu de termes géographiques peuvent se vanter d'être aussi ambivalents voire complexes.

### LA CÔTE D'AZUR DE STÉPHEN LIÉGEARD N'EST PAS LE FRUIT DU HASARD<sup>1</sup>

Ce riche bourguignon, ancien sous-préfet et député du Second Empire, manifeste des ambitions littéraires à partir des années 1870. Poète, il a déjà fait publier deux ouvrages qui se veulent à la fois guides et relations de voyages, à la suite de séjours effectués dans les Pyrénées (*20 journées d'un touriste au pays de Luchon*, paru en 1874) et d'un voyage dans les Alpes centrales (*À travers l'Engadine, la Valteline, le Tyrol du sud et les lacs d'Italie supérieure* paru en 1878). Quant à *La Côte d'Azur* écrite durant l'été 1887 et publiée en décembre 1887, l'expression lui aurait été inspirée par sa Côte-d'Or natale. Il y décrit une région qu'il connaît très bien, séjournant régulièrement en hiver à Cannes depuis les années 1870 dans la villa *Violette*, dont sa femme a hérité en 1875. Ses nombreux séjours lui permettent de participer à la vie culturelle, comme par exemple à la relance de la Société scientifique et littéraire de Cannes en 1888. De même, il a l'occasion de s'intéresser à la culture provençale, ayant établi des liens avec Frédéric Mistral qui séjourne aussi fréquemment dans la même ville.

Comme ses ouvrages précédents, la Côte d'Azur se veut guide, relation de voyages. On peut certes lui reprocher un certain manque de rigueur géographique dans ses descriptions. Mais ce livre divisé en 13 chapitres se veut très documenté, accordant une place importante à l'histoire. On y retrouve également le poète, avec son style particulier et son vocabulaire très imagé. Chacun sait que cette Côte d'Azur, le long de laquelle Stéphane Liégeard invite l'éditeur Xavier Marmier à voguer dans la préface de l'ouvrage, l'auteur la fait aller de Marseille à Gênes.

L'ouvrage, primé par l'Académie française, connut un réel succès et fut vite épuisé. La seconde édition publiée en 1894 apporte peu de changements, si ce n'est que l'auteur a eu à cœur d'actualiser les chiffres de population et les lieux décrits. Surtout, dans son avant-propos, l'ancien sous-préfet insiste sur l'engouement immédiat pour son expression « Côte d'Azur » : « *Les dénominations exactes ou surannées du littoral méditerranéen, corniche, riviera, plages ligures... se sont fondues comme neige au soleil ! Et sur la place laissée vide s'est installé, par droit de conquête, ce vocable imagé et rapide, plus vrai encore que*

<sup>1</sup> Dominique ESCRIBE, *La Côte d'Azur. Genèse d'un mythe*, édition Gilbert Vitaloni et Conseil général des Alpes-Maritimes, 1988, 174 p.

*poétique : la Côte d'Azur ! Ainsi, du château d'If jusqu'aux palais de Gênes, s'intitule désormais le pays de la mer bleue, du soleil, des fleurs... le dictionnaire s'est augmenté d'un mot. »*

Cette dernière phrase est importante si l'on se pose la question du sens donné à cet azur par Stéphane Liégeois. Concerne-t-il la couleur bleue du ciel ou de la mer ? Le sens traditionnel de ce mot prêcherait en faveur de la couleur du ciel. Mais l'expression « *pays de la mer bleue* » confirmerait la préface de la première édition, dans laquelle l'auteur évoque « *Le flot Tyrrhénien, si azuré qu'il soit* ». Aussi tout laisse à penser que la Côte d'Azur évoque le littoral de cette Mer Méditerranée aux couleurs bleues si intenses et nuancées. Quant au ciel hivernal de la région, plus que par sa couleur bleue, il semble se caractériser, aux yeux de notre géopoète, davantage par l'intensité de sa lumière et de son ensoleillement.

Marc Boyer confirme l'intérêt et le succès de la nouvelle appellation dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'image de la Côte demeurerait si confuse que l'opinion était prête à accueillir favorablement ses éléments simplificateurs : le bleu, l'éden, la lumière si attractive aux yeux des peintres. Non seulement la Côte d'Azur comble un vide mais par la même occasion, elle impose une vision idyllique et synthétique de ce littoral. Enfin, toujours d'après Marc Boyer, le succès et aussi le mérite de la nouvelle appellation se justifient pleinement si l'on se replonge dans le contexte des années 1870-1880 qui suivent la défaite de 1870 en France, des années marquées par une poussée du patriotisme en France. Ces hivernants français séjournant dans les cités du littoral de ce nouveau département des Alpes-Maritimes, qui réunissait l'ancienne Provence orientale et le comté de Nice dépendant auparavant du royaume de Piémont-Sardaigne (il en va de même pour son littoral rattaché alors à la Riviera ligure), apprécient ce nouveau vocable unificateur qui a le mérite d'effacer l'ancienne frontière du Var.

NB : Le mot azur signifie à l'origine le lapis-lazuli (une roche métamorphique de couleur bleue, entre l'azur et l'outremer) et sa couleur. Il vient du latin médiéval *azurium* et dériverait de la forme déglutinée de l'arabe *lāzaward* (lapis-lazuli), lui-même emprunté au persan *lāzward*. Par extension, il désigne un bleu intense et lumineux qui, sur le cercle chromatique, serait proche du bleu cyan. Par extension, le mot désigne aussi un ciel pur et intense qu'il convient de ne pas confondre avec la couleur bleu ciel beaucoup plus pâle, de même que le bleu marine n'a qu'un rapport indirect avec celle de la mer par beau temps, c'est celle des uniformes de la marine. Enfin, il convient de rappeler que, couleur du ciel et de la mer, le bleu symbolise l'infini, le divin et le spirituel. Il invite au rêve et à l'évasion. Par extension, il évoque la paix, le calme et la volupté.

## **LE SUCCÈS DÈS LA GRANDE ÉPOQUE DE LA VILLÉGIATURE HIVERNALE (Avant 1914)**

La nouvelle appellation dès le départ a des visées touristiques, étant destinée à évoquer ce nouvel éden exotique inventé par les nombreuses générations d'hivernants qui, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont contribué à l'imaginer et à l'aménager à leur façon. Elle est bien sûr destinée à intéresser la clientèle aisée et cultivée surtout européenne et de plus en plus nombreuse qui peut voyager et fréquenter la Riviera. Toutefois cette expression bien française ne peut intéresser les nombreux étrangers non francophones qui, habitués à l'appellation internationale de Riviera, distinguant souvent la *French Riviera* de l'*Italian Riviera*, demeurent hermétiques au sens poétique et mythique de la nouvelle expression française.

Ce nouveau vocable va être surtout repris par celles et ceux qui veulent attirer cette clientèle sur la Côte : syndicats d'initiative, comités des fêtes, hôteliers, restaurateurs, casinos,

---

<sup>2</sup> Marc BOYER, *L'hiver dans le Midi. L'invention de la Côte d'Azur XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, 2009, 440 p.

compagnies de transports, guides de voyage etc. Le guide Joanne de la région paru en 1900 porte déjà le titre de Côte d'Azur. Les belles affiches publicitaires éditées à partir des années 1880 par les nouveaux acteurs et professionnels du tourisme parlent d'elles-mêmes<sup>3</sup>. Jusqu'alors ces affiches se contentaient de faire ressortir le nom de la station concernée accompagné de nombreux détails et événements destinés à attirer cette clientèle potentielle durant la saison d'hiver : *Hyères* (1890), *Cannes l'hiver* (1891), *Antibes* (1898), *Nice et son carnaval* (1902).

Leur seul nom suffisait à leur renommée. On peut dire que c'est au tournant du siècle, vers 1900, que l'appellation Côte d'Azur s'affirme progressivement et accompagne la publicité des stations de la Riviera française. Dès 1898, la société PLM utilise dans ses affiches le vocable en évoquant à la fois l'ambiance de fête et la beauté du littoral. Surtout, les affiches s'efforcent dorénavant de faire ressortir la vision idyllique et simplifiée du nouvel intitulé avec ses éléments emblématiques : une mer bleu azur qui demeure avant tout un élément décoratif, un ciel plus pâle qui irradie sa lumière, des côtes rocheuses et découpées agrémentées de leur végétation méditerranéenne pour ne pas dire exotique et bordées d'une ou plusieurs stations dont on reconnaît le site quand la publicité émane de cette ou de ces stations, des stations souvent entourées de villas et grandes demeures noyées dans la végétation et l'arrière-pays montagneux souvent enneigé en raison de la saison hivernale.

Quant à la délimitation de cette Côte d'Azur telle qu'elle avait été conçue par notre géopoète, elle va devoir s'adapter à la réalité politico-géographique de la région. Vocabulaire bien français, destiné au seul public français ou francophone, il n'intéresse ni ne concerne la section italienne de la Riviera qui n'en a d'ailleurs pas besoin, revendiquant elle-même ses propres appellations touristiques adaptées à la réalité géographique locale : Riviera italienne (*Riviera Italiana*) ou Ligure, l'ancienne Riviera de Gênes est elle-même subdivisée en Riviera du Levant (*Riviera di Levante*, à l'est de Gênes, négligée par le livre de Liégeois) et Riviera du Ponant (*Riviera di Ponante*), à l'ouest de Gênes elle-même subdivisée en Riviera des Palmiers (ou *Riviera delle Palme*) à laquelle succède la Riviera des Fleurs (*Riviera dei fiori*) jusqu'à la frontière française. Côté français, c'est l'ensemble des cités associées à l'essor de la villégiature hivernale sur les bords de la Méditerranée, aussi bien celles du Var que des Alpes-Maritimes qui revendiquent la nouvelle appellation. En 1905 est créée une fédération des syndicats d'initiative (SI) de la Côte d'Azur et de la Corse, dont le siège est à Nice, réunissant des SI des trois départements du Var, des Alpes-Maritimes et de Corse. Marseille, grande ville de passage et surtout grand centre portuaire et commercial, ne peut y prétendre. En revanche, les petites cités de l'ouest varois, Saint-Cyr, Bandol ou Sanary, pourtant peu touchées par la saison d'hiver, proclament leur attachement à la Côte d'Azur varoise alors que celles de l'est varois en sens inverse fortement marquées par cette villégiature hivernale utilisent le seul vocable Côte d'Azur. Côté Alpes-Maritimes, si Grasse, grand centre hivernal et climatique de l'arrière-pays, revendique également son rattachement à la Côte d'Azur, seule la Principauté de Monaco, enclave étrangère en plein *boom* touristique et immobilier qui n'en a nul besoin, semble rester à l'écart du nouveau vocable à la mode.

Nice, capitale d'hiver, va au contraire chercher à tirer profit de la nouvelle référence azurienne. Certes les affiches publicitaires des années 1900 évoquant l'hiver à Nice ou le carnaval ne mentionnent pas ou peu la Côte d'Azur. Mais le syndicat d'initiative de Nice<sup>4</sup> qui s'installe dans de nouveaux locaux de l'avenue de la Gare en octobre 1902 revendique déjà le

---

<sup>3</sup> Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *Affiches d'Azur, 100 ans d'affiches de la Côte d'Azur et de la principauté de Monaco*, éd. Gilletta, 1992, 332 p. Annie de MONTRY, Françoise LEPEUVE, Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *Affiches de la Riviera de 1880 à 1950*, éd. Gilletta-Nice-Matin, 2001, 280 p.

<sup>4</sup> *Le Petit Niçois*, 29 octobre 1902.

titre de syndicat d'initiative de la Côte d'Azur<sup>5</sup>. Toujours en 1902, le même syndicat édite un prospectus sur la Côte d'Azur avec une carte panoramique du littoral et de l'arrière-pays<sup>6</sup>. Cette carte, faisant aller la Côte d'Azur de Menton à Saint-Raphaël, semble privilégier le littoral et les grandes stations d'hiver des Alpes-Maritimes tout en accordant une place importante à l'arrière-pays du département, y compris ses montagnes enneigées l'hiver. Surtout, elle donne déjà à Nice une position centrale et une place essentielle au cœur de la nouvelle région ainsi délimitée.

Ce souci de placer Nice au centre du nouvel espace azuréen va aller en s'affirmant dans les années qui suivent puisqu'elle devient le siège de la nouvelle Fédération des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur créée en 1905<sup>7</sup> et ce n'est pas un hasard si la nouvelle École de Commerce et d'hôtellerie de Nice qui s'ouvre en 1916 porte le nom d'École pratique de Commerce et d'industrie hôtelière de la Côte d'Azur.

### **LES BOULEVERSEMENTS DE LA GRANDE GUERRE ET DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1914-39)**

La Grande Guerre va marquer plus qu'une parenthèse dans la vision idyllique de la Côte. De nombreux hôtels sont réquisitionnés par le Service de Santé des armées et transformés en hôpitaux et maisons de convalescence destinés à soigner les nombreux soldats blessés. La région devient terre d'accueil pour de nombreux réfugiés, évacués de Paris et des départements occupés par l'ennemi, ou des soldats alliés venus en permission. Dans ces conditions, la villégiature hivernale n'attire plus grand monde de 1914 à 1918.

Une tout autre Côte d'Azur émerge durant les années 1920 et 1930 venant plus que compléter voire se surimposer à celle imaginée par Stéphane Liégeard lorsqu'elle ne la bouleverse pas<sup>8</sup>. Certes la mode de la villégiature hivernale reprend ses droits après 1918 mais son mode de fonctionnement et sa clientèle ont beaucoup changé : la nouvelle clientèle moins riche et moins distinguée n'a plus le même souci de l'étiquette que celle de la Belle Époque et limite la durée de ses séjours. Parmi ces nouveaux clients, de nombreux intellectuels et riches Américains qui viennent en toute saison profitant de la faiblesse du franc par rapport au dollar. Cette nouvelle clientèle bouleverse les codes, la mode et la perception du corps humain. On ne recherche plus comme avant à le cacher et surtout à l'abriter de ce soleil estival qui donnait aux classes laborieuses ce teint hâlé peu apprécié des élites mondaines. Durant ces Années Folles soucieuses d'oublier le sacrifice de la Grande Guerre, on aspire non seulement à libérer le corps de toute contrainte mais aussi à le montrer et à rechercher son épanouissement par la pratique d'activités physiques. Les activités sportives, la natation, les activités nautiques et la soif de ce soleil d'été amènent à fréquenter les plages en été en *short* ou en maillot de bain, une mode lancée par la jeune station de Juan-les-Pins dès le début des années 1920 et relayée ensuite par de nombreuses autres stations de la région. En 1927, la fédération des syndicats d'initiative de la Côte d'Azur et de la Corse édite une brochure intitulée *La Côte d'Azur l'été, paradis des baigneurs, des alpinistes, des touristes*.

Dès lors, la mer n'est plus un simple décor. Elle devient le support essentiel de nouvelles activités balnéaires transformant les plages qui les bordent en terrain de bronzage, de détente et de jeu. À ce titre, les stations du Var avec leurs belles plages de sable sont mieux

<sup>5</sup> Ce même SI aurait cependant publié à partir de 1904 un guide intitulé *Côte d'Azur* présentant les stations de Hyères à Menton.

<sup>6</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 J 255.

<sup>7</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422, compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des SI de la Côte d'Azur et de la Corse tenue à Saint-Tropez Sainte-Maxime en juin 1933.

<sup>8</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, catalogue de l'exposition présentée aux Archives départementales des Alpes-Maritimes de décembre 2013 à mai 2014, Milan : Silvana Editoriale, 2013, 213 p.

placées que celles des Alpes-Maritimes. Le nouvel Éden Côte d'Azur n'est plus un simple décor exotique et lieu de distraction mondain, il se transforme en espace de détente, d'épanouissement personnel et d'activités sportives. Toujours réservé à une minorité aisée ayant les moyens de séjourner sur la Côte, elle se veut désormais moins mondaine et plus familiale. Les nouvelles affiches des années 1920 et 1930, chargées de promouvoir l'été puis toute l'année sur la Côte d'Azur, se veulent plus expressives et stylisées, accordant dorénavant une place essentielle au décor plage-mer<sup>9</sup>. Autre différence notable, elle tend aussi à intégrer l'arrière-pays montagneux des Alpes-Maritimes, proche de la Côte et devenue en été le terrain idéal d'excursions et d'activités sportives complémentaires à celles du littoral.

Surtout l'essor des sports d'hiver et des stations de montagne après la guerre attire de plus en plus cette nouvelle clientèle aisée avide d'activités physiques. Dans les années 1930, Auron, Valberg et La Colmiane se dotent d'équipements mécaniques capables de rivaliser avec les grandes stations des Alpes du Nord. Elles aussi chercheront à tirer profit de leur appartenance à la Côte et du soleil qu'elles peuvent offrir à leur clientèle<sup>10</sup>.

Enfin cette nouvelle Côte d'Azur tournée de plus en plus vers le soleil d'été et moins mondaine va se trouver confortée par l'institution des congés payés en 1936 qui offrent à de nombreux ouvriers et employés l'occasion de séjourner sur la Côte en été, rompant avec la tradition des tourisms élitistes et mondains antérieurs. Cette démocratisation du tourisme va favoriser l'essor de nouvelles formes d'hébergement, auberges de jeunesse, terrains de *camping* qui ne marquent pas forcément une rupture à une époque où même la bourgeoisie dans le prolongement des nouvelles modes de l'après-guerre aspire à un certain retour à la nature<sup>11</sup>.

Quant au territoire concerné, le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des « ESSI » (syndicats d'initiative) de la Côte d'Azur et de la Corse tenue à Saint-Tropez Sainte-Maxime en juin 1933<sup>12</sup> résume assez bien les préoccupations qui peuvent animer les acteurs touristiques de la région. Dans un discours, le docteur Beausset, président du SI de Sainte-Maxime, déclare : « *En venant dans notre région tenir vos assises, vous avez voulu tout d'abord détruire la légende qui encercle la Côte d'Azur de St Raphaël à Menton. La Côte d'Azur, une et indivisible, s'échelonne de Marseille à la frontière, et la Côte des Maures en constitue un des principaux fleurons.* » Dans son rapport, le président de la fédération, M. Santiaggi rappelle que la fédération comprend 68 SI affiliés, dont le nombre augmente chaque année, dans leur grosse majorité des SI de communes du littoral de Menton à Toulon et quelques SI de l'intérieur des deux départements et de Corse. Il propose à l'assemblée générale de ratifier l'affiliation des « ESSI » des stations climatiques situées au-delà de Toulon avec l'assentiment des « ESSI » de Provence, afin de faire coïncider les limites des fédérations avec les divisions administratives (départementales) et de régulariser une situation existante. La proposition est adoptée mais en compensation, et avec une pointe d'humour, le président de la Fédération de Provence obtient que Marseille soit reconnue comme la porte d'entrée de la Côte d'Azur.

Enfin, on peut contester Marc Boyer lorsqu'il considère que ce n'est qu'« *Après 1920, [que] les Niçois eux-mêmes se reconnurent dans la nouvelle référence azurienne* » puisque dès les années 1900, ils la reprennent à leur avantage. En revanche, c'est effectivement durant ces années d'Entre-deux-guerres que Nice, soucieuse de s'affirmer face à Marseille,

---

<sup>9</sup> Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *op. cit.* Annie de MONTRY, Françoise LEPEUVE, Charles MARTINI de CHÂTEAUNEUF, *op. cit.*

<sup>10</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*

<sup>11</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*

<sup>12</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422.

commence à revendiquer l'appellation de capitale de la Côte d'Azur (surtout à partir de 1928, lorsque Jean Médecin en devient le maire)<sup>13</sup>.

Dernier changement et non des moindres de ces années 1920 et 1930 : grand foyer touristique, la Côte d'Azur s'affirme en tant que foyer artistique et littéraire. Même si depuis longtemps, elle a attiré de nombreux artistes et écrivains, jusqu'en 1914, la Côte d'Azur ne peut se prétendre centre intellectuel ou artistique. Voir à ce sujet l'introduction de *La Côte d'Azur des écrivains*<sup>14</sup> : « *La Côte d'Azur n'est certes pas un foyer littéraire dans la mesure où la vie intellectuelle ne pouvait être que saisonnière et frivole, peu attirée par les débats d'idées... peu soucieuse d'édition, peu productive d'auteurs...* ». En revanche, les manifestations et expositions qui ont accompagné en 1997, l'événement « *La Côte d'Azur et la Modernité 1918-1958* » s'efforcent de démontrer la place essentielle occupée par la Côte dans la création artistique et intellectuelle à partir de 1918. L'éditorial du numéro hors série de la revue *Sophiapolis Riviera* consacré à l'événement nous rappelle que « *pendant 40 ans, la Riviera française a accueilli tous les créateurs, toutes les personnalités qui ont su donner un sens au concept de Modernité, au cours de la période exceptionnelle brillante et combien féconde qui va de 1918 à 1958 [...] en saluant au hasard des étapes, tantôt Matisse, tantôt Picasso, Dufy, Paul Morand [...] Cocteau ; Blaise Cendrars ; Marc Chagall ou Scott Fitzgerald [...] La singularité des 4 décennies qui nous occupent a des sources diverses et parfois contradictoires : formidable appétit de vivre au sortir de la Première Guerre Mondiale ; désir d'évasion vers le soleil, la lumière ; développement des transports par train [...] libération des corps [...] Voilà pourquoi la Riviera française est en quelque sorte devenue une école d'art, et même d'art de vivre, les pieds dans l'eau [...]* ». Toujours dans le même hors série : [...]. « *La Côte d'Azur fut à l'origine d'attitudes qui contribuèrent à la création d'un style et bientôt d'un mythe modernistes. Ce sera la remise en cause de l'idée que la Côte d'Azur était un lieu de vacances, de mondanités et cette Côte d'Azur qui succède à la villégiature désœuvrée d'avant 14 ressemble à un grand atelier. La solitude d'ici est choisie, voulue. On se ménage un espace pour travailler en paix [...]* »

NB : Dans les années 1920, on aurait pu citer aussi Hemingway, Dos Passos, Henri Miller, les acteurs américains Rudolph Valentino, Dorothy Parker, et mentionner la création des studios de la Victorine... alors que dans les années 1930, on y rencontre les cinéastes Jean Renoir, Marcel Lherbier et les peintres Jean-Gabriel Domergue et Francis Picabia sans oublier Bonnard au Cannel. La musique et la danse sont également concernées avec le début du jazz à Juan-les-Pins et les ballets russes à Monte-Carlo<sup>15</sup>.

À la veille de la guerre, cette Côte d'Azur est devenue plurielle avec une offre de plus en plus variée, une clientèle de plus en plus hétérogène, des espaces de plus en plus ouverts sur l'arrière-pays et la montagne et une vocation qui dépasse la seule activité touristique pour s'ouvrir à la création artistique et littéraire. Toutefois dans ce Midi pluriel des années 1920 et 1930, le modèle Côte d'Azur, lié à ces notions de villégiature, de bains de mer et de bains de soleil, d'oisiveté dorée et de bonheur, de mondanité et d'insouciance, ne fait pas l'unanimité si l'on songe aux écrivains et artistes provençaux, Pagnol, Giono, Henri Bosco qui dans leur œuvre donnent une toute autre image de leur Provence, plus authentique et attachée à ses traditions<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> Marc BOYER, *op. cit.*

<sup>14</sup> Christian ARTHAUD, Éric PAUL, *La Côte d'Azur des écrivains*, Édisud, 1999, 190 p.

<sup>15</sup> Guides bleus, Côte d'Azur, Éditions Hachette (Hachette Tourisme), 2012, 480 p.

<sup>16</sup> Christian ARTHAUD, Éric PAUL, *op. cit.*

## **LES ANNÉES SOMBRES ET LES TRENTE GLORIEUSES MARQUÉES PAR LE TRIOMPHE DU TOURISME DE MASSE ESTIVAL (1939-1980)**

Une nouvelle fois, la guerre va affecter durablement l'activité touristique de la Côte et ses conséquences marqueront encore plus durablement la région que la Grande Guerre. De nombreuses années seront nécessaires pour qu'elle redevienne un grand foyer touristique. Comment ne pas rappeler la durée du conflit, près de six longues années, l'attaque italienne de juin 1940 certes limitée au secteur frontalier et surtout les importantes destructions et combats de 1944 voire de 1945 dont elle ressort exsangue, sans omettre les nombreuses privations et le rationnement qui touchent les locaux pendant et après le conflit. Cependant, moins affectée que d'autres régions françaises par la dureté de l'occupation allemande, elle devient une terre d'accueil et de refuge pour de nombreux français et étrangers, y compris pour de nombreux artistes et écrivains, contribuant ainsi à maintenir une certaine activité touristique et artistique sur la Côte ainsi qu'en témoignent les nombreuses productions des studios de la Victorine durant la période.

Ces années sont également marquées par une réforme importante concernant l'organisation régionale du tourisme en France, mise en place sous le Régime de Vichy<sup>17</sup>. Une loi du 19 avril 1941 instituait des régions économiques regroupant des départements, reprenant à peu de choses près l'actuel découpage régional. La loi du 12 janvier 1942 décide la création de Comités régionaux du Tourisme à la tête de chacune de ces régions, chargés de leur développement touristique et de contrôler et coordonner l'action des organismes existants, y compris des syndicats d'initiative. Surtout deux arrêtés promulgués successivement les 2 juin 1942 et 23 juin 1942 instituent deux comités régionaux du Tourisme dans la région : le premier créé à Marseille regroupait tous les départements de la 11<sup>e</sup> région économique, l'actuelle région PACA y compris le Var (plus le département de la Corse) à l'exception des Alpes-Maritimes qui bénéficiaient de la création de leur propre CRT (des Alpes-Maritimes) dont le siège était fixé à Nice. Cette réforme allait avoir des conséquences importantes puisque dorénavant les deux départements de la Côte d'Azur se retrouvaient séparés quant à leurs administration et politique touristiques. Son contenu ne sera pas remis en cause à la libération, les CRT étant reconduits dans leurs fonctions, avec une augmentation de leurs membres destinée à les rendre plus représentatifs des acteurs locaux du tourisme (présidents du Conseil général, de la chambre de Commerce, des syndicats d'hôtelier, de la fédération des SI, et des principaux SI du département, maires des grandes villes ...). Ils sont dorénavant considérés comme des échelons intermédiaires entre ces instances touristiques locales et le commissariat général au Tourisme au niveau national, étant chargés d'animer et de coordonner les activités touristiques et d'assurer la publicité générale de la région, en l'occurrence les Alpes-Maritimes pour ce qui concerne le CRT de Nice. À ce titre, le département dispose dorénavant d'un organisme capable de mener une véritable politique de développement et de promotion compatibles avec la vocation touristique de la région.

Toutefois son action amorce une réelle séparation avec le département voisin du Var. À la séance du 28 juin 1948, le CRT de Nice refuse le rattachement des départements du Var et de Corse qui voulaient quitter Marseille pour Nice, considérant que le CRT (et le département des Alpes-Maritimes) ne tirerait aucun avantage à s'adjoindre ces deux départements. Certes la Fédération des « ESSI » de Tourisme de la Côte d'Azur et de la Corse continue à fonctionner mais elle se divise début 1949 en sections départementales dont celles des Alpes-Maritimes et du Var, transformées en Unions départementales des syndicats d'initiative des Alpes-Maritimes (même adresse que la fédération des ESSI...) et du Var qui

---

<sup>17</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 33 J 422.

bénéficient des crédits de leur propre département en matière de publicité touristique sans compter les financements de leurs propres CRT<sup>18</sup>...

Surtout, à la fin des années 1940, le CRT de Nice associe de plus en plus l'appellation Riviera Côte d'Azur (adaptée au public français comme étranger) au seul département des Alpes-Maritimes. Les diverses campagnes de promotion menées par le CRT à partir des années 1950 en France et à l'étranger mentionnent sans compter la Côte d'Azur (Semaine de la Côte d'Azur au Texas en juillet 1952, des produits voyages de noces sur la Côte d'Azur avec une 7<sup>e</sup> nuit offerte et un séjour de 7 nuitées gratuit pour les heureux gagnants à une loterie, « la roue du bonheur », de 1952 à 1963). Le dépliant publicitaire de cette campagne menée en 1959 évoque le CRT Riviera Côte d'Azur. On peut par conséquent considérer qu'à partir des années 1950, le CRT de Nice revendique, pour le seul département des Alpes-Maritimes, la politique et la promotion touristiques de la Riviera Côte d'Azur<sup>19</sup>. Cette dénomination Riviera-Côte d'Azur lui est d'ailleurs confirmée et attribuée par le Commissariat général au Tourisme à partir des années 1960 pour « La région côtière de Théoule à Menton ». Toutefois il ne peut prétendre disposer du monopole de l'appellation Côte d'Azur, puisqu'à la demande du CRT de Marseille, le Commissariat au Tourisme décide également que « La région côtière de Marseille à Théoule est dénommée Provence-Côte d'Azur ».<sup>20</sup>

La reprise de l'activité touristique dans le contexte difficile de l'après-guerre se fait progressivement et il faut attendre 1949 pour que le nombre de touristes dépasse les chiffres d'avant-guerre. Les deux saisons d'hiver et d'été semblent bien redémarrer mais on déplore l'irrégularité de la fréquentation durant ces deux saisons et les périodes creuses que représentent les intersaisons. La fin de ces années 1940 est cependant marquée par un événement qui va durablement relancer voire modifier la renommée de la Côte d'Azur, l'organisation du 1<sup>er</sup> festival international de Cannes à l'automne 1946 dans l'ancien casino de la ville. Un palais des festivals est construit et inauguré en 1949. L'audience de cette manifestation va aller *crescendo* notamment auprès des médias internationaux et donner aux acteurs de cinéma une renommée équivalente à celle des têtes couronnées de la Belle Époque. Le nouveau Palais Croisette va également favoriser la relance des congrès qui avaient déjà connu un certain succès dans l'entre-deux-guerres. Cannes devient un important centre de congrès dès les années 1950 suivie par la ville de Nice qui se lance dans la construction d'un Palais des expositions commencé et achevé en 1964. Dès lors, le tourisme d'affaires et de congrès, auquel on peut associer le tourisme événementiel, va offrir l'opportunité d'améliorer la fréquentation durant les intersaisons et la saison d'hiver de plus en plus en déshérence.<sup>21</sup>

Quant au cinéma, il participe avec, entre autres les films de Cocteau et Hitchcock, à ces années de création artistique et littéraire qui touchent la Côte jusqu'à la fin des années 1950, si l'on se réfère à l'événement « *La Côte d'Azur et la Modernité 1918-1958* ». Dans ce domaine, on se contentera de citer Prévert, Nicolas de Staël, l'École de Nice et de nombreux anciens qui restent attachés à la région comme Picasso, Matisse et Cocteau, peintre et décorateur. Toutefois, on peut considérer que la région demeure un grand foyer artistique durant encore de nombreuses années, en particulier durant les décennies 1960, 1970 voire 1980. À titre d'exemple, on peut évoquer le groupe des néoréalistes fondé en 1960 par le critique Pierre Restany et le Niçois Yves Klein avec Arman, César et Niki de Saint-Phalle, les inaugurations de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence en 1964 entièrement dédiée à

---

<sup>18</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 213 J 7.

<sup>19</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 113 J 40.

<sup>20</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 262 J 20, Préambule d'une étude sur les perspectives de développement du Tourisme pour la Région « Riviera-Côte d'Azur » par Robert Viers, délégué régional du Commissariat général au Tourisme.

<sup>21</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *op. cit.*

l'art contemporain et du Musée national du Message biblique à Nice en 1973 dans lequel Chagall, installé à Vence puis à Saint-Paul-Vence à partir de 1950, manifeste autant sa passion pour le bleu du ciel azuréen que pour les histoires bibliques<sup>22</sup>.

De même, la Côte continue d'attirer de nombreux cinéastes durant toutes ces années 1950, 60 et 70<sup>23</sup>. Comment ne pas rappeler le tournage mythique, dès 1956, de *Et Dieu créa la femme*, dans lequel Roger Vadim lance sur les écrans à la fois Brigitte Bardot et Saint-Tropez. Au début des années 1960, la Nouvelle Vague déferle et Jean-Paul Belmondo incarne en 1965 *Pierrot le Fou* de Jean-Luc Godard, dans l'île de Porquerolles. Tourisme de masse et comique grand public vont de pair dans les six épisodes, tournés entre 1964 et 1982, de la série du *Gendarme de Saint-Tropez* de Jean Girault, avec Louis de Funès. Enfin toute une tradition du film noir de ces années 1960 fait partie de l'image de la Côte d'Azur. Les amateurs de *thrillers* seront captivés par le tandem Jean Gabin-Alain Delon et par le dénouement inoubliable avec le casse du casino du Palm Beach, à Cannes, dans *Mélodie en sous-sol* (1962) d'Henri Verneuil.

Surtout le cinéma, dès les années 1950-1960, participe à sa façon à la transformation de la Côte en pôle d'attraction des nouvelles stars du cinéma et du *show-biz*. Elle devient ainsi le rendez-vous de tous ceux dont la réussite se doit d'éblouir. Une pléiade d'acteurs et de vedettes de la chanson y élit alors domicile : **Gérard Philipe** à Ramatuelle (avant que Johnny Hallyday y héberge sa collection de Harley-Davidson), Jean Marais à Cabris, puis Vallauris, Yves Montand à Saint-Paul, en grand amateur de parties de pétanque et de belote, Jean-Paul Belmondo à Saint-Jean-Cap-Ferrat, Eddy Barclay, producteur de disques et « dénicheur » de stars à Saint-Tropez, où il organisait de fastueuses soirées, sans oublier Grace Kelly devenue à partir de 1956 une véritable légende de la Côte.

À partir de 1950, on entre dans l'ère du tourisme de masse estival avec l'essor du tourisme social, des terrains de camping, des clubs et villages de vacances, de la petite et moyenne hôtellerie standardisée créée par des chaînes volontaires ou intégrées. La Côte d'Azur va sortir bouleversée par ces 30 années de *boom* économique et de forte croissance démographique qui touchent les deux départements, en particulier les Alpes-Maritimes, affectées par une urbanisation galopante de leur littoral qui remplit les espaces littoraux et se répand à l'intérieur alors que l'exode rural vide l'arrière-pays. Parmi les facteurs ayant contribué à cet essor, on peut citer l'arrivée de nombreux retraités, de nombreux rapatriés d'Algérie, l'essor du commerce et du BTP, des services, le développement des nouvelles technologies (IBM à La Gaude, Sophia-Antipolis créée en 1972), et des communications, le *boom* immobilier et économique de Monaco...<sup>24</sup> Certes le tourisme a poursuivi sa diversification et son extension dans l'arrière-pays avec l'essor des sports d'hiver et du tourisme rural mais, sur le littoral des Alpes-Maritimes, il occupe dorénavant une place restreinte peu visible, si ce n'est les grands hôtels toujours en bord de mer et les caps qui demeurent les seuls espaces conformes à la Côte d'Azur imaginée par Liégeois. Le Var, grand bénéficiaire du *boom* touristique estival avec ses belles plages de sable est également touché par une forte urbanisation de son littoral et de son proche arrière-pays mais, effet entre autres des mesures de protection de l'environnement prises à partir des années 1970, il conserve d'importantes sections préservées.

Quant au tourisme de villégiature hivernal, il disparaît progressivement, affectant la vieille hôtellerie de luxe, surannée voire dépassée qui ne répond plus à la demande de la nouvelle clientèle touristique. De nombreux anciens palaces ferment (le Gray d'Albion à Cannes en 1972) ou sont obligés de se mettre au goût du jour (le Ruhl de Nice remplacé par le

<sup>22</sup> Collection Encyclopédies régionales, Alpes-Maritimes, Éditions Bonneton, 1993, 432 p.

<sup>23</sup> <http://voyage.michelin.fr/web/destination/France-CotedAzurMonaco/histoire-culture/Histoire>.

<sup>24</sup> Ouvrage collectif, *Le tourisme Acteurs, lieux et enjeux, Étude cas : La Côte d'Azur, conurbation touristique*, Belin sup Géographie, 2003, 300 p., p. 84 à 87.

Méridien en 1970). Vieux foyer, la Côte d'Azur souffre de la concurrence des nouveaux foyers touristiques moins chers et plus fonctionnels. La situation est aggravée par les chocs pétroliers des années 1970, qui réduisent la demande dans les pays développés tout en encourageant l'arrivée d'une nouvelle clientèle issue des riches pays pétroliers du Golfe Persique.

Au seuil des années 1980, l'image qu'offre la Côte sort complètement métamorphosée par ces quatre décennies de bouleversements. La villégiature hivernale a disparu alors que s'affirme sa vocation de grand foyer estival de plus en plus tourné vers le tourisme de masse. Son urbanisation massive, en particulier sur le littoral des Alpes-Maritimes, a transformé cette image paradisiaque proche de la nature chère à Stéphen Liégard, en espace artificiel beaucoup moins attractif. En sens inverse, ce littoral de plus en plus peuplé et urbanisé est devenu une région composite aux activités et à la vocation de plus en plus diversifiées. Enfin, rappelons que si l'appellation Riviera Côte d'Azur est de plus en plus revendiquée par le département des Alpes-Maritimes et son CRT à partir des années 1950, c'est dans les années 1960-1970 que commencent à s'imposer les appellations Provence-CA puis PACA destinées à baptiser la nouvelle région. Dorénavant la Côte d'Azur participe à sa dénomination bien qu'aucune limite n'en ait été définie.

### LA CÔTE D'AZUR DEVENUE UNE MARQUE ? (ANNÉES 1980-2010)

Les décennies situées au tournant des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles sont marquées par d'importants bouleversements économiques et technologiques qui accompagnent l'entrée dans une nouvelle ère de mondialisation liée aux progrès des nouvelles technologies et à la montée des pays émergents. La Côte d'Azur va ainsi bénéficier de la remontée en puissance de son hôtellerie haut de gamme mise à mal par l'explosion du tourisme de masse à l'époque des Trente Glorieuses. Depuis une trentaine d'années, en particulier les années 1990-2000, la Riviera bénéficie en effet de la relance du tourisme de luxe et de l'accueil d'une nouvelle riche clientèle internationale. Cette clientèle, issue entre autres de la Russie post-communiste et des pays émergents, est favorisée par la mondialisation et la financiarisation de l'économie mondiale qui accroissent fortement le nombre de riches et très riches dans le monde. À Monaco, dans les agglomérations de Nice, Antibes, Cannes et le secteur de Saint-Tropez, la grosse majorité des anciens palaces encore en place voire des grands hôtels plus récents sont rénovés et mis au goût du jour avec l'introduction des nouvelles technologies et l'aménagement de spas et autres espaces de remise en forme. Il est vrai qu'ils doivent s'adapter à l'internationalisation et à la financiarisation de la grande hôtellerie de plus en plus entre les mains de grands groupes, de riches hommes d'affaires et de fonds d'investissement étrangers. Quant à l'attraction exercée par la Côte auprès des *stars* du cinéma et du *showbiz* (de nos jours on parle des *people*), elle ne se dément pas, en particulier chaque été dans le secteur de Saint-Tropez, et participe à sa façon à cette relance du tourisme de luxe dans la région.

Les instances touristiques locales accompagnent voire encouragent le mouvement : le 1<sup>er</sup> site Internet du CRT Riviera Côte d'Azur est inauguré en avril 1996<sup>25</sup> ; les activités haut de gamme comme le golf, le bien être, le tourisme événementiel (carnaval, Grand Prix de Monaco, festivals, congrès...) et culturel avec la multiplication des musées consacrés aux peintres et artistes ayant fréquenté la région, sont de plus en plus encouragées<sup>26</sup>.

Toutefois cette remontée en puissance du luxe sur la Côte peut être associée à une image beaucoup moins flatteuse de la région, celle des affaires liées à la corruption et à la

---

<sup>25</sup> *Nice-Matin*, 30 avril 1996.

<sup>26</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 44 J 47.

mafia<sup>27</sup>. Ces affaires avaient déjà commencé dès les années 1970 avec les conflits entre *gangs* rivaux attirés par l'argent facile et la guerre des casinos orchestrée par Jean-Dominique Fratoni sur Nice qui aboutit notamment au rachat du casino du Palais de la Méditerranée en 1977 et à sa fermeture l'année suivante. Elles prennent de l'ampleur à partir des années 1980-1990 et « *défrayent presque quotidiennement la chronique. L'argent coulant à flot attire sur la Côte d'Azur toutes les mafias d'Europe. Italienne d'abord. La N'Drangheta, la redoutable mafia calabraise... Celle des banquiers romains également très active dans le secteur immobilier et du blanchiment d'argent, notamment dans les casinos. Mais après la prise de pouvoir en Russie ex-soviétique de Boris Eltsine, les capitaux russes plus ou moins douteux vont déferler sur la Côte d'Azur* ». Selon le président de l'Assemblée nationale Raymond Forni en 2000 « *L'achat en 1997 du Château de la Garoupe, au Cap d'Antibes, a relancé les spéculations sur la pénétration de la mafia russe sur la Côte* ». Le même ouvrage évoque également « *les mafieux albanais et russes [qui] ont pu s'imposer sur le marché de la prostitution entre Marseille et Nice* ».

Un certain nombre de notables et responsables politiques locaux vont être également impliqués dans des affaires de corruption. Parmi les plus emblématiques, Jacques Médecin, maire de Nice de 1966 à 1990 et Michel Mouillot, maire de Cannes de 1989 à 1997. Le « *système Médecin* » avec ses « *vingt-trois dossiers à haut risque* » d'après deux avocats niçois. Parmi ces dossiers : « *Détournements de fonds, trafic d'influence, attentats, corruption. On trouve de tout dans cette liste mettant en cause des notables et hommes politiques azuréens* ». Obligé de fuir en Uruguay en 1990, Jacques Médecin est par la suite condamné à plusieurs reprises en France où il est extradé en 1994, il décèdera fin 1998 à Punta del Este sans avoir purgé ses peines. Quant au « *Kennedy de la Croisette* », Michel Mouillot, il sera condamné pour corruption en 2005 à 6 ans de prison.

Les lois de janvier 1987 et de décembre 1992, chargées de préciser les nouvelles compétences touristiques des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation, ne bouleversent par l'organisation du tourisme de la région puisque les CRT conservent l'essentiel de leurs attributions antérieures. En revanche, elles renforcent la place des deux autres niveaux, départements et communes avec la création de Comités départementaux du tourisme (CDT) et la possibilité offerte aux communes de créer des Offices de tourisme et de commercialiser des produits touristiques. Le département du Var se trouve dorénavant doté d'un véritable outil de promotion et de développement touristiques avec un CDT, certes déjà ancien puisqu'il avait été créé dès 1957 par le Conseil général du Var, mais il dispose dorénavant d'une administration et de réels moyens d'action<sup>28</sup>.

En 1988, de nombreuses manifestations viennent célébrer le centenaire de la Côte d'Azur. La revue de presse éditée par le Conseil général des Alpes-Maritimes<sup>29</sup> montre que de nombreuses manifestations ont été organisées dans les deux départements, du Var comme des Alpes-Maritimes étroitement associés à ces célébrations, avec en point d'orgue la journée du 14 août au cours de laquelle les communes du littoral de Menton à Saint-Tropez sont invitées à célébrer chacune à leur manière l'anniversaire. Il n'empêche qu'à partir des années 2000, un double phénomène vient renforcer la mainmise croissante de l'appellation par le département des Alpes-Maritimes :

- un certain nombre de villes de la Côte (Nice, Cannes, Monaco, Saint-Paul, Saint-Tropez, Sainte-Maxime) désireuses de faire face à la concurrence internationale décident de

<sup>27</sup> André BAUDIN, Philippe JÉRÔME, *Une histoire populaire de la Côte d'Azur. Tome IV (1968-2000)*, Éditions les Amis de la Liberté, 2014, 190 p.

<sup>28</sup> Entretien avec Madame Pascale Fluchère, Pôle Développement de l'offre et des filières Agence de Développement touristique du Var (Var Tourisme).

<sup>29</sup> Comité régional du tourisme, *100 ans de Côte d'Azur revue de presse du CRT 1988-89*, Conseil général des Alpes-Maritimes, 1989.

profiter de leur notoriété pour se vendre comme des marques et déposer leur nom à l'INPI<sup>30</sup>. Le 23 juin 2009, la Côte d'Azur devient à son tour une marque. Le Comité régional du Tourisme de la Riviera Côte d'Azur, soucieux d'harmoniser l'image de la Côte d'Azur telle qu'elle peut être perçue à l'échelle du département des Alpes-Maritimes, dépose cette dénomination auprès de l'INPI. Il souhaite notamment renforcer l'attractivité du territoire Côte d'Azur en l'associant à toutes les activités proposées par le CRT. L'appellation Côte d'Azur devient ainsi officielle et toutes les actions de développement et de promotion peuvent être lancées sous son seul nom. Après un long travail préparatoire, en particulier la réalisation d'un portrait identitaire de la Côte d'Azur au niveau touristique par un groupe d'experts, on fait dorénavant reposer la nouvelle marque sur une grande variété de supports et une offre qui au fil du temps s'est considérablement diversifiée présentant les différents secteurs touristiques, les lieux et sites touristiques privilégiant dorénavant les activités culturelles et la nature, l'offre (sports, loisirs, excursions, bien-être et dégustation), tous les types d'hébergement et les événements et sorties possibles du département...<sup>31</sup>

- les lois Joxe de 1992 et Chevènement de 1999 qui encouragent l'intercommunalité vont également amener à la mise en place dans les Alpes-Maritimes de cinq groupements intercommunaux invoquant la Côte d'Azur ou la référence azurée<sup>32</sup>, il est vrai limités à deux de nos jours :

- la communauté d'agglomération de Nice-Côte d'Azur transformée par la suite en communauté urbaine et depuis 2011 en une vaste métropole Nice-Côte d'Azur qui intègre les communes du Mercantour,

- le Pôle Azur Provence et la communauté de communes des Monts d'Azur qui viennent d'intégrer la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse,

- la communauté de communes des Coteaux d'Azur supprimée depuis le rattachement du Broc et de Gattières à la Métropole NCA,

- la communauté de communes des Vallées d'Azur intégrée récemment dans une communauté de communes des Alpes d'Azur plus étendue.

En sens inverse, aucune des récentes intercommunalités du département du Var ne mentionne son rattachement à la Côte d'Azur. D'une manière générale, la référence à l'appellation Côte d'Azur ressort peu dans les documents touristiques édités par les Offices de tourisme et le CDT du Var transformé récemment en Agence de développement touristique (ADT), hormis l'ancienne dénomination Provence Côte d'Azur qui figure toujours sous les intitulés de l'ADT Var Tourisme et de son site Internet [visitvar.fr](http://www.visitvar.fr).

En 2007, le Conseil général du Var décide de diviser le département en huit territoires destinés à promouvoir leur développement, y compris sur le plan touristique.

Alors que l'appellation de deux d'entre eux (Provence Méditerranée et Provence Verte) font référence à la Provence, aucun d'entre eux ne mentionne la Côte d'Azur, qui est pourtant sensée occuper toute la bande littorale de l'est du département jusqu'à Hyères et correspondrait aux territoires de l'Esterel, du golfe de Saint-Tropez et de la moitié orientale de Provence Méditerranée.

Il est vrai que les offices de Tourisme de l'Esterel et du pays de Fayence, deux territoires qui jouxtent le département des Alpes-Maritimes, se sont regroupés en un pôle touristique Esterel Côte d'Azur, destiné à mettre en place une politique commune en matière de promotion, de production et de commercialisation touristiques, avec son site Internet ([www.esterel-cotedazur.com](http://www.esterel-cotedazur.com)). Le CRT Riviera Côte d'Azur collabore d'ailleurs avec ce pôle qui participe à l'offre des produits touristiques allant de Menton à Saint-Raphaël que propose la carte *pass Côte d'Azur* éditée par le CRT.

<sup>30</sup> *Nice-Matin*, 21 septembre 2004.

<sup>31</sup> Entretien avec Madame Éveline Brusa-Priebe, directrice générale-adjointe du CRT Riviera Côte d'Azur.

<sup>32</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_intercommunalit%C3%A9s\\_des\\_Alpes-Maritimes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_intercommunalit%C3%A9s_des_Alpes-Maritimes).

Le seul document récent sur le sujet que l'ADT Var Tourisme m'a fait parvenir présentait une étude d'image, portant sur la Côte d'Azur du Var et datant de 2003, auprès des professionnels du tourisme et des touristes. Les raisons de ce manque d'intérêt actuel du Var pour l'appellation Côte d'Azur tiennent sans doute à son histoire, à sa clientèle et son offre touristiques bien différentes de celui des Alpes-Maritimes. Second département de France en terme de fréquentation touristique avec une clientèle plus régionale et nationale que les Alpes-Maritimes plus tournées vers l'international et un arrière-pays davantage valorisé avec sa division en territoires de développement y compris sur le plan touristique, il n'a pas cherché à s'appuyer sur la seule image azurée même s'il bénéficie d'un tourisme balnéaire estival dominant. Peut-être cherche-t-il à se démarquer de cette Côte d'Azur des Alpes-Maritimes au littoral trop bétonné et trop tourné vers le luxe et marqué par les affaires ?<sup>33</sup> Notons cependant quelques exceptions à propos de documents et de sites touristiques mais ils émanent de sociétés privées comme la carte Côte d'Azur éditée par BHS Promotion, la plaquette *Loisirs Côte d'Azur* éditée par la Société niçoise Riviera Loisirs Communication et les sites Internet des stations allant de Hyères à Saint-Tropez faisant référence à la Côte d'Azur varoise mis en place par la Société Provence Web. Une dernière différence notable entre les deux départements, le grand nombre d'entreprises publiques et privées, d'associations des Alpes-Maritimes à employer les termes Côte d'Azur ou Azur dans leur appellation, alors qu'elles se révèlent beaucoup moins nombreuses dans le département du Var.

NB : Les regroupements intercommunaux de l'est du département des Alpes-Maritimes font plutôt référence au vocable Riviera (communauté d'agglomération de la Riviera française,<sup>34</sup> et le tout récent regroupement touristique des communes du canton de Villefranche-sur-Mer en un Cœur de Riviera), terme souvent employé pour baptiser le littoral rocheux et découpé dominé par un arrière-pays montagneux rencontré entre Nice et Menton. Notons enfin que la commune varoise de la Cadière d'Azur est la seule commune des deux départements à mentionner un nom invoquant la référence azurée.

## Conclusion

Quelles que soient ses limites, la Côte d'Azur actuelle n'a plus rien à voir avec cette bande littorale paradisiaque et exotique évoquée par Stéphen Liégeois. Construction de l'histoire contemporaine, elle fait davantage penser aujourd'hui à un mille-feuille dont on perçoit difficilement l'ensemble des tenants et aboutissants. Peut-on la réduire au seul département des Alpes-Maritimes qui en a fait une marque se rapportant à une offre touristique particulièrement riche et diversifiée ? En raison de son histoire, de son offre et de son activité touristiques, une bonne partie du département du Var a prétention à y être rattachée même s'il le manifeste peu. Ainsi la renommée internationale du seul golfe de Saint-Tropez, surtout en été, semble ne pas beaucoup inciter les responsables touristiques locaux à faire ressortir ses attaches azuréennes.

Nous pourrions aisément nous satisfaire de la vision présente des géographes<sup>35</sup>, à savoir d'un grand littoral touristique international aux limites mal définies et qui se déverse de plus en plus sur l'arrière-pays<sup>36</sup>. Considérons cependant qu'au-delà de la réalité géographique

---

<sup>33</sup> Dans l'étude d'image de la Côte d'Azur du Var menée par Var Tourisme en 2003, les qualificatifs dense, luxueuse et universelle (internationale ?) revenaient le plus fréquemment.

<sup>34</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_intercommunalit%C3%A9s\\_des\\_Alpes-Maritimes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_intercommunalit%C3%A9s_des_Alpes-Maritimes).

<sup>35</sup> Le géographe et universitaire Loïc ROGNANT avait déjà abordé l'évolution de l'image de la Côte d'Azur à l'occasion du centenaire de la « vieille dame » en 1988 dans un article intitulé « La Côte d'Azur Image d'un centenaire à l'aube du troisième millénaire » paru dans le n° 10 de la Revue *Mesclun* (p. 3 à 8).

<sup>36</sup> Lucien Tirone, Article « La Côte d'Azur », dans *Encyclopédia Universalis*, 2009.

ou administrative si difficile à cerner, l'appellation reste attachée à la vision mythique et paradisiaque voulue par son inventeur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les innombrables touristes qui l'ont depuis fréquentée et qui continuent de nos jours à la visiter ne viennent-ils pas consciemment ou inconsciemment à la recherche de ce paradis perdu que Stéphane Liégeard avait souhaité nous faire découvrir ?

### **Affiches touristiques liées au thème**

- *Antibes, sa plage de Juan-les-Pins, son cap, station d'été et d'hiver*, par Roger Broders, circa 1927.
- *L'hiver Nice*, par Alexis Mossa 1890.
- Prospectus publié par le syndicat d'initiative de Nice 1902 (publié dans le catalogue *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, Milan, Silvana editoriale, 2013, 216 p.).
- *Côte d'Azur. Trains extra-rapides de jour et de nuit*, par David Dellepiane 1910.
- *Les sports d'hiver sur la Côte d'Azur [...] À deux heures de Nice, route splendide. La Colmiane*, par P. Ricca, circa 1935.
- *Le Var, huit territoires pour une destination*. Les huit territoires touristiques du Var. Plaquette *Le Var en fête* éditée en 2014 par Var Tourisme (ap. 2007).
- La carte Côte d'Azur, plan gratuit édité en 2013 par BHS Promotion. La société est spécialisée dans la distribution de dépliants touristiques en Région PACA. La carte fait ressortir un littoral allant de Hyères à San Remo mais accorde également une place importante à l'arrière-pays de l'ouest des Alpes-Maritimes et du Var oriental et central.

## LE RÔLE DES SI DE LA PROVENCE À LA CÔTE D'AZUR DE LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE AUX ANNÉES 1970

Julie MANFREDINI

Doctorante à Paris I, au CHS, associée à L'IREST,  
Professeur certifié d'histoire-géographie

Les syndicats d'initiative (SI) sont nés en 1889, au cœur du café Cartier à Grenoble. À son retour de Suisse, Jullien-Février souhaite mettre en place une association capable de développer l'offre touristique des hauteurs grenobloises, comme le font les Sociétés de développement Suisses. À l'issue d'une discussion entre plusieurs notables grenoblois, la réunion du 15 avril 1889 aboutit à la création d'une association qui compte « *faire pour Grenoble ce que les sociétés de Genève, de Lausanne, Lucerne, Interlaken ou Bruxelles ont fait pour leur ville* »<sup>37</sup>. Ainsi est né le premier syndicat d'initiative de France.

Bien que les associations et les syndicats connaissent un climat propice à leur développement, grâce à la loi Waldeck-Rousseau de 1884, le terme « *syndicat d'initiative* » est novateur en cela qu'il symbolise toutes les forces fédératrices rassemblées dans une même structure en faveur du développement touristique du territoire. La plupart ne porte pas de « s » à initiative afin de ne pas diviser les efforts mais, au contraire, de prouver leur union et leur détermination. Ainsi, la forme associative valorise l'action volontaire et dynamique de ses membres. Elle est l'expression de l'engagement en faveur de ce que l'on nomme la « *petite patrie* », rejaillissant de fait sur la grande.

Favorisés à nouveau par la loi des associations en 1901, 200 SI voient le jour en France, présageant un âge d'or à la Belle Époque. Le contexte est particulièrement favorable : d'une part la ferveur ferroviaire et les débuts de l'industrie automobile permettent une meilleure accessibilité et favorisent des déplacements plus longs ; d'autre part l'enthousiasme pour les expositions universelles et internationales consacre la France comme la référence culturelle de l'Europe, suprématie sur laquelle le pays entend construire son identité. Dans cette optique, les SI entretiennent le sentiment d'appartenance nationale des Français à travers la mise en tourisme du territoire censé raviver leur patriotisme.

Toutefois, le développement et l'encadrement du tourisme n'est pas encore une préoccupation pour l'État. Sous l'autorité du ministère des Travaux publics, le tourisme n'est officiellement géré par une organisation nationale qu'en 1910, avec la naissance de l'Office national du tourisme (ONT). Cependant, même si l'initiative est novatrice – et engendre des organismes modèles dans les pays voisins –, le budget de l'ONT est insuffisant car le tourisme n'est pas encore reconnu comme un secteur économique essentiel. Dans ce cadre, les SI constituent un rouage essentiel dans l'organisation touristique de l'époque. Si une prise de conscience timide a lieu dans les années 1920, ce n'est qu'en 1935 que l'ONT est remplacé par le commissariat général du Tourisme. De même, la politique de loisirs et de sports menée par le Front Populaire au sein du ministère des Loisirs, dirigé par Léo Lagrange en 1936 et nommé « *ministère de la Paresse* » par la Droite, favorise l'épanouissement des SI. L'instrumentalisation de ces structures, dès 1935, favorise la préparation de l'Exposition internationale des arts et techniques à Paris en 1937. Le clou du spectacle devait être un « *village des régions* », conçu comme une promenade à travers la France. En s'appuyant sur les SI et leurs étroites relations avec le régionalisme, les comités régionaux conçus spécialement pour constituer les pavillons régionaux ont élaboré les diverses identités régionales françaises. Installés le long de la Seine, au Trocadéro et aux pieds de la tour Eiffel, les pavillons ont rassemblés les œuvres d'artistes locaux conformes aux stricts critères de

<sup>37</sup> Paul GOUJON, *Cent ans du tourisme en France*, Paris : Le Cherche Midi, 1989, p. 12.

sélection. En valorisant le patrimoine, l'histoire, les paysages et la gastronomie, ces multiples acteurs, dont les SI, ont consolidé le panthéon touristique des régions françaises.

Après la Seconde Guerre mondiale, le rôle des SI a évolué. Reconnu par l'État comme un secteur économique d'importance, susceptible de favoriser la reconstruction de la France, le tourisme nécessite de nombreux changements. Créés en 1942, les comités régionaux de tourisme (CRT) censés améliorer la coordination du tourisme grâce à leurs relations avec les SI, sont maintenus après-guerre. Si cette collaboration est fructueuse, les SI refusent régulièrement de céder leur autonomie au profit d'une reconnaissance publique. Or, de plus en plus, la juxtaposition des instances touristique engendre une concurrence qui ralentit la mise en tourisme du territoire alors que la demande est sans cesse renouvelée. Aussi lorsque les municipalités gagnent en autonomie dans les années 1960, le tourisme devient une préoccupation économique vitale pour le territoire nécessitant une pleine et entière collaboration ainsi qu'une maîtrise des services détenus par les SI. D'où l'apparition des offices du tourisme (1964), dont les prérogatives identiques à celles des SI annoncent la disparition de ces derniers dans les années 1970.

Dans le cadre de cette histoire des SI, nous avons choisi de travailler sur la Côte d'Azur qui, selon la définition de Stéphane Liégeois dans son ouvrage éponyme de 1887<sup>38</sup>, s'étend de la frontière italienne à la ville d'Hyères. Cependant, nous ne nous sommes pas cantonnée à la Côte d'Azur afin de ne pas passer à côté de l'essentiel concernant le rôle des SI dans la construction identitaire des territoires. Ici, les réseaux formés par les SI, leurs fédérations et leurs unions départementales, définissent clairement un territoire plus vaste que celui proposé par l'expression Côte d'Azur. Néanmoins, plusieurs éléments nous ont orientée dans ce sens. D'une part, la vision d'ensemble a été difficile à établir car les archives de la fédération des SI de la Côte d'Azur n'étant pas conservées, nous avons principalement utilisé les archives de la fédération de Provence conservées à Marseille. D'autre part, l'étude des SI a révélé une politique touristique dépendante des réseaux établis par les SI, qui ont permis une construction identitaire territoriale centrée sur « *l'esprit provençal* ». Enfin, avant même la naissance de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (1956), les sources révèlent le rôle des SI dans la définition des limites territoriales de cette future région.

Ainsi, pour exposer et expliquer cette situation, nous proposons d'observer d'une part l'organisation touristique sur le territoire de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, d'autre part, d'étudier la modernisation de l'offre touristique autour de l'« *esprit provençal* » et enfin, d'étudier le cas de Grasse dont la spécificité touristique s'est construite sur le parfum, loin de l'artificialité de la Côte d'Azur.

## I. Le tourisme et la place des SI en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Sur le territoire de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (annexe 1), le territoire le mieux défini est sans doute celui de la Côte d'Azur même si ce n'est ni une région historique, puisqu'elle ne coïncide pas avec le comté de Nice, ni une région naturelle<sup>39</sup>. C'est davantage une « *Région thématique* » à laquelle reste accolé le nom de Stéphane Liégeois, cette « *partie de la Provence et du pays niçois située sur le littoral méditerranéen, fraction qui constitue l'une des identités les plus fortes et les plus marquées de la région* »<sup>40</sup>. La définition de l'espace régional qui nous intéresse ici a été bouleversée en 1940 par le régime de Vichy. Les « *Blancs* » opposés à la République, catholiques et nationalistes imposent l'idée de

<sup>38</sup> Stéphane LIÉGEARD, *La Côte d'Azur*, 1887, 443 p.

<sup>39</sup> Marc BOYER, « Introduction au colloque Histoire du travail dans l'hôtellerie et la restauration sur la Côte d'Azur au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Recherches régionales*, n° 189, p. 6-7, [en ligne], consulté en septembre 2013, <https://www.departement06.fr/annees-2000/recherches-regionales-2008-2949.html>.

<sup>40</sup> Grégory BERTHIER (dir.), *Dictionnaire de la Provence et de la Côte d'Azur*, Paris : Larousse, 2002, p. 236.

« communauté, de préférence naturelle » c'est-à-dire des « entités qui sont autant de "petites patries" – la famille, le village, la corporation et la province – servant de socle à une conception organiciste de la nation »<sup>41</sup>. Ainsi, le maréchal Pétain entretient une vision provinciale et fait miroiter à certaines villes le titre de capitale régionale, comme pour Aix-en-Provence par exemple. Les musées, sur le modèle du Muséon Arlaten, se multiplient et des fêtes régionalistes sont données, comme celle de la Cocarde d'Or à Arles<sup>42</sup>. Lorsque la loi du 19 avril 1941 divise la France en régions, dont 6 sont en zone non occupée, ces espaces doivent être dirigés par des préfets. Dès lors, dans la conception vichyste, le Var est relié à la Provence, malgré l'opposition des SI. Néanmoins, une méfiance envers l'échelon régional, après la Seconde Guerre mondiale, cet espace est à nouveau recherché par les SI.

Ainsi, en 1956, lorsque la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse est créée, certains la présentent comme le résultat du « fruit artificiel de l'arbitraire administratif » car « l'unité du pays n'a jamais été spontanée » et ne le devient pas avec la naissance de cette région où deux métropoles rivales sont contraintes de travailler ensemble<sup>43</sup>. Ce n'est qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1970, quand la Corse devient autonome, que la région PACA prend l'unité qu'on lui connaît aujourd'hui regroupant les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence<sup>44</sup>. Or avant même l'organisation administrative de cette région, les SI ont peu à peu construit une cohérence identitaire de cet espace.

### Une coordination difficile

La Seconde Guerre mondiale a profondément marqué le littoral méditerranéen, imposant un rationnement et un marché noir de grande ampleur. Les bombardements ont détruit les ressources et les infrastructures, engendrant une paupérisation de la société et une situation économique handicapante. Mais certains membres de la Résistance s'engagent en faveur de la nouvelle République au sein de leur « petite patrie » par le biais des SI. Le tourisme devient un moteur susceptible de redémarrer l'économie nationale et favoriser à nouveau la croissance. De ce fait, les infrastructures touristiques sont peu à peu reconstituées et la coordination touristique est relancée avec l'aide des CRT.

Les SI qui ne sont pas suffisamment dynamiques sont mis à l'écart par les CRT et seuls les plus solides connaissent un renouveau, comme le SI de Draguignan et du Verdon dont l'influence régionale nécessite la rénovation de son bureau local. Ainsi, seuls les grands SI obtiennent des subventions conséquentes des CRT, les autres ne doivent compter que sur l'aide locale<sup>45</sup>. L'affiliation des SI à leur fédération a posé de sérieux problèmes de coordination aux CRT qui ont subi les multiples juxtapositions des instances. Pour les SI corses, alors qu'ils sont affiliés à la fédération des SI de la Côte d'Azur – sauf pour les SI de Balagne – c'est le CRT de Marseille, non de Nice, qui en a la gestion<sup>46</sup>.

Cependant, le manque de coordination territoriale n'est pas nouveau et c'est même devenu une question d'actualité en 1942 lorsque les CRT réclamaient la juxtaposition des

---

<sup>41</sup> Jean-Marie GUILLON, « L'affirmation régionale en pays d'Oc des années 1940 », dans *Ethnologie française*, 2003, 33/3, p. 425-433, p. 426.

<sup>42</sup> Jean-Marie GUILLON, *art. cit.*, p. 429.

<sup>43</sup> Roger DUCHÈNE, *Naissance d'une région : 1945-1985*, Fayard, 1986, p. 47.

<sup>44</sup> Arch. mun. Briançon, 4 R 93, lettre adressée à Émile Didier, le président du conseil général des Hautes-Alpes, Gap, 5 juin 1970.

<sup>45</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 54, lettre du SI de Carpentras adressée au commandant Prat, 4 janvier 1947.

<sup>46</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 1, séance d'installation du CRT de la XI<sup>e</sup> région économique, à la chambre de commerce de Marseille, 1<sup>er</sup> juillet 1942.

fédérations avec les départements et les régions économiques<sup>47</sup>. Or, la juxtaposition des infrastructures, dont les prérogatives sont parfois floues, complexifie la gestion des réseaux touristiques. Néanmoins, certaines de ces instances comblent les lacunes touristiques sur les territoires difficiles d'accès comme les Alpes-de-Haute-Provence où l'association des SI des alentours de Forcalquier coordonne leurs actions et veille au développement d'un itinéraire agricole touristique sur la route de la Lavande.

Aussi les SI régionaux (SIR), perçus comme des organes « *de décentralisation et d'exécution* » susceptibles d'impulser une nouvelle politique touristique, deviennent l'échelon de référence dans les années 1950. Afin d'éviter la poussière des initiatives, les SI de districts sont supprimés, estompant les querelles de clocher, tout en limitant les initiatives individuelles qui sont l'essence même des SI depuis leur naissance, preuve de la centralisation régionale des instances touristiques.

## La place du Var

Pour expliciter ces difficultés territoriales, le Var est un bon exemple. Depuis longtemps, ce département s'est tourné volontairement vers la Côte d'Azur, synonyme de succès touristiques, par le biais de son affiliation à la fédération des SI de la Côte d'Azur. Entre les deux géants, le Var ne possède par d'organismes touristiques dont le poids est suffisant pour tenir une place importante dans les réunions, que ce soit à Nice ou à Marseille. Conscient de cette faiblesse, le SI de Draguignan a tenté l'instauration d'une « *rencontre interfédérale Provence-Côte d'Azur* » en 1924, afin d'être le lieu central de la collaboration touristique entre ces deux fédérations<sup>48</sup>.

Le Var est régulièrement délaissé par la fédération et reste un territoire naturel, loin de l'artificialité du littoral de la Côte d'Azur, attirant ainsi principalement des Français<sup>49</sup>. Face à l'accentuation des déséquilibres, les SI varois ont choisi de s'unir pour dépasser les limites étriquées imposées par leur structure, d'où la multiplication des instances touristiques. C'est le cas de l'Union amicale des SI du Var qui, créée en 1946 par Félix Descroix — président du SI d'Hyères — et Jean Le Marigny — président du SI des Sablettes — renaît en 1949, sous la présidence d'Alain Moreni, le président du SI de Toulon. Or, dès 1953 Jean Le Marigny se désole de voir l'inaction de l'amicale qui n'a jamais réellement eu de statuts, ni de registres tenant compte de ses réunions et assemblées générales<sup>50</sup>. Les intérêts particuliers sources d'antagonismes mettent à mal la coordination et la collaboration. Toutefois, lorsque les SI sont limitrophes à la fédération voisine, ils peuvent demander une double affiliation, solution utilisée par les SI du Var qui se lie à la fédération de Provence. Depuis 1949, le Var est classé « *Côte d'Azur* », mention utilisée ouvertement sur sa publicité mais dont le titre était jusqu'alors officieux, il s'est battu pendant dix-sept ans pour obtenir cette reconnaissance. Le choix de la Côte d'Azur par les SI varois est justifié par l'orientation économique de ce territoire qui, contrairement à la Provence, fait du tourisme son activité principale. Or, avec ce rattachement, le Var est devenu le parent pauvre de cette fédération de la Côte d'Azur où les subventions qui lui sont dévolues sont quasiment inexistantes. Côté Provence, le Var aurait pu se faire le promoteur d'une politique touristique nouvelle, même avec des moyens limités.

---

<sup>47</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 1, séance du CRT, 18 septembre 1942. Au CRT de Marseille, par exemple, 4 départements sur les 7 qu'il compte chevauchent deux fédérations et deux CRT. Le Var et les Basses-Alpes sont rattachés à la fédération de Provence quand leur nord-est dépend de la Côte d'Azur, les Hautes-Alpes sont rattachées au CRT du Dauphiné et le Gard à celui du Languedoc.

<sup>48</sup> Arch. dép. Var, E dépôt 16 R 15, rapport assemblée générale du SI de Draguignan et de sa région, 29 mai 1925. Mentionné en 1926, ce second banquet n'eut pas le succès souhaité.

<sup>49</sup> Arch. dép. Var, Br 3328, *L'office départemental*, s.d. En 1954 dans le Var, 17 % des touristes sont étrangers tandis que 83 % sont français.

<sup>50</sup> Il a été déclaré en préfecture le 28 mars 1928.

## Vers une professionnalisation du tourisme

La professionnalisation du tourisme devient peu à peu une nécessité. Dès 1914, une École pratique de Commerce et d'industrie hôtelière est créée à Nice et inaugurée en 1916. Cette infrastructure entretient des liens étroits avec les principales institutions locales comme la mairie, la chambre de commerce et le département. Elle cultive également un lien primordial avec les professionnels, jusqu'à l'intégration de cette structure à l'École nationale dans les années 1960. Ouverte dans un contexte « *d'interventionnisme économique* » mené par la chambre de commerce niçoise, elle suit l'initiative de Thonon-les-Bains (1912) et devance celle de Toulouse (1916) ou de Paris (1934). L'enseignement est centré sur la pratique hôtelière, la culture générale, les langues et la sténodactylo.

Dans les années 1930, les lacunes sont comblées avec des cours de géographie touristique, d'industrie régionale et un atelier-école, grâce à la loi Walter-Paulin du 11 mars 1937 favorisant l'apprentissage artisanal<sup>51</sup>. Ce n'est qu'en 1943, grâce à des personnalités locales<sup>52</sup>, qu'une École du Tourisme a vu le jour dans les Alpes-Maritimes. Sans doute est-ce une simple reconstruction de l'école mentionnée en 1937<sup>53</sup>. La commission gère cette institution composée des membres de SI, des chambres de commerces et de l'hôtellerie. Rassemblant 10 élèves la première année, 100 élèves s'y présentent dès l'année suivante<sup>54</sup>. Après un enseignement technique et pratique pendant deux ans, les élèves obtenaient le titre « *d'agent du tourisme* »<sup>55</sup>. Pour y accéder, il fallait être français, avoir au moins 16 ans ainsi que son brevet élémentaire, ou tout autre diplôme équivalent<sup>56</sup>. Une école identique est envisagée à Marseille dès 1952<sup>57</sup>.

## II. Quelle politique touristique ?

### Une politique touristique tournée vers l'identité provençale

Les SI utilisent le discours régionaliste car celui-ci a défini l'identité culturelle du territoire. Or, ce folklore se résume souvent à un nom : le Félibrige. Fondé par Frédéric Mistral et six amis poètes, à Font-Ségugne dans le Vaucluse en 1854<sup>58</sup>, cet organisme a trois objectifs : « *évangéliser le peuple* », maintenir l'ordre ancien et moderniser la littérature régionaliste<sup>59</sup>. Grâce aux félibres et au Muséon Arlaten, sorte de « *panthéon de la Provence* », le goût prononcé pour les objets régionaux est à la mode et le costume devient, à ce titre,

<sup>51</sup> Alain BOTTARO, « L'évolution de l'enseignement hôtelier, l'exemple niçois (1914-1950) », dans *Recherches régionales*, n° 203, janvier-juin 2013, p. 5, [en ligne], consulté en septembre 2013. <https://www.departement06.fr/annees-2010/recherches-regionales-2013-2954.html>

<sup>52</sup> Les fondateurs sont au nombre de trois : messieurs Mathez, Ferdinand H. Pons (président du SI de Cannes) et Robert Viers (président de la chambre de commerce et du CRT des Alpes-Maritimes en 1945).

<sup>53</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 12, lettre du CRT des Alpes-Maritimes adressée à Jean Médecin, maire de Nice, s.d. Cette école aurait été fermée en 1939, avec l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale.

<sup>54</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 12, réunion au CRT des Alpes-Maritimes, 24 juin 1943.

<sup>55</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 12, lettre du CRT des Alpes-Maritimes adressée à Jean Médecin, maire de Nice, s.d.

<sup>56</sup> Les diplômes jugés équivalents étaient le brevet commercial, celui de l'enseignement hôtelier, de l'enseignement primaire supérieur, le bac ou un diplôme des écoles supérieures de commerce.

<sup>57</sup> Arch. dép. Bouches-du-Rhône, 212 W 40, Victor DEMATTEIS, « Après les assises nationale du tourisme », dans *Journal du tourisme*, Marseille et Provence, SI, 2<sup>e</sup> année, janvier 1952.

<sup>58</sup> Pierre PASQUINI, « Le Félibrige, une association moderne ? », dans *La Provence historique*, t. 52, 2002, p. 467-482, p. 469.

<sup>59</sup> Laurent-Sébastien FOURNIER, « Le discours régionaliste en Provence : un mode paradoxal de légitimation du politique », dans *Journal des Anthropologues, anthologie et histoire face aux légitimations politiques*, n° 104-105, 2006, p. 247-264, mis en ligne en novembre 2007, consulté en mars 2012, [en ligne], <http://jda.revues.org/548>.

l'emblème de la Provence<sup>60</sup>. Dans ce cadre, le SI d'Arles créé dès 1905, œuvre à la mise en place d'« *un travail de mémoire* » où l'ethnographie est un outil précieux pour sauvegarder les traditions de la vie rurale, auxquelles se joignent les « *fêtes identitaires* »<sup>61</sup>. Ainsi, le régionalisme œuvre lentement à la construction imaginaire de la région, par le biais de la publicité touristique par exemple qui regroupe sur un même support les atouts identitaires du territoire comme les arlésiennes et les divers plats régionaux. Des cartes postales d'arts sont même proposées aux touristes, comme celles du peintre arlésien Étienne Laget, support privilégié des thèmes provençaux. Enfin, les festivités œuvrent aussi à la promotion de l'identité locale grâce aux multiples représentations folkloriques, surtout durant les années 1930. La fête des oliviers, lancée par le SI des Baux-en-Provence en 1947, fixe l'imaginaire de la Provence autour d'un produit particulier, prolongé par la présence des activités artisanales (soieries ou les lainages) et un centre lainier où les couleurs provençales (rouge et jaune) côtoient le vert de l'olivier.

### Les SI, acteurs d'un renouveau touristique

Les SI ont contribué au développement des produits identitaires valorisés lors d'événements, comme les foires. À Digne, c'est la foire de la lavande, dont l'objet est estampillé « *Provence* » au même titre que l'olivier ou le melon, qui prend une importance nationale dès 1953. Pourtant, la lavande n'est pas présente dans la peinture provençale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et il faut attendre l'image forgée par Jean Giono, qui la qualifie d'« *âme de la Haute-Provence* ». Folklorisée par le succès de la carte postale au début du XX<sup>e</sup> siècle, Cette culture se développe peu à peu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle grâce au succès de la parfumerie grasse et la création de l'huile essentielle de la lavande provençale. Les SI de la fédération de Provence sont impliqués dans l'organisation de la foire, dès sa naissance en 1921 lorsque l'Office départemental agricole envisage une journée de fête dans locaux de la chambre de commerce pour présenter les huiles essentielles distillées dans les Basses-Alpes. Rapidement étendue aux lavandiculteurs du Vaucluse, du Var, de la Drôme et de Lozère, on y ajoute des produits locaux pour lui insuffler une dimension supplémentaire comme le miel, les pâtés, les truffes voire le matériel agricole. Ainsi, peu à peu, l'unité identitaire du territoire est confortée grâce à la lavande. Dès 1953, la fête s'est étendue à quatre jours, la première semaine de septembre. 20 000 visiteurs, parmi lesquels les plus grands parfumeurs français comme étrangers, s'y sont pressés preuve de la reconnaissance extérieure d'un des produits les plus identitaires de la Provence. Le thème fut repris avec la « *route de la lavande* », reliant la vallée du Rhône et la Côte d'Azur par le Vaucluse, projet soutenu par la fédération des SI de Provence et l'Union départementale des SI du Vaucluse dès 1951 afin de décongestionner la route nationale (RN7), créer des « *courants commerciaux entre ces départements* » et favoriser le tourisme. Aussi dans les années 1980, avec l'essor de cette route touristique et la consécration de l'huile essentielle de la lavande provençale avec son AOC en 1981<sup>62</sup>, ce produit possède définitivement une image identitaire fortement ancrée dans un territoire défini.

---

<sup>60</sup> Danielle DOSSETTO, « Une muséologie volontariste en Provence : la galerie du costume au musée Arlaten à l'épreuve de l'enquête ethnologique », dans *Revue de la culture matérielle*, vol. 51, été 2000, consulté en février 2014, [en ligne], [journals.hil.unb.ca/index.php/MCR/article/view/17837/22121](http://journals.hil.unb.ca/index.php/MCR/article/view/17837/22121).

<sup>61</sup> Grégory BERTHIER (dir.), *Dictionnaire de la Provence et de la Côte d'Azur*, Paris, Larousse, 2002, p. 67.

<sup>62</sup> Romain MONGE, « Les routes de la lavande au carrefour du développement culturel et de la valorisation de la ressource », dans Laurent BOURDEAU, Pascale MARCOTTE, *Actes du colloque international Les routes touristiques et itinéraires culturels, entre mémoire et développement*, université de Laval, Québec, janvier 2013, p. 139-145, p. 142, consulté en février 2014, [en ligne], [http://www.mikecollier.eu/sites/default/files/downloads/Published\\_papers2small.pdf](http://www.mikecollier.eu/sites/default/files/downloads/Published_papers2small.pdf).

En parallèle, les SI ont perçu dès la fin de la Seconde Guerre mondiale les problèmes engendrés par l'exode rural dans les campagnes. Ils ont eu l'idée de développer un tourisme vert, ou tourisme rural, et d'inciter les touristes à redécouvrir les différents massifs. Le Verdon est le plus connu d'entre eux. Décrit comme un espace sauvage à conquérir dans les textes du XVIII<sup>e</sup> siècle, les touristes ne s'y aventurent pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle et lui préfèrent Avignon avec la cité des papes ou la « capitale parlementaire » d'Aix-en-Provence. Ainsi, ce sont les Provençaux eux-mêmes qui ont pris la plume pour inciter les populations à cette découverte. Le Verdon va faire l'objet d'une double mise en valeur, l'une touristique, l'autre économique afin d'augmenter les surfaces cultivables grâce à l'irrigation et au développement de travaux hydrauliques comme le canal du Verdon ou les projets d'usines électriques<sup>63</sup>. De ce fait, devenu porteur d'enjeux touristiques et hydrauliques considérables, le Verdon est l'objet d'un « fort antagonisme »<sup>64</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il devient « La Suisse du littoral » en été et se voit parcourir par quelques pionniers comme au sein de la Société de villégiature des Basses-Alpes fondée en 1893<sup>65</sup>. Mais les SI se concurrencent pour gérer et développer cet espace touristique, comme les SI de Draguignan et de la Haute-Vallée. En réalité, seul le TCF a les moyens de mettre en valeur le Verdon afin de le rendre accessible et attractif. Il faut attendre les années 1970 pour que le Verdon devienne « un pôle touristique majeur »<sup>66</sup>.

### **Le festival, outil pour rénover l'espace urbain**

Après 1945, le tourisme urbain se renouvelle peu à peu grâce au tourisme d'affaire d'une part et aux festivals d'autre part. L'un des plus connus est le festival de musique lyrique d'Aix-en-Provence, cité consacrée « ville d'eaux et d'art » entre 1927 et 1929. Malgré un projet thermal d'envergure, la difficile connexion ferroviaire avec Paris handicape quelques temps la ville. Après 1945, les acteurs du tourisme veulent faire d'Aix-en-Provence la capitale culturelle de la Provence. Désormais, elle s'appuie sur de nouveaux atouts comme de meilleures liaisons ferroviaires avec Paris, des paysages et une position historique, en tant que capitale administrative. Néanmoins, la ville connaît à l'époque un déclin social, démographique et politique auquel le tourisme parvient peu à peu à remédier<sup>67</sup>. Dès lors, les acteurs du tourisme pressentent l'intérêt d'un « climat littéraire » dynamique et productif. Quatre manifestations sont proposées entre le 15 mai et le 15 juillet, avec un festival de musique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais dont l'offre est dispersée. La première édition du festival lyrique a lieu en 1948, sur l'initiative de la comtesse Lily Pastré, Gabriel Dussurget et Henri Lambert. Installé dans la cour de l'archevêché pour la résonance, l'objectif est de dépêcher de jeunes talents. Dès 1949, le décor théâtral vient compléter la représentation lyrique et agrémenter d'ancien lieu, contribuant à la « monumentalisation du centre ancien »<sup>68</sup>. Toutefois, lorsque l'État intervient pour assainir les finances, le festival perd son autonomie.

---

<sup>63</sup> Alain COLLOMP, *La découverte des gorges du Verdon : histoire des travaux hydrauliques et du tourisme*, Édisud, 2002, p. 25-26 et 31.

<sup>64</sup> *Id.*, p. 7.

<sup>65</sup> *Id.*, p. 32.

<sup>66</sup> *Id.*, p. 122.

<sup>67</sup> Gregory BERTHIER, *op. cit.*, p. 33.

<sup>68</sup> Philippe VAUDOUR, *Aix-en-Provence (1850-1950), les faux semblants de l'immobilisme*, Presses universitaires de Provence, 2010, p. 245.

### III. La spécialisation de Grasse ou le résultat d'une vive concurrence sur la Côte d'Azur

À flanc de montagne, par 300 m d'altitude, Grasse est une cité aux ruelles « étroites et pentues », qui au XII<sup>e</sup> siècle possède un consulat autonome et le siège d'un diocèse<sup>69</sup>. En relation avec Gênes et Pise, c'est un centre politique et économique, avant que Nice et Cannes ne viennent définitivement la supplanter<sup>70</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, son microclimat et son sol de qualité permettent l'apparition d'espèces végétales qui vont faire sa renommée comme les orangers, les rosiers, les mimosas, les iris ou la lavande<sup>71</sup>. Mais, située à 19 km de la côte, elle est loin de la Côte d'Azur et privilégie une identité provençale.

L'éloignement n'en fait pas une destination idéale et ses « canalisations séculaires mal drainées et peu étanches » diffusent des odeurs pestilentielles, sources de morbidité<sup>72</sup>. Cependant, au XIX<sup>e</sup> siècle, les progrès techniques favorisent le développement de la parfumerie<sup>73</sup>. Ainsi, de la cueillette des fleurs, comme le jasmin, aux danses liées aux fleurs en passant par la célèbre fête des fleurs, ce produit rythme la vie quotidienne et les loisirs des Grassois<sup>74</sup>. Encouragée et sublimée par la bourgeoisie d'affaires et les vieilles familles grassoises à la tête de la cité<sup>75</sup>, cette industrie forge la renommée de la ville. Son détachement du Var en 1860, avec le rattachement des Alpes-Maritimes à la France, impose à Grasse la redéfinition de son identité locale amputée de ses racines provençales<sup>76</sup>. À cela s'ajoute la disparition progressive de ses champs de fleurs qui nuit lentement à sa réputation<sup>77</sup>.

#### Le pays grassois, territoire de prédilection

En 1957, alors que les villes alentours réclament l'obtention de leur propre SI, Grasse préconise la fusion des petits bureaux pour conserver un poids important au sein de la fédération. Elle se place ainsi au cœur des réseaux touristiques et obtient son statut régional, signe de reconnaissance<sup>78</sup>. Sa politique prend en compte le « pays de Grasse », dont le terme est employé par les pouvoirs publics pour désigner la ville et sa dizaine de villages périphériques. C'est ce que Chloé Rosati-Marzetti appelle une « microrégion climatique »<sup>79</sup>.

Le SI de Grasse organise une « tournée d'information » avec les syndicats de la région, dont ceux de Cannes, Antibes, Menton, Cagnes-sur-Mer, Saint-Raphaël et Vence, afin de développer des relations et une meilleure coordination. En parallèle, il établit le lien entre les SI et les OT du « pays de Grasse » tels Auribeau, Cabris, Gréolières, Opio et Peymeinade. De ce fait, le SI fait ressortir ses deux cercles d'action touristique : le pays, au sens de « la

<sup>69</sup> Chloé ROSATI-MARZETTI, *L'identité d'une ville à travers ses artefacts : Grasse de 1860 à nos jours, étude de la co-construction d'un imaginaire touristique et d'une identité locale*, Thèse soutenue en juillet 2013, Université de Nice Sophia-Antipolis, p.30. Thèse consultée auprès de l'auteur en septembre 2013.

<sup>70</sup> Jean-Michel GOUX, *Grasse au temps des parfumeurs*, Saint-Martin de la Brasque, Éditions C.L.C. et Plein Soleil, 2005, p. 9.

<sup>71</sup> Sylvie BAUDEQUIN-MAISONNEUVE, « Présence des fleurs en pays grassois », dans *Recherches Régionales*, n° 137, octobre 1996, consulté en août 2013, [en ligne], <http://www.cg06.fr/cms/cg06/upload/decouvrir-les-am/fr/files/rr137-presence.pdf>.

<sup>72</sup> Chloé ROSATI-MARZETTI, *op. cit.*, p. 22.

<sup>73</sup> *Id.*, p. 8.

<sup>74</sup> Parmi les danses liées aux fleurs, il y a celle des jardinières où les hommes tiennent entre leurs mains des arceaux fleuris. Voir : Sylvie BAUDEQUIN-MAISONNEUVE, *art. cit.*, [en ligne].

<sup>75</sup> Paul GONNET, *Histoire de Grasse et de sa région*, Lyon, Horvath, 1984, p. 103.

<sup>76</sup> Chloé ROSATI-MARZETTI, *op. cit.*, p. 19.

<sup>77</sup> Christian de CARNE-CARNAVALET, *Une ville à la campagne, un exemple unique en France : Grasse*, janvier 2010, [en ligne], consulté en août 2013, [www.fleursparfumees.com/une\\_ville\\_a\\_la\\_campagne.pdf](http://www.fleursparfumees.com/une_ville_a_la_campagne.pdf).

<sup>78</sup> Arch. mun. de Grasse, 28 W 14, rapport de Jack Bergeron sur l'activité du SI, 22 mars 1958.

<sup>79</sup> Chloé ROSATI-MARZETTI, *op. cit.*, p. 55.

contrée, le territoire auquel on appartient, dont on est originaire, dont on a la charge »<sup>80</sup>, et le département. Son dynamisme est récompensé par l'obtention du titre de TSI – Tourisme, Services, Information –, lui permettant dès lors d'appartenir à la catégorie A des SI, au même titre que Cannes, Antibes, Menton et Nice, Grasse, et de détenir le statut de « *Grand Syndicat d'Initiative* »<sup>81</sup>.

## Le parfum, un atout identitaire

Grasse s'est spécialisée dans le parfum, secteur économique très rentable. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, la tannerie est étendue sur le territoire grassois<sup>82</sup>, les espèces sauvages sont distillées dès le XVI<sup>e</sup> siècle mais ce n'est que le XVIII<sup>e</sup> siècle qui voit l'apogée des gantiers-parfumeurs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la parfumerie connaît un réel succès grâce au train et à sa spécialisation dans les essences naturelles<sup>83</sup>. En 1890, elle compte 70 parfumeries qui produisent environ 100 000 kg d'eau de fleur d'oranger et 600 000 kg de pommades aromatisées. La conquête des marchés européens, américains et orientaux, accompagnée par la modernisation des techniques d'exploitation, conforte le succès de la parfumerie grassoise. Fort de ce succès, les grands producteurs se sont regroupés en coopératives, faisant du parfum un « objet-souvenir » fondement de l'identité grassoise<sup>84</sup>.

La marque la plus connue reste la Maison Fragonard, du nom du célèbre peintre enfant du pays Jean-Honoré Fragonard. Grasse organise alors diverses manifestations pour commémorer l'artiste comme le centenaire de sa mort en 1906 ou le bicentenaire de sa naissance en 1932. Devenu le parrain de la ville et de son succès, Fragonard devient le nom de la parfumerie créée par Eugène Fuchs en 1926. De ce fait, ce patronyme est incontournable, notamment dans les guides touristiques du SI où les circuits touristiques commémorent aussi l'artiste<sup>85</sup>.

En parallèle, François Carnot a fondé la société Fragonard en 1919 pour permettre « *l'étude et la sauvegarde du patrimoine historique et artistique de la Basse-Provence, entre le Var et l'Argens* »<sup>86</sup>. Marié à Valentine Chiris, la fille d'un des plus importants parfumeurs grassois, il lance la création d'un musée pour sa ville d'adoption. Ouvert en 1921 et installé à l'hôtel Clapier-Cabris dès 1925<sup>87</sup>, le lieu reçoit une reconnaissance nationale lors du dixième anniversaire de son ouverture et du bicentenaire de la naissance de l'artiste. Le musée et ses collections sont cédés à la ville en 1952, même si la société Fragonard en conserve la gestion.

## Au-delà du parfum, quelle place pour Grasse ?

Après 1945, la réflexion sur le devenir de l'Europe rejoint l'idée d'une paix européenne. Différentes collaborations frontalières émergent comme les jumelages, dont les

<sup>80</sup> Alain REY, « pays », dans *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 2012, p. 2488.

<sup>81</sup> *Id.*

<sup>82</sup> Jean-Michel GOUX, *Grasse au temps des parfumeurs*, Saint-Martin de la Brasque, Éditions C.L.C et Plein Soleil, 2005, p. 67. À cette époque, une trentaine de tanneries sont en activité, la dernière ferme ses portes en 1914.

<sup>83</sup> Arch. mun. de Grasse, 15 W 120, Dr. Jean BOYER, *Histoire de Grasse*, s.d.

<sup>84</sup> Chloé ROSATI-MARZETTI, *op. cit.*, p. 20.

<sup>85</sup> Arch. mun. de Grasse, 28 W 18, dépliant du SI, Grasse, s.d.

<sup>86</sup> François Crepeaux, « Musées de grasse », s.l.n.d., [en ligne], consulté en septembre 2013, [http://grasseatous.viabloga.com/files//Crepeaux\\_MUSEES\\_DE\\_GRASSE.doc](http://grasseatous.viabloga.com/files//Crepeaux_MUSEES_DE_GRASSE.doc).

<sup>87</sup> Arch. mun. de Grasse, 15 W 88, Georges VINDRY, « Le musée Fragonard : musée provençal », dans *L'Indépendant*, n° 628, juin 1961. Appelé « le petit Trianon de Grasse », cet hôtel construit en 1774 se voit offrir une seconde vie grâce aux fonds provençaux et Fragonard, exposés au sein du musée.

cérémonies officielles sont marquées par des temps forts pour consolider l'accord. Les SI présents dans les comités de liaison perpétuent ainsi « *l'esprit international grassois* » déjà alimenté par la renommée de sa parfumerie<sup>88</sup>. Deux jumelages sont détaillés dans les archives municipales de la ville, celui d'Ingolstadt en Allemagne (1963)<sup>89</sup> et d'Opole en Pologne (1964). Avec le premier, la collaboration est culturelle, sous la forme d'une exposition itinérante franco-allemande, la venue de délégations et des échanges d'élèves. Pour le second, c'est sur l'initiative du maire d'Opole Karol Musiol et du comité des fêtes de Grasse, que les membres du SI ont tenté d'établir un pont avec un pays de l'Est de l'Europe. Outre la création de la section locale de l'association Amitiés franco-polonaises, une délégation française a visité Auschwitz pour effectuer un devoir de mémoire. Cette situation grassoise semble exceptionnelle puisque toutes ses villes jumelles sont également jumelées entre elles. De fait, Grasse a servi de pont entre l'Allemagne et la Pologne, contribuant ainsi à la construction de la paix européenne.

Par conséquent, même si l'identité de la Côte d'Azur est la plus connue pour les touristes, les réseaux touristiques de la future région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent dans un échelon régional fondé sur l'identité provençale. Ce sentiment, entretenu par les SI et adopté par la population locale, est un socle solide pour la constitution officielle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en 1956.

Toutefois, malgré le développement de l'arrière-pays à travers la mise en tourisme des massifs, on observe toujours une littoralisation des activités. Pour renouveler le tourisme dans les différents centres urbains, les SI ont participé à la mise en place des festivals. L'outil événementiel est devenu un produit touristique porteur « *d'images identifiantes* »<sup>90</sup> (Marc Augé). Cette activité a permis de transformer la ville en un espace de création où l'identité des lieux évolue en permanence et de consacrer des monuments anciens grâce à la venue des touristes. On constate donc une patrimonialisation des centres-villes. Enfin, le développement du tourisme industriel a permis le renouvellement de l'offre touristique locale afin de renforcer la spécialisation des villes et l'identité des lieux, dont la preuve de réussite dépend de l'acceptation manifestée par les populations locales.

---

<sup>88</sup> Paul GONNET, *op. cit.*, p. 145.

<sup>89</sup> Arch. mun. de Grasse, 15 W 88, lettre du sous-préfet au maire de Grasse, 3 octobre 1963. Le jumelage a été signé à Ingolstadt (RFA) le 7 mai 1963, puis à Grasse en septembre de la même année.

<sup>90</sup> Marc AUGÉ, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Aubier, 1994.

## L'INVENTION DES BAINS DE MER À NICE, ENTRE MODÈLE ANGLAIS ET MODÈLE ITALIEN

Alain BOTTARO

Depuis les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins anglais et en France l'université de Montpellier, ont imaginé une théorie de l'influence du climat et de la baignade sur la physiologie humaine. On assiste à une translation de la balnéothérapie depuis les stations thermales de l'intérieur, les spas anglais, vers les premières stations balnéaires maritimes. À partir des années 1750, s'amorce la descente des valétudinaires, les *invalids*, vers le Midi de la France à la recherche d'un climat et des eaux décrites comme salutaires. Ces préoccupations se doublent d'un phénomène de mode, du fait de la participation active de la *gentry* et de la famille royale. Les stations de la villégiature maritime au temps du paléotourisme ont bénéficié du patronage du souverain à leur création, ce fut le cas pour Brighton au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dieppe dans les années 1820, Livourne et Viareggio. La Maison de Savoie demeure fidèle au thermalisme alpin, à Bagni di Valdieri en particulier, la famille d'Angleterre apporta à Nice le patronage royal nécessaire qui manquait à sa naissance balnéaire. La dimension mondaine est une composante essentielle de ce tourisme médical, il en explique la croissance rapide du nombre de ses adeptes, la rapide étendue géographique de ses circuits et enfin l'impact social et culturel sur les territoires élus lieux de villégiature. Bath est la station thermale à la mode dans les années 1720, avant que la mode nouvelle du climat marin et du bain de mer ne viennent susciter le déplacement de la population des valétudinaires et de la famille royale, sous l'impulsion du prince régent, futur Georges IV, vers la côte sud de l'Angleterre. Ce mouvement aboutit au lancement de Brighton. Mais rapidement les *invalids* franchissent le *Channel* pour séjourner à Boulogne puis s'opère la descente vers le climat méditerranéen, Lyon d'abord, puis Montpellier, Hyères et Nice enfin. L'étape de Montpellier est importante car les médecins montpelliérains ont œuvré pour combattre le préjugé répandu que la Méditerranée, trop salée et trop chaude, était source de maladies. Ainsi Sète, dans le voisinage de Montpellier et de ses praticiens ainsi que des eaux de Balaruc, devient une des premières stations balnéaires en Méditerranée.

### Une micro société des loisirs sur les rivages toscans

Dans la migration balnéaire des Britanniques en Méditerranée à partir des années 1780, la Riviera semble constituer un jalon entre la Provence et la Toscane. Sur les côtes du grand-duché et jusqu'à Florence s'épanouit une micro société anglaise de la villégiature maritime. On comprend le rôle attractif qu'a pu jouer Livourne alors à l'apogée de ses activités commerciales liées aux privilèges du port-franc. La station thermale de Bagni di Lucca sur les contreforts voisins des Apennins attirait déjà les Britanniques. Dès les années 1780, un entrepreneur piémontais ouvre le premier établissement de bains à Livourne. La consécration de la Livourne balnéaire vient de la construction de bains pour la reine d'Étrurie<sup>91</sup> en 1806, à tel point qu'elle suscite la concurrence de la proche Viareggio à partir de 1816, station balnéaire sur le territoire du grand-duché de Lucques, où règne Marie-Louise d'Autriche. C'est dans la colonie anglaise de Toscane qu'apparaissent des comportements culturels, marginaux pour l'époque mais qui se révèlent a posteriori comme les signes

---

<sup>91</sup> Voir Daniela VIANELLI, « Talassoterapia nella Livorno del passato », dans *Comune notizie*, n° 3. Livourne : Comune di Livorno, 2008. Voir le lien : <http://www.comune.livorno.it>. Coïncidence intéressante, les hôtes, après la Révolution, de la villa de Lady Penelope Rivers, la première villa maritime construite à Nice, furent Pauline Bonaparte qui partit ensuite séjourner à Viareggio où elle fit édifier la première villa maritime, la villa *Paolina*, et Marie-Louise d'Étrurie en exil, qui y mourut.

annonciateurs de nouveaux rapports au corps et à la nature, caractéristiques de la société des loisirs du XX<sup>e</sup> siècle : ils sont le fait de personnalités hors norme comme les poètes Byron et Shelley. À travers leur correspondance, la mer apparaît centrale dans leurs séjours prolongés à Livourne, Viareggio et Lerici, durant les années 1820. Elle n'est plus le lieu du danger ou du labeur mais celui du plaisir : Lord Byron achète un *yacht* à Gênes, il pratique avec Shelley une navigation de plaisance et la pêche le long des côtes, Byron traverse le golfe de La Spezia à la nage pour l'exploit sportif<sup>92</sup>. L'expérience se termine tragiquement pour Shelley qui meurt au large de Viareggio emporté par une tempête.

### Le bain pionnier de Tobia Smollett

Nice n'eut pas un inventeur à ses débuts comme nombre des stations de villégiature balnéaire mais plutôt un publiciste en la personne du médecin écossais Tobias Smollett. Sur les routes de la villégiature d'hiver sur les bords de la Méditerranée qui s'esquisse dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le séjour niçois parvient à s'imposer parmi les « *must* » de la villégiature d'hiver de la *gentry*. Le succès a deux causes principales, l'influence des récits de Tobias Smollett auprès du public anglais et la participation assidue de la famille royale d'Angleterre. Un personnage emblématique de ces premiers touristes britanniques est sans nul doute le médecin écossais Tobias Smollett. Il est médecin mais aussi malade. Il est écrivain mais aussi curieux d'antiquités, en somme tous les ingrédients de son séjour niçois vont captiver ses lecteurs qui furent nombreux. Son *Voyage*, qu'il publie dans les années 1765, va diffuser la connaissance du pays niçois et contribuer à le populariser outre-Manche.

Chez Smollett, le médecin et le malade parlent aussi au lecteur : il analyse le climat, note la manifestation des météores, l'orage, les nuages, le vent, il mesure la température. Mais il scrute aussi son corps. À l'auscultation de la nature extérieure répond l'analyse d'une météorologie corporelle, elle aussi soumise à des variations<sup>93</sup>. Il s'agit donc de porter remède aux dérèglements du corps que sont les maladies par l'influence bénéfique du climat mais aussi de la mer. Il est probablement un des premiers adeptes du bain de mer à Nice : « *Les gens furent très surpris lorsque je commençais à me baigner au début du mois de mai. Ils trouvaient curieux qu'un homme apparemment poitrinaire plongeât dans la mer, surtout par un temps aussi froid, et des médecins prévoyaient une mort immédiate. Mais lorsqu'il apparut que grâce à mes bains je me portais de mieux en mieux, des officiers suisses en firent autant, plusieurs habitants de Nice suivirent notre exemple* »<sup>94</sup>. Smollett s'applique à lui-même, les cures prescrites à Brighton. La balnéothérapie, si elle met l'accent sur la nature des eaux, douces ou marines, se préoccupe aussi de leur température. Aussi Smollett pratique-t-il les bains froids, prisés à son époque. Le XIX<sup>e</sup> siècle expérimentera les bains tièdes puis chauds, on proposait des bains de mer chauffés, avant de renouer en fin de siècle avec les bains froids. Smollett préconise ensuite pour les femmes le bain dit à la lame : « *Si jamais une dame pouvait faire planter sur la plage une tente pour mettre et enlever son costume de bain, elle devrait également veiller à être convenablement assistée pour se mettre à l'eau et encore ne pourrait-elle plonger la tête la première, ce qui est la façon la plus efficace et la moins dangereuse de se baigner.* »<sup>95</sup> En effet, la faculté préconisait l'immersion brutale de la patiente et le contact « à la lame ». Par le choc de la vague et le brusque changement de température du corps, les tissus devenaient perméables à l'eau salée, tandis que le mouvement

<sup>92</sup> Percy Bysshe SHELLEY, *Essays, letters from abroad, translations and fragments*, édition établie par Mary Shelley. Londres : éd. Edward Moxon, 1840, lettres n° 63-67, p. 344-360.

<sup>93</sup> La correspondance entre une météorologie corporelle et l'univers a été mise en exergue par Alain Corbin.

<sup>94</sup> Tobias George SMOLLETT, *Voyages à travers la France et l'Italie* [traduction de *Travels through France and Italy*]. Paris : éditions José Corti, 1994, p. 214.

<sup>95</sup> *Id.*

brusque de la vague devait permettre aux organes de retrouver leur position et leur fonctionnement. Ce choc salutaire était prescrit en particulier aux femmes stériles<sup>96</sup>.

### Du thermalisme aux bains de mer, le modèle anglais

Du bain pionnier de Smollett aux années 1860, Nice concentra l'activité balnéaire de la Riviera. Peut-on identifier à Nice ce rôle précurseur de la relation entre thermalisme et bains de mer que décrit Alain Corbin à propos de la naissance des stations balnéaires anglaises? Nous pouvons le penser. Rappelons qu'un thermalisme séculaire existe en pays niçois qui a attiré très tôt les voyageurs étrangers : les eaux de Berthemont dans la vallée de la Vésubie avaient leur réputation et, à l'instar des Capucins à Spa ou des Récollets à Caunteret, l'établissement thermal est tenu par un ecclésiastique, le prieur du lieu<sup>97</sup>. Mais l'accès demeure périlleux depuis la côte. Rosalinde Rancher saisit parfaitement l'enjeu du thermalisme pour le développement de la vocation balnéaire. Il écrit en 1826 que « *si jamais on réussissait à former un chemin où la voiture puisse passer pour aller dans la vallée de la Vésubia jusqu'à Belver [Belvedere] et Roccabigliere... on pourrait profiter des eaux dites de Barthemont pour y établir des bains. Ce sont des eaux de la nature de celles de Seltz et de Courmayeur. On procurerait ainsi un grand avantage aux étrangers en leur faisant trouver à peu de distance un climat chaud en hiver et frais en été et des bains de mer à côté d'eaux minérales* »<sup>98</sup>. La campagne niçoise est parcourue de sources publiques qui attirent les premiers curistes, faute de spa à proximité : lors de son séjour de 1811, la duchesse de Modène fréquente les sources du quartier de Saint-Etienne<sup>99</sup>. Mais le premier établissement, éphémère, de bains de mer ne semble pas avoir de lien avec les eaux thermales. Le chroniqueur niçois Joseph Bonifacy relate le lancement du « *bateau de bains* » le 27 juillet 1822<sup>100</sup>. Il s'apparenterait à ces sortes de pontons supportant des cabines de canisses selon l'usage qui se pratiquait à Naples au pied du Posilippe, ou encore à Rome dans le lit du Tibre. Cette année semble décisive pour le lancement des bains de mer à Nice puisqu'une note du docteur Richelmi de 1822 précise que « *des actionnaires font maintenant travailler à un établissement de bains de mer, froids et chauds, qu'il se proposent de mettre en activité avant la fin du mois d'août prochain* »<sup>101</sup>. Nous sommes donc contemporains de l'ouverture des bains de Dieppe, le premier grand établissement balnéaire du littoral français. Il faudra attendre les années 1850 pour assister au lancement des premiers grands établissements de bains à Nice, en relation avec les stations thermales de l'intérieur et avec la clientèle anglaise. C'est l'établissement hydropathique de la chartreuse de Pesio en Piémont qui joue le rôle de catalyseur pour le balnéaire niçois. Son directeur, le docteur Brandeis exerce aussi à Nice comme médecin des bains de l'hôtel de la Pension anglaise, ouverts par Ferdinand Guarducci en 1856. Un prospectus vante en ces termes « *l'établissement hydropathique et maison de plaisance... à la chartreuse de Val Pesio, près Coni, en Piémont, Graefenberg sous le ciel d'Italie... Tout s'y trouve : sources nombreuses d'eau fraîche, pure et limpide ; salubrité de*

<sup>96</sup> Pour l'histoire des origines du désir du rivage dans la société européenne, on se reportera à l'étude d'Alain Corbin : *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris : Aubier, 1988. Sa démarche fondatrice dans le champ de la recherche sur l'histoire des mentalités et son érudition ont guidé la présente communication. Pour une histoire des bains de mer, on pourra se reporter aussi à l'ouvrage de Rafaël Pic, *L'Europe des bains de mer*, Paris : Éd. Nicolas Chaudun, 2009.

<sup>97</sup> Archivio di Stato di Torino, Archivio camerale, articolo 755, fascicolo 489 (adjudication des bains de Roquebillière, 1684).

<sup>98</sup> Rosalinde RANCHER, *Guide des étrangers à Nice*. Nice : Société typographique, 1826.

<sup>99</sup> Pierre RICHELMI, *Essai sur les agréments et sur la salubrité du climat de Nice*, Nice : chez Canis, 1822, p. 163.

<sup>100</sup> Arch. mun. Nice, manuscrits Bonifacy, 1822.

<sup>101</sup> Pierre RICHELMI, *op. cit.*, p.54.

*l'air, constitution médicale des plus favorable attestée par la santé robuste de la population... chapelle, cabinet de lecture, billard, parc, gymnastique etc. Pour mettre ces rares privilèges du Ciel en harmonie avec le nouveau système de l'art de guérir, M. le docteur Brandeis, directeur de l'Établissement, s'est rendu l'an dernier à Graefenberg pour mieux étudier les modifications récemment introduites par Priessnitz dans l'Hydrothérapie* »<sup>102</sup> À l'instar de Bagni di Lucca dans les Alpes apuanes du pays de Lucques, les stations thermales des Apennins piémontais jouissaient, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une notoriété internationale : Acqui Terme était connu et fréquenté par les curistes français sous le Premier Empire, attirés par les brochures vantant les bienfaits de ses eaux<sup>103</sup>. Participant de cet engouement, la duchesse de Galliera lance dans les années 1850 l'établissement hydrothérapique de Voltaggio dans le haut pays de Gênes. C'est aussi à Pesio qu'exerce un des principaux promoteurs des bains de mer à Nice, le docteur Lefèvre. Comme son confrère Brandeis, ce dernier ouvre un établissement de bains de mer à partir d'une expérience et probablement d'un renom acquis dans le thermalisme. Les débuts sont d'ailleurs hésitants puisqu'il choisit de s'installer auprès d'une source de la campagne niçoise, la fontaine de Mouraille : ses installations sont dotées de chambres à douche alimentées par les eaux de la source<sup>104</sup>. Cette première tentative fait long feu puisqu'il se transporte en 1859 sur la falaise du quartier du Lazaret au pied du Mont-Boron qui concentre pour quelques années, entre 1857 et 1860 les maisons de santé des nouvelles thérapies, destinées à une riche clientèle internationale.

### **Le Lazaret et la Croix-de-Marbre, les premiers quartiers de bains de mer**

Le quartier du Lazaret à l'est du port est encore à l'écart du développement urbain et à l'opposé du quartier anglais de la Croix-de-Marbre. Il semble que la côte rocheuse ait été recherchée pour y fonder des bains à la lame dans lesquels les patients sont plongés directement quelques minutes dans le flot avant d'être frictionnés dans des linges. Il ne s'agissait que d'un retour aux sources de la baignade populaire à laquelle s'adonnaient les Niçois dans les rochers du Lazaret, on pouvait cacher au regard sa nudité et on y avait pied. Le seul témoignage connu du bain de mer populaire, qui ne doit rien à la villégiature anglaise, demeure une aquarelle de l'album de Clément Roassal de 1832 : on y voit un groupe de quatre femmes accompagnées d'un enfant. L'une d'entre elles est assise sur un rocher, une autre sur la grève, toutes ont retroussé leur robe pour prendre un bain à mi-mollet<sup>105</sup>. Le docteur Richelmi rallie la voix populaire en faveur du Lazaret : « *sur la plus grande partie de ce rivage, à portée de cette ville (si l'on en excepte, jusqu'à un certain point le quartier du Lazareth, où le peu de profondeur de la plage permet de s'élancer en toute sécurité), les baigneurs sont assez souvent embarrassés de trouver un local assez sûr et assez propre pour se baigner* »<sup>106</sup>.

Comme Brandeis ou encore le docteur Mourge, médecin-inspecteur du grand établissement de Dieppe dans les années 1820, Lefèvre est un disciple du fondateur de l'école nordique de la balnéothérapie, le médecin polonais Vincent Priessnitz, qui préconise les bains d'eau froide et les compresses de linge humide. Les souvenirs d'une patiente nous restituent l'intérieur spartiate de ce genre d'établissement : « *l'intérieur de l'habitation ressemblait à*

<sup>102</sup> Archives privée J.-P. Barety.

<sup>103</sup> Jean-Charles LESNE, *Notice historique et statistique sur la ville d'Acqui et ses environs, ses eaux thermales, et l'établissement militaire au-delà de la Bormida*, Alessandria, 1808. Giuseppe MOJON, *Analyse des eaux sulfureuses et thermales d'Acqui*, Gênes, 1808.

<sup>104</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de première instance de Nice, 3 U 1/1130.

<sup>105</sup> L'album est conservé au Musée d'Art et d'histoire de Nice. Voir Jean-Paul POTRON et Hervé BARELLI, *Vues de Nice et de ses environs*, Nice : Centre du Patrimoine de la Ville de Nice, 2005.

<sup>106</sup> Pierre RICHELMI. *op. cit.*, p. 53-54.

celui d'une hôtellerie. Un escalier de moulin conduisait à des chambres qu'on pouvait appeler cellules. Chacune d'elle avait un lit enveloppé d'un tulle blanc, une table, deux chaises et une petite glace dans laquelle on avait le visage tout de travers. Un sombre couloir séparait les cellules d'une galerie d'où l'on apercevait la mer et la pointe neigeuse des Alpes. »<sup>107</sup> Sur une portion contigüe du rivage, un projet d'une autre ampleur architecturale se dessine en 1857, imaginé par un autre médecin de l'école polonaise, le docteur Alexandre Lubanski. Son financement est confié à une Société des bains de mer de Nice qui se constitue dans ce but en 1857 avec à sa tête un groupement de négociants locaux<sup>108</sup>. Ils nomment le docteur Lubanski qui dirige en fait les opérations. Il projette d'édifier un vaste complexe balnéaire scindé en deux domaines voisins : l'un, pour les bains d'eau douce, est un quadrilatère avec cour intérieure et ailes latérales au centre d'un jardin à l'anglaise, l'autre, pour les bains de mer, construit sur les récifs, est un bâtiment néo-classique formant une exèdre asymétrique épousant les contraintes du site et enserrant une anse artificielle. L'édifice possèdera un corps central sur la mer et deux ailes latérales avec une terrasse en rez-de-chaussée au niveau des flots de l'anse. On y tendra des velums. Le projet reprend le déploiement des équipements autour d'une anse que l'on rencontre à Marseille à l'anse des Catalans et au Roucas-blanc qui étaient confrontés aux mêmes contraintes topographiques d'une côte découpée en récifs et en plages étroites. Il ne vit jamais le jour<sup>109</sup>.

Si l'on ajoute aux domaines des médecins Lefèvre et Lubanski, les bains privés que le colonel Smith veut établir sur cette côte dans la dépendance de son château, les falaises du Lazaret connaissent un engouement qui n'est pas sans rappeler le succès des *stabilimenti* livournais surplombant la mer<sup>110</sup>. La mémoire collective niçoise gardera longtemps le souvenir de la « cabine » du docteur Lefèvre à partir de laquelle on accédait à la mer. Enfin, venant compléter le paysage médical du quartier au cours de cette décennie 1850, il convient de noter la présence dans le voisinage des propriétés du docteur Myèvre<sup>111</sup>, tenant de l'électrothérapie, et du capitaine Claridge, propagateur de l'automédication par l'hydrothérapie en Angleterre<sup>112</sup>. Les rapports d'experts demandés lors de procès laissent entrevoir la précarité de ces établissements souvent construits à la hâte. Ainsi, la maison du docteur Lefèvre, à l'abandon dès 1860, est inspectée : « la maison se compose d'un rez-de-chaussée, divisé en plusieurs chambres à douche, une piscine, un petit magasin et rétro-magasin dont Monsieur Lefèvre se servait d'écurie, une remise au couchant et un lieu d'aisance au levant. D'un premier étage divisé en cinq chambres à lit. D'un second étage divisé en deux chambres à lit, un cabinet, une petite cuisine vers le nord et une remise au couchant. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont parquetés en bois et le second étage est pavé en briques hexagones de Marseille. Toute la maison et ses attenants sont couverts en tuiles à l'usage du pays. »<sup>113</sup> La magnificence des projets niçois avortés et la rusticité de ceux réalisés met en exergue le manque chronique de capitaux investis et l'ambiguïté du luxe dans les programmes de l'architecture balnéaire de la Riviera. Le luxe est suggéré par l'élitisme thérapeutique proposé et par un décor sommaire empruntant aux codes esthétiques savants, en particulier ceux du néo-classicisme. Mais derrière cette modernité de façade répondant aux goûts de l'élite internationale de la villégiature, se révèlent d'autres choix, ceux d'un mode de

<sup>107</sup> Valérie FEUILLET, *Quelques années de ma vie*, Paris : Calmann Lévy, 1894, cité dans Véronique Thuin-Chaudron, « Le Mont-Boron autour des années 1860, une colline en pleine mutation », dans *Nice-Historique*, janvier-mars 2011, p. 15.

<sup>108</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de commerce de Nice, 5 FS 265 et fonds notarial Vincent Fighiera, 3 E 15/201, acte du 27 avril 1857.

<sup>109</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds de l'intendance-générale de Nice, 1 FS 350 et 2 Q 69.

<sup>110</sup> Pour l'histoire du quartier du Lazaret, voir Véronique THUIN-CHAUDRON, *op. cit.*, p. 2-45.

<sup>111</sup> Myevre, *De l'électricité médicale*, Lyon, 1838.

<sup>112</sup> Richard CLARIDGE, *Every man his own doctor : the cold water, tepid water and friction-cure*, Londres, 1849.

<sup>113</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de première instance de Nice, 3 U 1/1130.

construction et de matériaux tout traditionnels dictés par l'économie et sans doute le calcul d'une rentabilité à court terme. Les thermes de Monaco, datant de ces mêmes années, présentent cette même combinaison d'une construction élémentaire de facture locale, avec sa couverture en tuile romaines, avec des éléments inédits, ici une large véranda occupant la moitié de la surface de l'édifice et un balcon en avant-corps donnant en surplomb sur la mer, le tout ouvrant sur les flots par deux escaliers. On distingue côté terre une façade couronnée de balustres.

Mais le quartier de la Croix-de-marbre ne paraît guère entrer en concurrence avec les maisons de santé du Lazaret. En effet, l'essor de la balnéothérapie ne se cantonne pas au rivage mais s'inscrit dans le paysage urbain sous la forme d'établissements autonomes ou dépendant d'un hôtel, du type de celui des bains du docteur Brandeis à l'hôtel de la Pension anglaise. Là, deux types de services sont offerts, les baignoires d'eau douce ou de mer froide ou chaude, ou encore la livraison à domicile de l'eau de mer. L'expertise des bains des Quatre-saisons, voisins de la Pension anglaise au Jardin public, livre une description de ce type d'établissement quasi artisanal dans les années 1860 : « vérifier si la grande caisse en zinc, les dix-huit barils servant au transport des bains à domicile, ainsi que le linge sont hors d'état de servir et de pouvoir être réparés [...] Que la grande chaudière [...] est beaucoup usée, que le fonds paraît avoir été changé en entier depuis quelques années [...] Ayant interrogé le sieur Fidel Lorner, chaudronnier mécanicien qui se trouvait présent comme chargé des réparations [...] Sur l'invitation dudit défendeur, j'ai reconnu en outre que dans cet établissement de bains il existe deux autres chaudières dont une contient la moitié à peu près du volume de la précédente, mais qui ne peut servir que pour l'alimentation des baignoires existans à droite et servant pour les bains d'été, attendu que ces baignoires sont en marbre, à l'exception de trois seulement ; et non pas pour le côté gauche destiné pour la saison d'hiver ou tous [sic] les baignoires sont en zinc »<sup>114</sup>. Le Guide de Risso dénombre trois bains publics en ville en 1844<sup>115</sup>. Les nouveaux hôtels aux abords du Jardin public sont dotés d'un établissement de bain, ainsi l'hôtel de la Pension anglaise en 1856, l'Hôtel des Anglais en 1860 ou encore l'Hôtel de l'Europe. Le propriétaire de ce dernier, Jean-Baptiste Cabasse, a parfaitement compris la dynamique du couple station thermale-station balnéaire en tentant de lancer un spa dans le haut-pays en annexe de ses bains de mer. Brandeis était allé du thermalisme aux bains de mer, selon le schéma anglais, tandis que Cabasse, qui est hôtelier et non médecin, renverse la dialectique balnéaire dans les années 1860 en ouvrant après son établissement de la côte, sa maison de plaisance et de bains à Saint-Dalmas-de-Tende, dans la partie italienne de la vallée de la Roya, qui fonctionne durant l'été. Pour autant, les plages bordant le quartier de la Croix-de-marbre et les Ponchettes, le quartier des pêcheurs devant la ville ancienne, ne sont pas demeurées à l'écart de l'essor des bains de mer après le premier essai de 1822. Le sommier des baux de l'administration des domaines atteste dans les années 1860 de la multiplication des autorisations d'occupation temporaire du rivage pour l'installation de cabines de bain<sup>116</sup>. Cet essor paraît être en relation avec le percement de la promenade littorale imaginé là encore en 1822 et désignée officiellement en 1844 promenade des Anglais. Parmi les concessionnaires on y trouve trois types principaux : la majeure partie de ces bains sont de modestes établissements dont la dimension semble fixée par l'administration des domaines à 200 mètres carrés. Quelques-unes n'ont qu'une dizaine de mètres carrés. Les propriétaires des deux sexes sont qualifiés de baigneurs, ils participent à un artisanat des bains de mer alors en plein essor. Certains cependant, comme le baigneur Lambert, viennent de Cannes pour ouvrir un établissement de quelques cabines sur la Promenade niçoise après 1860. Le second type est la concession à une société des bains, le

<sup>114</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, *id.*, 3 U 1/1133.

<sup>115</sup> Antoine RISSO, *Nouveau guide du voyageur dans Nice*. Nice : Société typographique, 1844, p.76.

<sup>116</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, sous-série 2 Q.

seul cas recensé est la concession d'Amat avoisinant les 6 000 mètres carrés. Elle devait préfigurer la construction d'un casino en front de mer, reprenant en 1869 le projet antérieur de Rocca sans plus de succès. Enfin, existe aussi aux abords du quartier des hivernants, la concession pour une cabine à usage privé comme celle du prince de Wittgenstein. On sait peu de chose sur ces cabines, si ce n'est à travers les sources iconographiques : une vue photographique des années 1860 atteste de la présence de *bathing-machines* devant l'Hôtel Victoria, probablement le second hôtel avec l'Hôtel des Anglais, ouvert sur le front de mer. Elles semblent circuler sur des rails ou des planches perpendiculaires au rivage qui leur permettent une descente et une montée sur la plage de galets. Dès 1844, le naturaliste niçois Antoine Risso opère une distinction intéressante entre les différents types de cabine selon les lieux. Il distingue, en effet, les cabines fixes d'une cabine ambulante d'origine anglaise : « *on a aussi construit sur les bords de la mer des cabanes en planches pour prendre des bains ; soit au Lazaret, soit sur le rivage des Ponchettes. On y voit une maisonnette en bois construite à l'anglaise que l'on fait entrer dans l'eau jusques où se brise la lame. Elle stationne sur la plage du quartier de la Croix-de-marbre.* »<sup>117</sup> Les peintres et illustrateurs ont représenté des constructions plus ou moins luxueuses en bois sur pilotis sur la Promenade à Nice comme à la Croisette à Cannes, comme les bains Georges ou les bains Bottin. À Cannes, les bains semblent liés au Cercle nautique, ils sont des lieux de mondanité autant que de soin, à l'instar des stations de l'océan. Ce type de bain triomphe dans le projet Rocca de 1864, un des projets-phares imaginés par les entrepreneurs français au lendemain du rattachement de Nice à la France et à l'arrivée du chemin de fer. Ce projet unit la ville nouvelle au centre ancien en proposant deux pavillons de part et d'autre de l'embouchure du Paillon en aval du Jardin public, reliés par une passerelle. Des jardins seraient dessinés sur une terrasse aménagée sur la plage ! Les pavillons permettent les bains de mer ou en piscine, ils possèdent une buvette d'eau à l'instar des stations thermales mais aussi des galeries pour la promenade. Ce projet non réalisé préfigure la création de la Jetée-Promenade à ce même emplacement en 1882.

La naissance des bains de mer à Nice met en lumière la place originale de la station entre pratiques anglaise et italienne des bains à la lame. Elle permet de faire deux constats en ce sens : en premier lieu, nous avons pu identifier à Nice une origine thermale de la vocation balnéaire, selon le modèle développé en Angleterre. Le couple Nice-Berthemont mais plus encore le couple Nice-Pesio correspondent à ce schéma. Ensuite, nous avons perçu la coexistence de deux quartiers balnéaires primitifs correspondant à deux types de sites qui conditionnent chacun une pratique du bain. D'un côté, le site de falaise ou de crique du lazaret avec établissements en surplomb, qui dérive du modèle présent en Italie, à Livourne ou au Posilippe dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce modèle se retrouve à Marseille dans les anses des Catalans et du Roucas Blanc. D'autre part, le site de grève de la baie des Anges, des Ponchettes à la Croix-de-Marbre. Après une apparition éphémère d'un établissement de cabine sur ponton en 1822 selon, là encore, un usage italien, la plage niçoise devient le lieu de l'implantation des cabines fixes ou roulantes, les *bathing-machines* du modèle anglais.

Dans l'histoire de la pratique balnéaire à Nice, les transferts culturels ne semblent pas provenir des rivages français de la Méditerranée mais davantage des stations italiennes et anglaises, le modèle anglais paraissant dominant.

---

<sup>117</sup> Antoine RISSO, *op. cit.*, p.76.

## LA CCI, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME AZURÉEN ET DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE DES ALPES-MARITIMES

**Michel TSCHANN,**  
**membre élu de la chambre de Commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur,**  
**en charge du tourisme**

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être avec vous cet après-midi pour ce colloque consacré au tourisme dans les Alpes-Maritimes.

Je vous prie d'excuser l'absence de Bernard KLEYNHOF, le président de la CCI Nice Côte d'Azur, qui ne peut être avec nous et m'a demandé de le représenter en ma qualité de membre élu de la CCI, en charge du tourisme.

Avec 11 millions de touristes, les Alpes-Maritimes confortent la destination « Côte d'Azur » comme une référence mondiale et fait du tourisme la première activité économique de notre département. Tous les professionnels du secteur participent chaque jour à l'attractivité touristique et à la visibilité de notre territoire. Mais le soleil ne suffit pas !

Étant moi-même dirigeant d'hôtel, je sais que les attentes des clients évoluent et que nous devons sans cesse renouveler notre offre pour rester compétitifs. Je sais également que c'est en anticipant les nouveaux modes de consommation que nous pourrions gagner des parts de marché et attirer une nouvelle clientèle.

Je ne vais pas vous abreuver de chiffres, une donnée résume la cartographie d'ensemble : dans les Alpes-Maritimes, le secteur touristique représente 18 % des emplois directs, c'est-à-dire près de 75 000 emplois.

L'ensemble des acteurs du tourisme azuréen joue un rôle primordial en termes de dynamisme économique, de lien social et d'emploi dans nos villes.

La CCI est un acteur majeur du tourisme azuréen avec les concessions qu'elle gère. C'est le cas avec les quatre ports départementaux que sont Nice, Villefranche Darse, Golfe-Juan et Cannes.

Nous avons déployé un plan ambitieux d'investissements pour moderniser et faire de ces installations des outils adaptés d'attractivité pour ce qui concerne notamment les activités de croisière et de plaisance.

Si la destination « Côte d'Azur » reste une valeur sûre, elle ne rime pas forcément avec « facilité ». Les touristes sont fortement attirés par de nombreuses destinations. Comme dans tous vos territoires, le touriste a aussi des exigences élevées et a besoin d'être rassuré : d'avoir la meilleure qualité de services et des dépenses justes.

Pour cela, nous menons des actions de sensibilisation pour stimuler les professionnels à améliorer leurs pratiques et à faire usage des nouvelles technologies. C'est ainsi que nous organisons régulièrement, avec nos partenaires, des **Rencontres du Tourisme**, qui apportent un angle de vision nouveau sur les sujets d'actualités liés au tourisme, pour dialoguer et échanger sur de bonnes pratiques. Lors des dernières éditions, nous avons principalement misé sur la manière d'attirer les clients par le web et le mobile. Notre prochain rendez-vous porte sur la visibilité web et de l'accueil des nouveaux touristes sur la Côte d'Azur, notamment de la clientèle chinoise.

Nous proposons aussi des outils et des programmes d'accompagnement pour améliorer la compétitivité et la visibilité des établissements touristiques par l'obtention de labels de références : Ecolabels, Qualité Tourisme, Bistrot de pays ou titre de maître restaurateur qui sont autant de reconnaissances des savoir-faire « *made in Côte d'Azur* » indispensables pour fidéliser la clientèle.

Ce sont aussi des rendez-vous de *networking* entre professionnels du tourisme pour développer les échanges d'affaires et dont la dernière édition s'est déroulée le 20 mars dernier à l'Allianz Riviera.

Nous travaillons enfin en coopération avec le Comité régional du Tourisme pour avoir des informations précises sur les données du secteur de l'industrie touristique et pour améliorer nos prévisions, nos comparaisons entre grandes capitales touristiques et nos politiques tarifaires.

Nous savons aussi que les contraintes qui pèsent sur le secteur n'ont jamais été aussi fortes. Les contraintes réglementaires, concurrentielles, numériques, mais aussi la gestion et la fidélisation de vos salariés sont très difficiles.

Dans ce contexte, toutes les CCI en France ont pour vocation de défendre les intérêts des professionnels et d'être leur porte-voix. C'est le cas pour les dispositifs réglementaires, comme la hausse de la TVA dans la restauration, ou plus particulièrement sur notre territoire, pour la révision du décret des plages 2006, qui menace de fermeture quelques restaurants du littoral.

La CCI Nice Côte d'Azur entend donc soutenir les professionnels contre tous les dispositifs qui rendent périlleux l'exercice de leurs métiers. Nous avons ainsi des relations de travail suivies avec Monsieur le Préfet et les services de l'État sur ces sujets.

Enfin, il est vital d'anticiper le tourisme de demain en mettant en place les conditions qui vous permettront d'innover et de développer de nouveaux avantages concurrentiels, de nouveaux marchés.

Le tourisme Durable doit devenir une partie intégrante de l'activité car il est un moyen d'assurer la pérennité du premier secteur économique de la Côte d'Azur et de la France.

Vous le voyez, la compétitivité du territoire et de ses entreprises nous est chère, cette valeur commune fait notre force. Nous sommes efficaces grâce à l'investissement et aux contributions de tous les acteurs.

Ce concept de « *chasser en meute* », cher à Bernard Kleynhoff, fait ses preuves. Après New York l'année dernière, nous l'avons vu encore lors du déplacement d'une délégation azurienne en Chine la semaine dernière.

C'est cet état d'esprit qui nous permet de rester compétitif face à nos concurrents que sont Milan, Turin, Barcelone, Budapest ou Zagreb.

## **MEMO : autres outils d'attractivité du Territoire**

Les Aéroports de la Côte d'Azur (11 millions de passagers en 2013)

TEAM Côte d'Azur, agence d'attractivité (29 implantations issues de 13 pays, pour 632 emplois prévus à 3 ans)

Plus de 30 lieux événementiels de réunions et d'expositions de 70 à 6 600 personnes,  
145 hôtels de séminaires et de congrès avec un peu plus de 470 salles de réunions de plus de 50 m<sup>2</sup>.

De grands auditoriums de capacité supérieure à 1 800 personnes à Nice, Cannes, Monaco, Grasse, Mandelieu et Antibes, depuis l'année dernière.

## ÉVOLUTION DE L'ACCUEIL ET DES PRESTATIONS DANS L'HÔTELLERIE DE LUXE

Jacques CHAVANCE

Dans les années 1980, en adéquation avec les différents mouvements de la société dans le monde, comme les événements du Proche et Moyen-Orient, la chute du bloc de l'Est, l'hôtellerie en général et l'hôtellerie de luxe en particulier ont évolué de manière significative. Cette hôtellerie autrefois réservée à une clientèle d'élite voit arriver une clientèle nouvellement fortunée. Celle-ci est éprise de voyages, désireuse de connaître les plaisirs de l'hôtellerie de luxe et en attente du *nec plus ultra* qu'elle a déjà à sa disposition à titre privé.

Conjointement à l'évolution de certaines technologies et afin de satisfaire cette nouvelle clientèle, on adapte cette hôtellerie parfois un peu vieillissante. Des hôtels sont redessinés, redécorés par des *designers* de renom (André Garcia, Pierre-Yves Rochon, Sybille Demargerie). On crée des salles de sports, des saunas et hammams, de business center. Les nouvelles technologies aidant, on développe des moyens de communication avec Internet, avec les liaisons satellites ; on reçoit les principales chaînes de télévision du monde. On voit aussi les hôtels au sein de grandes cités à travers le monde rivaliser d'ingéniosité pour des installations de piscines très sophistiquées ; des jacuzzis privés dans les Suites.

De grands efforts sont faits pour la restauration dans beaucoup d'hôtels, avec la création de tables prestigieuses reconnues mondialement, tenues par des grands Chefs (Alain Ducasse, Joël Robuchon, etc.) et des maîtres d'hôtels tout aussi prestigieux, où l'art de la table à la française est toujours représenté (Baccarat, porcelaine de Limoges, Christofle, etc.)

Afin de gérer au mieux cette clientèle, on crée un nouveau poste extrêmement important, « Le chargé de clientèle » ou « *guest relation manager* ». Il veille au bon séjour des clients depuis l'arrivée jusqu'au départ. Il lui appartient de gérer toutes les situations, les demandes spéciales, etc. Il est aussi chargé de la partie protocolaire pour les hôtes de marque.

Beaucoup d'hôtels développent le recrutement ou la formation d'un personnel parlant un maximum de langues étrangères en plus de l'anglais, comme l'arabe, le japonais, le russe, le chinois ou encore l'hindi. Souvent les hôtels engagent des employés issus de ces pays nouveaux clients.

Une autre clientèle se développe aussi à cette époque sur le marché de l'hôtellerie de luxe, elle porte sur le marché *Business* : les congrès internationaux, les festivals, etc. C'est une source de revenus non négligeable pour les hôtels de luxe, sachant que les charges de fonctionnement de ces établissements sont tels, que la simple fréquentation de la clientèle individuelle est parfois insuffisante à faire fonctionner ce type de maison.

En résumé, l'accueil en lui-même n'a pas changé depuis la famille Ritz ou Monsieur Négresco, on l'a adapté. L'objectif reste toujours le même, veiller à ce que le client passe les meilleurs moments dans votre maison, qu'il y vive un rêve comme s'il était votre unique client. L'accueil, c'est bien sûr, une belle maison, mais comme le dit Pierre Gouirand dans un de ses écrits sur l'accueil faisant référence, c'est aussi une histoire d'homme...



**IL POLITTICO DI SANTO  
STEFANO DELLA  
PARROCCHIALE DI  
GRÉOLIÈRES**

**Viviana MORETTI**

Originariamente collocato nell'omonima chiesa, situata poco fuori dall'attuale centro abitato, il polittico di Santo Stefano si trova oggi nella parrocchiale di Gréolières, sulla parete destra della zona presbiteriale. Venne trasferito nell'attuale sede all'inizio del Novecento, sicuramente dopo il 1912: il catalogo dell'*Exposition rétrospective d'Art régional des XV et XVI siècles*, tenutasi a Nizza in quell'anno, ne segnala infatti la collocazione sull'altare maggiore della chiesa di Santo Stefano, coerentemente con il soggetto principale del dipinto<sup>118</sup>.

L'edificio a cui era destinato apparteneva alla tipologia delle « parrocchie castrali », ossia luoghi di culto pertinenti a un castello – al quale erano in genere annessi – fungenti nel contempo da parrocchiale per l'agglomerato urbano circostante che, di modeste dimensioni, spesso ne era sprovvisto. Nello specifico, Santo Stefano era in origine pertinenza del castello di Hautes-Gréolières, fatto edificare nel corso della prima metà del Duecento dai conti di Provenza e nel 1368 passato, attraverso opportune scelte di politica matrimoniale, alla famiglia dei de Villeneuve, signori di Vence, che lo tennero fino alla Rivoluzione<sup>119</sup>. La chiesa è grossomodo coeva al castello; gli scavi e le indagini archeologiche condotte sul sito confermerebbero una cronologia che, almeno per quanto riguarda le prime fasi della sua edificazione, non supera la seconda metà del XIII secolo. Orientata, è probabilmente intitolata a Stefano sin dalle origini<sup>120</sup>; perderà il suo ruolo parrocchiale nel 1787, anno in cui la cura d'anime passerà alla chiesa di Basses-Gréolières<sup>121</sup>. Già da tempo, tuttavia, era cresciuto il disinteresse nei suoi confronti: il borgo alto ebbe, contestualmente a un graduale ma incessante decremento demografico, sempre meno cura della sua manutenzione, fino a lasciare che l'edificio cadesse nell'incuria. Le condizioni di degrado, così come la concomitante perdita di importanza nel contesto delle attività di cura d'anime e di celebrazione eucaristica, sono a più riprese confermate dalle visite pastorali<sup>122</sup>: quella del

---

<sup>118</sup> *Exposition rétrospective d'Art régional des XV et XVI siècles*, Nizza 1912, p. 51.

<sup>119</sup> La prima menzione relativa al castello risale al 1232; sull'edificio e sulle vicende che concernono l'inurbamento del borgo si veda il numero monografico dedicato a Gréolières di *Recherches régionales des Alpes Maritimes*, n. 175, anno 2004 (nello specifico: pp. 28-43, sul castello di Hautes-Gréolières; pp. 46-78, sull'attuale parrocchiale; pp. 89-102, sulla chiesa di Santo Stefano).

<sup>120</sup> Risale al XIV secolo la prima attestazione della dedicazione al santo. L'edificio, in ragione del suo precoce abbandono, ha subito poche modifiche: le più evidenti consistono nell'apertura di alcune finestre per fornire una maggiore illuminazione all'interno e nella realizzazione di una porta d'accesso a un locale laterale costruito in legno e addossato alla parete sud. Alcune differenze strutturali tra abside e navata portano a ipotizzare che l'edificio sia frutto di due grandi campagne costruttive: è probabile che la sua costruzione sia cominciata con l'abside, pressoché coeva al castello, poi abbandonata per qualche tempo e riavviata verso la fine dello stesso XIII secolo o gli inizi del successivo con il completamento della navata (*Recherches régionales*, 2004, p. 91-92; sull'edificio si veda anche *Recherches régionales. Inventaire du canton de Coursegoules*, n. 153, anno 2000, aprile-giugno, pp. 18, 22).

<sup>121</sup> *Recherches régionales...*, 2004, p. 92.

<sup>122</sup> Le visite pastorali relative a Hautes-Gréolières, conservate negli Archivi Dipartimentali delle Alpi Marittime, sono le seguenti : Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1221, anno 1621, visita pastorale di monsignor Pierre du Vair, vescovo di Vence, ff. 30r-35r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1223, anno 1623, visita pastorale di monsignor Pierre du Vair, vescovo di Vence, ff. 1r-10v ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1231, anno 1654, visita pastorale di monsignor Antoine Godeau, vescovo di Vence, ff. 21r-23v ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1233, anno 1664, visita pastorale di monsignor Antoine Godeau, vescovo di Vence, ff. 22r-23r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1237, anno 1667, visita pastorale di Esprit Arnoulx, vicario e ufficiale gennerale di monsignor Antoine Godeau, vescovo di Vence, ff. 37v-43r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1241, anno 1670, visita pastorale di monsignor Antoine Godeau, vescovo di Vence, ff.10r-12r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1245, anno 1673, visita pastorale di monsignor Louis de Thomassin, vescovo di Vence, ff. 8r-12r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1248, anno 1683, visita pastorale di monsignor Théodore Allart, vescovo di Vence, ff. 10r-11r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, anno 1715, visita pastorale di monsignor Flodoard Moret de Bourchenu, vescovo di Vence, ff. 10r-12r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1265, anno 1719, visita pastorale di monsignor Flodoard Moret de Bourchenu, vescovo di Vence, ff. 40v-42r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1266, visita pastorale di monsignor Flodoard Moret de Bourchenu, vescovo di Vence, ff. 30r-30r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1267,

1654, molto particolareggiata nella descrizione della vita liturgica della parrocchia, specifica che vi era detta messa soltanto la domenica e nelle feste<sup>123</sup>, oltre che nel giorno del santo titolare e dei santi Fortunato e Gioconda, di cui – come si vedrà più avanti – la chiesa possedeva le reliquie. Lo stesso visitatore dichiara inoltre che a Hautes-Gréolières c'erano soltanto dieci case abitate, e che i fedeli andavano ad assistere alle messe e ai vesperi alla parrocchiale di Basses-Gréolières<sup>124</sup>, abitudine confermata dalle visite successive<sup>125</sup>.

La decrescita demografica portò rapidamente, come anticipato, alla mancanza di addetti in grado di occuparsi delle necessità basilari di custodia e manutenzione: già nei primi anni del XVII secolo mancava la porta all'entrata del campanile, il fonte battesimale (che le visite stesse ci dicono alla sinistra dell'ingresso principale<sup>126</sup>) non era ben tenuto<sup>127</sup> e mancava almeno un *antependium* a un altare laterale, dal momento che il visitatore ne ordina la realizzazione<sup>128</sup>.

Il progressivo abbandono del borgo interessò anche i religiosi che, per occuparsi delle funzioni pastorali e liturgiche, in passato vivevano presso la chiesa: nel 1715 il vescovo Flodoard Moret de Bouchenu ricorda che il vicario viveva a Basses-Gréolières perché nel borgo alto « *il n'a point de maison claustrale* »<sup>129</sup>. Un edificio adibito a casa claustrale in realtà esisteva, ma era in condizioni di degrado e fatiscenza tali da giustificare l'affermazione poco sopra riportata: un decennio dopo lo stesso visitatore alloggerà « *au chateau de M le marquis de Vence, que nous n'avons pas [...] cru incomoder attendu qu'il est absent, la maison curiale etant toujours malpropre* »<sup>130</sup>. È documentata infine la presenza di un cimitero adiacente alla chiesa<sup>131</sup>.

Nonostante l'incuria, continuava a essere preservato – almeno in parte – l'arredo liturgico: dalle stesse visite si desume la presenza di candelabri in legno, ottone, cartone (forse carta pesta), qualche tovaglia per la mensa eucaristica, sebbene generalmente in numero insufficiente, calici, a cui spesso si ordina di apportare modifiche e riparazioni, *antependia* e croci. In particolare, emerge la presenza di una grande croce rivestita d'argento che – per motivi devozionali, di pregio, o entrambi – i parrocchiani conservarono con una speciale cura, poiché descritta in quasi tutte le visite<sup>132</sup>.

---

visita pastorale di monsignor Flodoard Moret de Bouchenu, vescovo di Vence, ff. 15v-16r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1269, anno 1732, visita pastorale di monsignor Jean-Baptiste de Surian, vescovo di Vence, ff. 30 e segg. (visita soltanto le cappelle campestri); Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1271, anno 1740, visita pastorale di monsignor Jean-Baptiste de Surian, vescovo di Vence, ff. 2v-3r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1274, anno 1763, visita pastorale di monsignor François Moreau, vescovo di Vence, ff. 25r-26r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1282, anno 1771, visita pastorale di monsignor Jean de Cairol de Madaillan, vescovo di Vence, ff. 201v-203r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1283, anno 1773, visita pastorale dell'abate Antoine-Marie-Grégoire Olieu, vicario generale della diocesi, ff. 1v-1r, a cui segue una serie di ordinanze alle parrocchie di Gréolières risalenti al XVIII secolo.

<sup>123</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1231, ff. 22r. Lo stesso calendario delle celebrazioni è confermato da numerose visite successive.

<sup>124</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1231, anno 1654, f. 22r. Tale organizzazione liturgica verrà ribadita anche in visite successive (per citare un altro esempio: Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1248, anno 1683, ff. 10v-11r).

<sup>125</sup> La visita del 1664 (Arch. dép. Alpes-Maritimes G1233, f. 23r) è molto precisa a riguardo, segnalando la presenza di 25 abitanti, definiti « *tous catholiques* ».

<sup>126</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1223, anno 1623, f. 1r.

<sup>127</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1223, f. 4v.

<sup>128</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1223, ff. 8r-9v.

<sup>129</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, anno 1715, f. 10r.

<sup>130</sup> L'affermazione, chiara nello specificare la presenza di una casa destinata all'abitazione del clero, è utile altresì per confermare l'appartenenza del castello al marchese di Vence; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1266, anno 1726, f. 30v.

<sup>131</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1248, f. 10r.

<sup>132</sup> Definita generalmente « *une grande croix à plaque d'argent* »; si veda: Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1231, anno 1654, f. 21r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1233, anno 1664, f. 22r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1241,

Sull'altare maggiore era collocato un polittico antico: ce lo conferma la visita del 1715, nella quale si ricorda che « *le tableau de l'autel est de bois peint assez usé* »; un'aggiunta a margine specifica inoltre che « *Il y a 4 chandeliers de carton et 2 de loton. Le cadre du tableau est aussi de carton* »<sup>133</sup>. Il soggetto del polittico era chiarito dal resoconto del 1621: su di esso erano dipinti « *limage de St Estienne au milieu, au coustre droigt limage de S Jehan levangeliste et du couste gauche saint Anth[oine][...]. Au dessus duquel retable y a un ciel de bois faict en voute* »<sup>134</sup>. È facile riconoscere nella veloce descrizione la prima attestazione del nostro polittico, nonostante l'errore, svista piuttosto banale e tutto sommato ininfluente, che ricorda la presenza di un san Giovanni evangelista in luogo del Battista alla destra del santo titolare Stefano (ossia alla nostra sinistra): in genere la stesura dei verbali avveniva in un momento successivo alle visite stesse, nel corso delle quali si registravano rapidi appunti, e una confusione come quella tra i due san Giovanni, seppure differenti a livello iconografico, poteva sopravvenire non avendo più davanti agli occhi l'oggetto da descrivere. La visita in esame è particolarmente interessante non solo perché conferma la presenza del polittico sull'altare maggiore dell'edificio, ma anche perché da essa si scopre l'esistenza di un perduto *superciel* a volta che lo sormontava<sup>135</sup>. Alla presenza del *superciel*, già mancante all'epoca delle prime documentazioni fotografiche, sarebbe stato impossibile risalire in altro modo: la cornice esterna è piuttosto recente, certamente di molto successiva al polittico, e la perdita della carpenteria originale ci ha privati della possibilità di verificare l'esistenza di agganci per il coronamento spiovente. L'intelaiatura esterna dovette peraltro essere stata modificata più volte: la citata visita del 1715 dà conto di una cornice in cartone, e quella del 1771 ordina che « *le cadre du tableau du m<sup>e</sup> autel sera réparé et il sera fourni six chandeliers pour led[it] autel* »<sup>136</sup>.

Oltre a quello maggiore erano presenti almeno altri due altari: monsignor Flodoard Moret de Bourchenu, sin dalla prima visita del 1715, riporta infatti che tante erano le cappelle laterali<sup>137</sup>. Una di esse era dedicata a San Ponzio; l'altra conservò per lungo tempo l'intitolazione all'Angelo custode, che risale probabilmente alla seconda metà del XVII secolo: ne aveva fatta menzione particolareggiata nel 1670 monsignor Antoine Godeau, che lo descrisse « *orne dun beau tableau neuf ou est limage de lange gardien que messire prieur Jean Giraud jadis vicaire dud[it] Greolliers Hautes a fait faire, y ayant quatre chandeliers de bois, un devant dautel de thoile paincte, et un marchepied de bois blanc neuf* »<sup>138</sup>.

Tre anni dopo, monsignor Louis de Thomassin conferma quanto riportato dal suo predecessore, descrivendo lo stesso altare « *orne dun tableau neuf ou est limage de lange gardien* [verosimilmente il dipinto commissionato da Jean Giraud, ricordato come « nuovo »

---

anno 1670, f. 11r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1245, anno 1673, f. 9r ; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1248, anno 1683, f. 10v.

<sup>133</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, f. 10v.

<sup>134</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1221, f. 32r.

<sup>135</sup> Il *superciel* doveva essere simile, per morfologia, a quello ancora conservato per il polittico del Battesimo di Cristo di Ludovico Brea (1495) conservato nella chiesa del convento dei Domenicani di Taggia (in Liguria, provincia di Imperia) o a come ci testimonia il finto polittico dipinto da Guirard Nadal e Curraud Brevesi sulla parete di fondo della cappella dei Penitenti Bianchi di La-Tour-sur-Tinée (1491).

<sup>136</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1282, f. 201r ; l'altare maggiore dovette essere stato molto trascurato nel frattempo se appena otto anni prima monsignor François Moreau lo definisce « *bien orné et paré* » (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1274, f. 26r) e già nel 1773 l'abate Olieu lo ricorda in cattivo stato (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1283, f. 1v).

<sup>137</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, ff. 10r-12r ; nella visita successiva, quella del 1719, si specifica chiaramente la presenza di due altari (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1265, f. 40v).

<sup>138</sup> Il committente era probabilmente membro di una delle famiglie più importanti di Gréolières: lo stesso visitatore ricorda infatti che al suo arrivo era atteso all'ingresso dell'edificio da « *messire Philipès Giraud, prestre vicaire dud[it] Greolliers* »; Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1241, ff. 10v-11v.

nella visita precedente] y ayant quatre chandeliers de bois, deux napes qui sont de la paroisse, une pierre sacrée, un devant d'autel de toile peinte, et un marchepied de bois »<sup>139</sup>.

Nella stessa visita del 1715 è anche specificata l'ulteriore funzione liturgica che gli altari laterali avevano, ossia quella di ospitare temporaneamente i due busti reliquiari dei santi Fortunato e Gioconda – uno per altare – nei giorni della loro festa e di quella patronale: « Il y a un autel de l'ange gardien et un autre de St Pons sur lesquels on expose les reliques de St Fortunat diacre et martyr et de Ste Juconde vierge et martyre dans 2 bustes de carton doré sur ces 2 autel, on les expose seulement le jour de St Etienne et ceux de la feste des 2 saints », feste celebrate « le 2<sup>e</sup> dimanche d'avril pour St Fortunat et le 2<sup>e</sup> dimanche de may pour Ste Joconde »<sup>140</sup>. L'uso di collocare le reliquie sugli altari dell'Angelo custode e di san Ponzio dovette proseguire anche negli anni successivi, e forse essere esteso alle occasioni importanti o alle visite pastorali, se nel 1726 monsignor Flodoard Moret de Bourchenu annota che « nous avons visité les reliques de St Fortunat et Ste Joconde et les deux autels »<sup>141</sup>, senza specificare le rispettive dediche degli altari citati.

Nella stessa visita del 1726 sono anche elencate con precisione le cappelle campestri situate nel circondario: Santa Petronilla<sup>142</sup>, Sant'Antonio<sup>143</sup>, entrambe di proprietà della parrocchiale di Hautes-Gréolières, San Barnaba<sup>144</sup>, Nostra Signora del Rosario, San Pietro, San Giuseppe e Sant'Anna<sup>145</sup>. A queste è da aggiungere quella dei Penitenti Bianchi, menzionata nella visita del 1626<sup>146</sup> e in rovina agli inizi del XVIII secolo, sulla quale venne riedificata quella di San Rocco<sup>147</sup>.

È infine da ricordare l'antica presenza, nella parrocchiale di San Pietro di Basses-Gréolières, di quello che viene definito dal visitatore del 1705 « un grand retable de bois fort ansien peint et doré sur lequel est représenté saint Pierre ayant à sa droite l'image de saint Augustin et sainte Catherine et à sa gauche saint Jean l'évangéliste et saint Sebastien », oggi perduto<sup>148</sup>.

<sup>139</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1245, ff. 9v-10r.

<sup>140</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, f. 10v.

<sup>141</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1266, f. 30v.

<sup>142</sup> Vi si celebrava la messa nel giorno della santa; secondo la visita del 1715 « il y a un tableau de bois sur lequel est peinte la Ste Vierge tenant l'enfant Jesus et d'un côté St Joseph et de l'autre Ste Petronille » (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, f. 11v), tavola attualmente perduta. La cappella, oggi scomparsa, è citata in numerose altre visite.

<sup>143</sup> La cappella si presentava piuttosto in cattivo stato, tanto da essere infine demolita; l'ultima menzione è proprio quella contenuta nella visita del 1726, quando monsignor Flodoard Moret de Bourchenu scrive che « Nous avons interdit la chapelle de St Antoine » (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1255, f. 11v), ordinando nel contempo che il dipinto qui conservato fosse portato nella chiesa parrocchiale. Non è noto il soggetto del dipinto: nella visita del 1667 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1237, f. 40r) è segnalata la presenza sull'altare di una « image de N Dame » (contestualmente a una tovaglia), ma pochi anni dopo le condizioni testimoniate da monsignor Louis de Thomassin sono pressoché disastrose: « la quelle nous avons trouvée profanée, sans tableau et sans quoi que soict » (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1245, f. 10r).

<sup>144</sup> Sul cui altare nel 1667 era collocato un « retable des cinq plaies » (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1237, f. 41v).

<sup>145</sup> Alcune furono sempre dipendenti dalla parrocchiale di Hautes-Gréolières, come segnalato in testo per Sant'Antonio e Santa Petronilla, altre da quella di Basses-Gréolières, mentre altre ancora, come San Barnaba e Nostra Signora del Rosario, furono dapprima gestite dall'una e poi dall'altra (come dimostra la visita del 1667, Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1237).

<sup>146</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1227, f. 4.

<sup>147</sup> Archives régionales..., 2004, p. 118.

<sup>148</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1253, anno 1705, verbali delle visite pastorali fatte da Jean-Baptiste Olive, vicario generale di monsignor François de Berton de Crillon, vescovo di Vence. Nella visita del 1773 alla stessa parrocchiale di Basses-Gréolières giunti all'altare maggiore si invita a riparare il « retable qui est crevassé », ma non se ne chiarisce il soggetto (Arch. dép. Alpes-Maritimes, G1283, anno 1773, f. 1v).

## Descrizione

Il polittico si compone di sei scomparti, disposti su due ordini sovrapposti di tre pannelli ciascuno, e di una predella a campo unico, separati e racchiusi da una cornice a listelli<sup>149</sup>. Nel registro principale, maggiore in altezza rispetto a quello superiore e alla predella, sono collocate tre figure di santi stanti che occupano quasi interamente il pannello loro assegnato; titolare del polittico è Stefano, in posizione centrale e ruotato verso destra, raffigurato con la palma del martirio nella destra, un libro aperto nella sinistra e una pietra – simbolo della sua morte per lapidazione – sulla sommità del capo. Il santo indossa l'usuale paramento simbolo della sua carica diaconale, una dalmatica in broccato rosso e oro a fioroni con rifiniture in oro e colletto verde chiuso da una pietra a *cabochon* rossa; la dalmatica si apre, come di consueto, ai fianchi, consentendo di vedere la tunica bianca sottostante che si scampana a terra in un ricco partito di pieghe a nascondere completamente i piedi. Ai suoi lati sono i santi Giovanni Battista, a sinistra, con abito di pelliccia e ampio manto rosso, e Antonio, a destra, con saio monastico, manto scuro e bastone, entrambi chiaramente identificabili dai loro attributi iconografici, ruotati verso il centro del polittico. I tre santi insistono su un pavimento a quadrelle bianche e rosse alternate dipinte secondo una prospettiva empirica che presuppone come centro focale un punto dietro a santo Stefano; nel medesimo punto convergono le linee di fuga di tutte le tre porzioni di pavimento, che sembra illusoriamente continuare al di là di una cornice che si fa quasi finestra e semplicemente pare frapporsi tra lo spazio dell'osservatore e quello in cui sono i santi. Nel caso di Stefano, l'illusione è sottolineata da un decoro lobato dipinto in oro in corrispondenza degli angoli superiori della cornice. Alle spalle delle tre figure è collocato un drappo d'onore broccato (verde per i santi laterali, azzurro per Stefano) su sfondo monocromo (rosso con zoccolatura azzurra per i pannelli laterali, verde con zoccolatura rossa per quello centrale).

Nel registro superiore, unificati dal medesimo spoglio paesaggio collinare che – come nel caso del pavimento del registro mediano – sembra continuare al di là della cornice, si svolgono tre scene differenti. Al centro, sopra santo Stefano, è dipinta una Crocifissione, raffigurata secondo lo schema compositivo canonico: Cristo, dal volto sofferente e le piaghe sanguinanti, è inchiodato a una croce a T posta all'incrocio di un bivio in terra battuta; ai suoi lati, ognuno su un ramo della biforcazione sassosa, sono posti a sinistra la Vergine, a mani giunte e capo basso, con un abito rosso coperto da un manto blu e un velo bianco con soggolo, e a destra san Giovanni Evangelista, avvolto in un manto rosato aperto a mostrare un abito di un blu scuro, con un libro rosso nella mano sinistra e lo sguardo rivolto verso Gesù. Ai lati sono raffigurate due scene di vittoria sul maligno: a sinistra san Giorgio, in armatura, trafigge il collo di un drago alato azzurro e rosa dalle fauci spalancate; a destra san Michele arcangelo, in armatura e mantello rosato, regge nella sinistra la bilancia per pesare le anime in vista del Giudizio Universale, e con la mano opposta trafigge il demonio dagli artigli ferini e il capo animalesco coperto di pelliccia azzurra che sta calpestando.

La predella presenta la teoria dei dodici apostoli che, sei per lato, affiancano il Cristo benedicente posto al centro, con l'aureola cruciata e il globo nella sinistra, davanti a uno sfondo di broccato azzurro che riprende la decorazione del drappo d'onore alle spalle di santo Stefano. Alcuni apostoli sono riconoscibili tramite il loro attributo iconografico distintivo: a sinistra di Cristo, proseguendo verso l'esterno, i santi Pietro, con le chiavi del Regno e il manto giallo, Giovanni Evangelista, colto nell'atto di esorcizzare il calice avvelenato, Giuda Taddeo, con un'alabarda, probabilmente Filippo, solitamente con una croce, Giacomo Maggiore, raffigurato con il bastone da pellegrino, e un apostolo di difficile identificazione. A destra di Cristo prendono posto, andando in ordine da sinistra verso destra, i santi Andrea, con

<sup>149</sup> Dimensioni: polittico m 1.83 (h) x 1.98 (l); predella m 0.38 (h) x 2.07 (l) (tratte da *Exposition rétrospective...*, Nizza 1912, p. 50).

la tipica croce decussata, Giacomo Minore, con il bastone da gualcheraio, Bartolomeo, con il coltello con cui venne scuoiato, Matteo, con accetta e libro, e due apostoli non meglio identificati. Le aureole, dischi rotondi senza la minima velleità prospettica, sono ovunque dorate; una particolare attenzione è data a quelle del registro principale e della predella, decorate con due cordonature concentriche a rilievo.

### Fortuna critica

La fortuna recente del polittico è dovuta alla sua presenza in tutte le principali esposizioni sui primitivi locali e, soprattutto, alla citazione fatta da Longhi nel 1925, che ne notò da subito l'alta qualità e lo ricondusse « alla cerchia di Enguerrand Quarton »<sup>150</sup>.

Fu citato per la prima volta nel catalogo dell'*Exposition rétrospective d'Art régional des XV et XVI siècles* di Nizza del 1912<sup>151</sup>, in cui ne venne fatta una dettagliata descrizione, e in quello del 1932, *L'Art Religieux Ancien dans le comté de Nice et en Provence*, con fotografie in bianco e nero – del polittico intero e del registro superiore – e un breve commento iconografico<sup>152</sup>. Le successive citazioni, accompagnate da riproduzioni fotografiche, saranno nel catalogo del 1941 di Malingue<sup>153</sup> e in quello dedicato ai primitivi nizzardi del 1960, in cui, paragonato per la monumentalità della composizione alla Pietà di Cimiez, viene ritenuto opera di un maestro della Provenza o della Francia del Nord e datato intorno al 1480<sup>154</sup>. La prima fotografia a colori verrà pubblicata l'anno successivo da Debidour<sup>155</sup>, che assegnerà il dipinto a un pittore provenzale o nizzardo estraneo all'arte di Brea. Un più specifico inquadramento del polittico in un contesto stilistico maggiormente circostanziato è dato da Laclotte e Thiebaut, che lo assegnano a un pittore nizzardo sul cui modo di rendere la cromia luminosa e le nette spezzature delle pieghe ha agito la lezione quartoniana, proponendo per esso una datazione alla seconda metà del XV secolo<sup>156</sup>. Al polittico è infine dedicata una scheda della guida del 2006 di Roque, che, dopo averne dubitativamente ipotizzato una cronologia al 1480, ne fa una sintetica descrizione<sup>157</sup>.

Alcune riproduzioni fotografiche del polittico sono inoltre contenute nell'archivio di Zeri, che lo classificò come opera di anonimo ligure del XV secolo<sup>158</sup>.

---

<sup>150</sup> Si veda R. LONGHI ; S. FACCHINETTI (a cura di), *Carlo Braccesco*, Parma 2008, pp. 104-105 (in *Maestro raro*, 1925, pp. 73-144) e a p. 195 (appunti di Longhi raccolti da Facchinetti nelle ultime pagine dello stesso volume, dai quali è tratta la citazione in testo).

<sup>151</sup> *Exposition rétrospective...*, 1912, pp. 50-51, sch. cat. n. 11.

<sup>152</sup> *L'Art Religieux Ancien dans le comté de Nice et en Provence*, Nizza 1932, pp. 65 (illustrazione del registro superiore), 83, tavola VIII. Viene anche citato nella seconda edizione riveduta e variata del catalogo, pubblicata con il medesimo titolo nello stesso anno, *L'Art Religieux Ancien dans le comté de Nice et en Provence* (deuxième édition), Nizza 1932, pp. 16-17, tavola II.

<sup>153</sup> M. MALINGUE, *Les Primitifs Niçois*, Monaco 1941, pp. 106-110 (tavole in bianco e nero).

<sup>154</sup> *Primitifs de Nice et des Ecoles voisines*, Nizza 1960, p. 22, sch. cat. n. 34.

<sup>155</sup> V.-H. DEBIDOUR, *Trésors cachés du Pays Niçois*, Parigi 1961, pp. 132, 136, tavola I a colori.

<sup>156</sup> M. LACLOTTE, D. THIEBAUT, *L'École d'Avignon*, Parigi 1983, pp. 95-96 (fotografia in bianco e nero a p. 96).

<sup>157</sup> P. ROQUE, *Les peintres primitifs niçois*, Barcellona 2006 (prima edizione 2001), p. 114.

<sup>158</sup> Archivio Zeri, n. scheda: 23503; n. busta: 0272; intestazione busta: Pittura italiana sec. XV. Liguria; n. fascicolo: 6; intestazione fascicolo: Anonimi liguri sec. XV: Emanuele Macari, Giacomo De Carolis, Giacomo Durandi, Antonio Manchello, Jean Miralheti, Francesco Brea, Francesco Grosso, Andrea della Costa 2; identificazione del soggetto: Santo Stefano, San Giovanni Battista, Sant'Antonio Abate, Crocifissione di Cristo, San Giorgio, San Michele Arcangelo, Cristo benedicente tra apostoli e santi.

## Stato di conservazione e restauri

Il polittico è in condizioni di conservazione piuttosto buone; sebbene la cornice perimetrale sia abbastanza recente<sup>159</sup>, i listelli modanati che suddividono i pannelli sono verosimilmente originali.

Ha sicuramente subito interventi di restauro: dal confronto con le fotografie realizzate in occasione delle mostre alle quali venne esposto si nota come la crepa che correva alla sinistra di santo Stefano per tutta l'altezza della tavola è stata sanata, così come le piccole micro cadute di pellicola pittorica che interessavano il polittico in alcuni punti; venne inoltre risarcita la caduta presente nell'angolo in basso a destra nel pannello di sant'Antonio, che aveva comportato la perdita di alcune piastrelle e di un lembo del manto, ed effettuata una pulitura globale delle tavole. Il restauro risale con buona probabilità agli anni successivi al 1983: la fotografia pubblicata in quell'anno da Laclotte e Thiébaud riporta ancora i danni più sopra descritti<sup>160</sup>.

Alcuni antichi interventi non documentati li ha sicuramente subiti la predella, che supera in larghezza il perimetro del polittico, particolarità del tutto insolita e non riscontrata in altri dipinti pressappoco coevi e correttamente conservati. La presenza di ritocchi risulta evidente anche dall'osservazione dei santi Andrea e Pietro ai lati di Cristo: sebbene possano ritenersi appartenenti al polittico sin dalle origini, poiché perfettamente coerenti dal punto di vista dello stile e dell'uniformità dello sfondo, risulta infatti chiaro che sono stati segati ai lati e ricollocati in un secondo momento. La constatazione che abbiano subito una conservazione diversa dal resto della predella risulta evidente anche dall'alterazione cromatica che è visibile per lo sfondo, che simula lo stesso tessuto in broccato blu-verde ma che è alterato in modo differente. Le modifiche alla predella sono sicuramente precedenti il 1912, dal momento che tutte le riproduzioni fotografiche attestano le stesse caratteristiche.

## Analisi stilistica

La qualità del polittico è molto alta, e la cultura a cui fa riferimento richiama la pittura borgognona della seconda metà del Quattrocento: a essa rimandano infatti la monumentalità plastica delle figure, l'intensità cromatica, talora viva e traslucida, talaltra quasi polverosa, l'attenzione alla resa naturalistica dei volti e dei dettagli e il trattamento del panneggio, come intagliato in una stoffa spessa, pesante, che si accartocchia in pieghe frange e profonde. Gli elementi in gioco sono quelli che, condizionati dall'*ars nova* fiamminga, sin dal secondo quarto del XV secolo avevano influenzato la produzione artistica dei principali centri della Borgogna, consentendo il declinarsi di un linguaggio locale peculiare e caratteristico. È, appunto, una componente simile quella che informa il nostro polittico: l'esecuzione è energica e sintetica, dominata da un'analisi precisa e curata dell'insieme che, tuttavia, non indulge alla micrografica lenticolarità fiamminga nella descrizione dei dettagli<sup>161</sup>, perfettamente in linea con quanto avviene nella pittura in Borgogna tra gli anni Sessanta e gli inizi degli anni Ottanta del Quattrocento. Si vedano le soluzioni presenti in alcuni affreschi borgognoni del periodo, come per esempio nella *Dormitio Virginis* della cattedrale di San Vincenzo a Chalon sur

<sup>159</sup> Sicuramente precedente al 1912, anno in cui vennero realizzate da Giletta le fotografie per l'*Exposition rétrospective* e che ne attestano già la presenza (riproduzioni conservate nel fondo Zeri, si veda la nota 41).

<sup>160</sup> M. LACLOTTE, D. THIEBAUD, 1983, p. 96.

<sup>161</sup> Per quanto riguarda un'analisi più di dettaglio, influssi della pittura fiamminga si possono cogliere in particolari minimi quali la figura del drago ai piedi di san Giorgio nel registro superiore, risolto in maniera assai prossima a quello realizzato sul lato feriale del Trittico Sforza di scuola di van der Weyden (anni Cinquanta del XV secolo): simile, seppure non identico, sembra far parte di un medesimo circuito (cfr. T.-H. BORCHERT (a cura di), *Le siècle de Van Eyck. Le monde méditerranéen et les primitifs flamands. 1430-1530*, Gand-Anversa, 2002, p. 246, sch. cat. 59, con bibliografia).

Saône (anni Settanta-Ottanta del Quattrocento)<sup>162</sup>, sia per il modo di panneggiare che per alcune fisionomie (come quella di san Pietro, che richiama il suo omologo nella predella del polittico in esame, qualitativamente più alto), o negli affreschi della chiesa di Saint Symphorien a Savigny Les Beaune (intorno agli anni Sessanta del Quattrocento)<sup>163</sup>, o, ancora, nella Resurrezione di Lazzaro della Collegiata di Notre-Dame a Beaune (prima metà degli anni Settanta del Quattrocento)<sup>164</sup>. A una simile tipologia sembrano anche appartenere, nonostante le difficoltà che impone l'esiguità dei frammenti rimasti, lo Svenimento della Vergine e la Deposizione di Cristo già nella cappella di San Vincenzo della cattedrale di San Lazzaro di Autun, attualmente conservati nel Musée Rolin della stessa città (terzo quarto del XV secolo)<sup>165</sup>, soprattutto per quanto riguarda il volto della Vergine e il Cristo depresso.

I termini di confronto più pertinenti rimandano in particolare al *corpus* di opere di Antoine de Lonhy, pittore borgognone stabilitosi in Piemonte e in ripetuto contatto con la realtà catalana che, grazie al suo trasferimento al sud, intrise la sua tavolozza nella calda e avvolgente luce mediterranea, abitando i suoi spazi empirici ma convincenti di personaggi autorevoli ed eleganti. L'accostamento regge bene soprattutto con le sue opere del settimo-ottavo decennio del XV secolo, come gli Apostoli del Museo Civico di Arte antica di Torino (1462-1470 circa)<sup>166</sup>, ai quali il polittico si lega in maniera particolarmente eloquente, ma anche con i più tardi frammenti superstiti della Caduta di Simon mago (Aosta, Tesoro della collegiata dei Santi Pietro e Orso; 1480-1490)<sup>167</sup>, specialmente nella resa delle fisionomie, la cui tipologia rimarrà pressoché invariata lungo tutta la sua carriera<sup>168</sup>. Emergono in Antoine de Lonhy tutte le peculiarità stilistiche del nostro anonimo, dai panneggi insistiti e profondi ma mai troppo taglienti (si vedano per esempio quelli del *Breve dicendiorum compendium*, datato al 1477<sup>169</sup>, o quelli dei santi affrescati nel presbiterio dell'abbaziale della Novalesa, in provincia di Torino, intorno al 1480-1490), alle elaborazioni angolari lobate a *trompe l'oeil* nelle cornici (come nei Profeti del sott'arco nell'attuale sacrestia dell'abbaziale di Novalesa)<sup>170</sup>, alla modalità realizzativa delle aureole, estremamente rara: quelle dell'ordine centrale e della predella del polittico di Gréolières sono a doppia cordonatura concentrica rilevata, analoghe a quelle che de Lonhy realizza in quasi tutti i suoi dipinti, sia a doppia che a

---

<sup>162</sup> Si confronti B. MAURICE- CHABART (a cura di), *La splendeur des Rolin: un mécénat privé à la Cour de Bourgogne*, Autun 1999, pp. 214-215, con bibliografia.

<sup>163</sup> B. MAURICE- CHABART (a cura di), 1999, pp. 152-155, con bibliografia ; v. riproduzione della Resurrezione di Lazzaro alla fine dell'articolo.

<sup>164</sup> B. MAURICE- CHABART (a cura di), 1999, pp. 118-119, con bibliografia.

<sup>165</sup> Sullo Svenimento della Vergine e sugli affreschi staccati dalla cappella di San Vincenzo della cattedrale di San Lazzaro di Autun si veda: B. MAURICE- CHABART (a cura di), 1999, pp. 281-282, sch. cat. 30a, tavola XXIX, con bibliografia.

<sup>166</sup> M. CALDERA, *Antoine de Lonhy. San Matteo, san Pietro, san Giacomo Maggiore, san Giacomo Minore, san Simone, sant'Andrea*, in E. PAGELLA, E. ROSSETTI BREZZI, E. CASTELNUOVO (a cura di), *Corti e città. Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali*, Milano 2006, pp. 348-349, sch. cat. 183, con relativa bibliografia di riferimento.

<sup>167</sup> M. CALDERA, *Antoine de Lonhy e intagliatori savoiaro-ginevrini. Frammenti dell'altare maggiore della collegiata dei Santi Pietro e Orso di Aosta*, in E. PAGELLA, E. ROSSETTI BREZZI, E. CASTELNUOVO (a cura di), *Corti e città. Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali*, Milano 2006, pp. 350-351, sch. cat. 186, con relativa bibliografia di riferimento.

<sup>168</sup> Si confrontino in particolare le due figure di san Pietro, quella nel polittico di Antoine de Lonhy e quella nella predella di Gréolières.

<sup>169</sup> M. CALDERA, *Antoine de Lonhy. Breve dicendiorum compendium*, in E. PAGELLA, E. ROSSETTI BREZZI, E. CASTELNUOVO (a cura di), *Corti e città. Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali*, Milano 2006, p. 354, sch. cat. 190, con relativa bibliografia di riferimento.

<sup>170</sup> Per Antoine de Lonhy si vedano F. ELSIG, *Antoine de Lohny*, in M. NATALE (a cura di), *El Renacimiento Mediterráneo*, Madrid 2001, pp. 481-490 e le pagine a lui dedicate in E. PAGELLA, E. ROSSETTI BREZZI, E. CASTELNUOVO (a cura di), *Corti e città. Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali*, Milano 2006, pp. 331-355, entrambi con bibliografia.

tripla cordonatura, e che lo accompagneranno per tutta la sua carriera. Aureole a cordonatura multipla rilevata si riscontrano anche nella pittura sarda della fine del Quattrocento (si vedano per esempio le opere del Maestro di Castelsardo<sup>171</sup>) e in Giovanni Canavesio (politico di Pigna, 1500), ma con strutture differenti, più elaborate rispetto a quelle impiegate dal nostro anonimo e da Antoine de Lonhy<sup>172</sup>.

Alcuni elementi del politico di Gréolières fanno contestualmente pensare a una reviviscenza dell'influsso di Barthélemy d'Eyck in zona: se ne sentono ancora gli echi, ormai in lento e progressivo esaurimento, come se il nostro anonimo avesse conosciuto qualche episodio figurativo legato al pittore di re Renato (come il Trittico dell'Annunciazione di Aix; in particolare Cristo nel Noli me tangere e i profeti Isaia e Geremia dei *volets* laterali) e lo avesse rielaborato in maniera personale nella sua opera. Più che un vero e proprio ripresentarsi di reminiscenze tratte da Barthélemy d'Eyck<sup>173</sup>, dunque, un perdurare di modelli di riferimento, visto il loro indubbio successo, e un loro parziale reimpiego, che dovette toccare anche gli *exempla* di Enguerrand Quarton; ritorna infatti la plasticità scultorea delle grandi figure stanti (penso soprattutto a san Giovanni Battista del Retable Cadard, 1452; Chantilly, Musée Condé), con un *surplus* di luminosità complessiva<sup>174</sup>.

La componente meridionale – introdotta dal condizionamento delle esperienze artistiche in atto nel *midi* francese – che mitiga i caratteri borgognoni è soprattutto evidente nella luce calda e brillante che fa risaltare i colori, lucidi e tersi, e in un complessivo ammorbidimento delle linee, caratteri riscontrabili in molte delle opere ascrivibili a quella che Laclotte e Thiébaud battezzarono *l'Ecole d'Avignon*<sup>175</sup>. In particolare, il panneggiare insistito ricorda il politico di San Roberto (Aix-en-Provence, collezione privata), realizzato in ambito provenzale negli anni 1470-1480, nel quale un'alba tanto lunga da nascondere i piedi del santo che la indossa si accartocchia in pieghe spesse e articolate<sup>176</sup>.

Patenti analogie stilistiche e di impostazione compositiva con il politico di Santo Stefano si riscontrano soprattutto con la pala con i santi Agostino, Gerolamo e Ambrogio, realizzata in ambito provenzale intorno al 1470-1480 (anticamente a Marsiglia, oggi conservata al Museo del Louvre)<sup>177</sup>. In origine era, diversamente dal politico di Gréolières, a

<sup>171</sup> Alcuni esempi, con bibliografia di riferimento, in *Pittura sarda del Quattro-Cinquecento*, Nuoro 2000.

<sup>172</sup> Simili aureole sono anche in Gandolfino da Roreto, nel politico dell'Assunzione della Galleria Sabauda, datato 1493, e nella Vergine annunciata del convento dei padri cappuccini della Santissima Annunziata di Portoria a Genova, databile agli inizi degli anni Novanta del XV secolo (si vedano le relative schede curate da S. BAIOTTO in G. ROMANO (a cura di), *Gandolfino da Roreto e il Rinascimento nel Piemonte meridionale*, Torino 1998, pp. 295, 310, sch. cat. 27, 42).

<sup>173</sup> Da un documento datato si evince che Barthélemy d'Eyck morì poco prima del 28 marzo 1476 (C. STERLING, *Enguerrand Quarton: le peintre de la Pietà d'Avignon*, Parigi 1983, p. 173).

<sup>174</sup> Che l'opera di Barthélemy d'Eyck abbia fatto scuola in territorio provenzale si evince anche dalle – senza dubbio più modeste – riproposizioni di nature morte in zona, tra i cui esempi si annoverano il vano con oggetti dipinto da Baleison e Canavesio a Saint-Etienne-de-Tinée (anni Settanta del XV secolo) o quello di Nadal e Breves a La Tour-sur-Tinée (1491); v. riproduzione del dipinto a La Tour-sur-Tinée alla fine dell'articolo.

<sup>175</sup> Né sembra sfuggire una lontana affinità con l'autore della Madonna Cagnola e delle tavole a essa ricondotte, termine di paragone pertinente soprattutto per cromia, levigatezza della materia pittorica e impostazione delle figure.

<sup>176</sup> M. LACLOTTE, D. THIEBAUT, 1983, p. 241, sch. cat. 67; il politico, di minore qualità rispetto al nostro, è suddiviso in tre scomparti: ai lati di san Roberto, memore del Saint Siffrein del Musée Calvet di Avignone, stanno san Pietro, a sinistra, e sant'Antonio, a destra, accompagnati dai donatori.

<sup>177</sup> Sul politico dei Dottori della chiesa del Louvre: L.H. LABANDE, *Les primitifs français: peintres et peintres-verriers de la Provence Occidentale*, Marseille 1932, pp. 186-187, tav. LXVII, che ne fa una semplice descrizione e sostiene l'ipotesi di un'origine provenzale dei pannelli; ricorda inoltre che vennero esposti all'*Exposition des Primitifs français* del 1904. All'epoca erano ancora di proprietà del conte Demandolx-Dedons, sebbene provvisoriamente esposti al *Musée des Arts décoratifs* di Parigi. Verranno acquistati nello stesso anno dal Louvre, come si ricorda in M. LACLOTTE, D. THIEBAUT, 1983, pp. 251-252, sch. n. 78 (con breve fortuna critica e bibliografia di riferimento, a cui si rimanda). Nella scheda relativa i pannelli, datati intorno al 1480, sono attribuiti ad anonimo provenzale e avvicinati allo stile di Nicolas Froment, ipotesi già sostenuta da Bouchot

quattro scomparti: l'ultimo proprietario, il conservatore del museo cittadino, conte Demandolx-Dedons, decise di eliminare – distruggendolo perché rovinato – il quarto pannello, che, completando la serie dei quattro dottori della chiesa, raffigurava san Gregorio<sup>178</sup>. Condivide con il nostro un'affine impostazione della cornice, a listelli scanalati che prosegue illusoriamente all'interno della tavola con una finta intelaiatura dipinta, arricchita negli angoli sommitali da una coppia di elementi lobati traforati simili a quelli presenti nel pannello centrale di polittico di Gréolières, e il medesimo pavimento a quadrelle dicrome che prosegue dietro la cornice. Simili pavimentazioni a *carrelage* sono d'altra parte comuni in zona in quegli anni, sia nella pittura su tavola (tra i molti esempi, Sospel, parrocchiale, polittico della Pietà, fine XV secolo) che in quella ad affresco (Clans, nel finto polittico che orna il muro di fondo della cappella di Sant'Antonio). Ricordi comuni sembrano emergere anche dalla presenza del broccato alle spalle dei santi del Louvre: sebbene sostanzialmente diversi dal punto di vista realizzativo (racemi scuri su fondo dorato, simile alla soluzione dell'abito in broccato che Josse Lieferinxe farà indossare al suo San Sebastiano che distrugge gli idoli nell'omonimo polittico intorno al 1497-1498<sup>179</sup>), richiamano il medesimo schema compositivo di una figura stante di fronte a un tendaggio appeso in alto che scende in tutta la sua lunghezza. Più vicino a Froment, soprattutto nei volti, il polittico dei Dottori della chiesa racchiude reminiscenze settentrionali non lontane da quelle del polittico di Gréolières, a partire dai panneggi: più taglienti nel caso parigino, più spessi e corposi nel nostro. Differisce la gamma cromatica, che nella pala di Santo Stefano è più squillante e viva, investita da una luce adamantina. Il *retablo* dei Dottori è verosimilmente successivo al nostro: il meditato ricordo di Froment ne è una conferma, così come l'invenzione del parapetto alle spalle dei personaggi dietro cui si apre un paesaggio che slontana<sup>180</sup>, in linea con una cronologia lievemente più tarda rispetto al dipinto di Gréolières che potrebbe, in conclusione, esserne un possibile antefatto.

Nel polittico di Gréolières il nitore algido e più strettamente settentrionale proprio dei santi del Louvre si stempera dunque in un portato più meridionale, influenzato dalla conoscenza delle coeve – o di poco precedenti – esperienze provenzali, nella luce così come nel panneggiare poco meno insistito e tagliente.

### Conclusioni sull'autore e ipotesi di datazione

La presenza di questa sola opera ascrivibile all'autore non consente di stabilirne con certezza la sua origine, ma l'analisi affrontata consente di avanzare convincenti ipotesi sulla sua cultura. Apporti derivati da una sua verosimile presenza in area provenzale, evidenti nei caratteri stilistici, cromatici e luministici di tipo mediterraneo presenti nel trittico, si innestano in un solido sostrato in cui dominano componenti di impronta settentrionale riconducibili all'ambito borgognone degli anni Sessanta-Settanta del Quattrocento così radicati da pensarli connaturati alla sua formazione, ribaditi dai molti parallelismi con Antoine de Lohny. Le opere di quest'ultimo e il polittico di Santo Stefano non sono, d'altronde, così distanti culturalmente: l'area stilistica di riferimento sembra essere simile, per quanto evoluta in modalità e su esperienze successive in parte diverse (in cui per esempio, nel caso dell'autore del polittico di Santo Stefano, incide una rimeditata assimilazione dell'opera di Enguerrand

---

nel catalogo dell'esposizione del 1904. Sterling li riteneva esempi di pittura provenzale di alta qualità nei quali si fa strada, semplificandosi, la maniera di Rogier van der Weyden (M. LACLOTTE, D. THIEBAUT, 1983, p. 252). Nella scheda viene infine segnalato che la tenda di broccato è bordata da fasce scure « à la manière provençale ».

<sup>178</sup> Considerando la rotazione dei santi rimasti e la prospettiva delle rispettive porzioni di pavimento, san Gregorio doveva trovarsi tra i santi Gerolamo e Ambrogio.

<sup>179</sup> Oggi Filadelfia, Philadelphia Museum of Art.

<sup>180</sup> Invenzione presente anche nella già ricordata Madonna Cagnola e nelle tavole ricondotte al medesimo polittico.

Quarton e del Trittico dell'Annunciazione di Barthélemy d'Eyck), e sorregge l'ipotesi di una datazione non successiva agli anni Settanta del Quattrocento.

### **Ipotesi di committenza**

L'originaria collocazione della pala sull'altare maggiore della chiesa di un castello in quegli anni di proprietà dei signori di Vence induce a ipotizzare che possano essere stati proprio loro a commissionarla: la sua altissima qualità presuppone infatti una committenza colta e ricca, a conoscenza delle novità pittoriche più *à la page* nei centri principali della zona e in contatto con i fatti artistici più recenti, come avrebbero potuto esserlo i signori di un centro – quale è Vence – prossimo a Nizza, allora città fra le più dinamiche della Costa Azzurra.



Resurrezione di Lazzaro, particolare ; prima metà degli anni Settanta del Quattrocento.  
Beaune, collegiale di Nostra Signora (foto dell'autrice).



Guirard Nadal, Curraud Brevesi, finto polittico della Vergine fra i santi Bernardo e Brigida ; 1491. La-Tour-sur-Tinée, cappella dei Penitenti Bianchi; parete di fondo (foto dell'autrice)



# **LES RUSSES DE CANNES (1879-1939) : D'UNE COMMUNAUTÉ D'HIVERNANTS À UNE POPULATION DE RÉFUGIÉS**



Photographie d'Alexis Sélezneff, prêtre de l'église Saint-Tikhon (au centre) en visite chez des ouvriers russes à Cannes La Bocca à la fin des années 1930

Source : fonds privé de la famille Sélezneff issu du groupe « RUSSES à CANNES > 1890-1950 < РУССКИЕ В КАННАХ > ».

**Amine LAGGOUNE**

Longtemps tributaire des récits de ses acteurs et des images faussées forgées par certaines études, l'histoire de l'immigration russe en France n'en est pas moins saisissante.

La communauté russe, présente régulièrement dans le paysage français dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, est essentiellement une population d'élite d'Empire<sup>181</sup> qui rejoint l'hexagone pour y trouver repos au sein de la haute société tout en s'intéressant à la culture française. Ces voyageurs russes effectuent un véritable « pèlerinage » culturel et littéraire en se rendant en France. Paris et la Côte-d'Azur sont les centres d'implantation de cette communauté. Les Alpes-Maritimes comptent plus de 3 000 résidents à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>182</sup>. Cependant, comme le souligne Catherine Gousseff : « *De fait, les Russes ont fortement marqué de leur présence les milieux parisiens, intellectuels et artistiques de l'époque, mais cette empreinte, suscitant une perception très élitiste de l'émigration, a contribué à masquer tout ce qu'il en était de l'autre émigration* »<sup>183</sup>. Cette autre émigration à laquelle fait référence l'historienne est relative aux événements politiques en Russie. En effet, à la suite de la Révolution bolchévique de 1917, bon nombre de Russes, de milieux sociaux divers, décident de s'installer temporairement ou définitivement en France afin de fuir le nouveau régime soviétique. Parmi les villes les plus prisées dans le sud, on trouve Cannes. D'après les recensements, la ville compte 153 Russes en 1906<sup>184</sup>, issus en majorité de milieux aisés, et en accueille plus de 520 en 1937<sup>185</sup>, dont l'essentiel sont des ouvriers. À ces deux dates, les Russes représentent respectivement entre 0,5 % et 1 % de la population cannoise. Faible par son nombre, si on la rapporte à la population de la ville, la communauté russe de Cannes joue néanmoins un rôle important.

La place des Russes de Cannes a toujours été intégrée à l'histoire plus globale des Russes dans les Alpes-Maritimes<sup>186</sup>, ou à celle des Russes de Nice<sup>187</sup>, mais elle a rarement été abordée de manière singulière et précise pour en dresser une analyse. Or, l'implication de cette communauté dans la vie économique, politique et culturelle de la ville, ainsi que les conséquences locales des événements politiques en Russie méritent d'être examinées. Le choix d'intituler cet article les « Russes de Cannes » plutôt que les « Russes à Cannes » n'est pas anodin. Le premier titre rend compte de la spécificité des Russes de cette ville alors que le second véhicule l'idée fautive que Cannes a seulement été un bref lieu de passage pour les Russes qui y ont vécu. D'une ville accueillant de riches hivernants russes, Cannes est devenue un lieu de séjour puis de travail pour de nombreux réfugiés de milieux modestes. Ces caractéristiques nous ont progressivement amené à nous questionner sur les véritables phénomènes qui ont contribué à ce changement de la seconde communauté russe des Alpes-

---

<sup>181</sup> J'entends par élite toute personne de l'Empire qui respecte les trois critères majeurs déjà établis par deux historiennes : Frédérique LEFERME-FALGUIERE, Vanessa VAN RENTERGHEM, « Le concept d'élites », dans *Hypothèses* 1/2000, p. 55-67. Cependant, contrairement à ce qui est avancé dans les travaux de Frédérique Leferme-Falguières et Vanessa Van Renterghem, la fortune n'est pas un critère dans la Russie tsariste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, car l'on sait que des religieux orthodoxes peuvent être des personnes modestes, mais appartiennent à l'élite puisqu'ils respectent les trois critères.

<sup>182</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe. La fabrique du réfugié apatride (1920-1939)*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p. 158.

<sup>183</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 11.

<sup>184</sup> Arch. mun. Cannes, recensement de Cannes en 1906.

<sup>185</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 892 : liste des étrangers par nationalité et par ville en 1937, à la suite de la demande adressée par le préfet des Alpes-Maritimes aux maires et commissaires de police du département le 11 février 1937.

<sup>186</sup> Leroy ELLIS, *La Colonie russe dans les Alpes-Maritimes des origines à 1939*, Serre, Nice, 1988, 156 p.

Céline VIAL, *La Colonie russe à Nice à la Belle Époque (1880-1914)*, mémoire sous la direction de R. SCHOR, université de Nice, 1996, 114 p.

<sup>187</sup> Alain ROULLIER, « L'aventure russe à Nice et sur la Côte d'Azur », dans *Lou Sourgentin*, octobre 1996.

Martine SCHWARTZ, « Regards littéraires sur la colonie russe de Nice à la Belle Époque », dans *Recherches régionales*, n° 162, avril-juin 2002.

Maritimes. Plus précisément, nous nous sommes posé la question suivante : comment la Révolution russe de 1917 a-t-elle profondément modifié la communauté russe de Cannes ?

Il s'agit dans cet article de dresser tout au long de la période étudiée un profil des Russes de la ville et des caractéristiques spécifiques à leur cohabitation. Ainsi convient-il de s'intéresser à la fois à l'origine de la communauté russe de Cannes, à sa composition et son insertion socioprofessionnelle dans la ville azurée, mais aussi à ses logiques, ses intérêts, et d'une manière générale à son évolution dans une période aux situations politiques et sociales extrêmement décisives. Mes recherches répondent à la thématique d'une histoire sociale des Russes, car je m'intéresse aux acteurs notables, aux institutions pratiques, et aux processus qui garantissent une certaine stabilité au sein d'une communauté socialement hétérogène.

Pour répondre à cette problématique, j'examine tout d'abord l'arrivée et l'installation des Russes dans la ville de Cannes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'implantation de cette nouvelle colonie étrangère et mondaine présente des spécificités liées à leurs activités d'hivernants, à leur occupation spatiale, et à l'image qu'ils véhiculent.

Dans un second temps, il convient d'analyser les premières conséquences de la révolution bolchévique et de la Première Guerre mondiale à Cannes dans les années 1920, avec l'installation progressive d'une population de réfugiés de plus en plus hétérogène. Il s'agit de s'intéresser aux trajectoires empruntées par certains Russes arrivés à Cannes dans la seconde moitié des années 1920 et de tenter d'expliquer leurs motivations et leur insertion socioprofessionnelle. À ceci s'ajoutent évidemment d'autres aspects qui témoignent du phénomène de paupérisation de la communauté et des premières formes de solidarité auprès de ces réfugiés cannois. Cette période est paradoxalement celle qui présente aussi les premières divisions tant politiques que religieuses chez les exilés russes, dont les répercussions sont visibles dans la ville.

Enfin, j'aborde dans une dernière partie le « Cannes russe » des années 1930 qui marque une période de rupture profonde avec les années précédentes. C'est cette époque qui compte le plus de Russes à Cannes et qui témoigne d'un changement radical de cette communauté dans sa composition sociale, sa répartition spatiale et ses nouvelles préoccupations. Je me penche particulièrement sur les conséquences des divisions politiques et religieuses et sur la place importante d'une population modeste et ouvrière. Je porte également mon attention sur la nostalgie de certains Russes blancs et sur la prise de conscience progressive sur « l'impossible retour au pays ».

## **I. Une population mondaine et touristique (1860-1917)**

### **1) Les premiers Russes de Cannes : des Tripet-Skrypitzine à une arrivée régulière d'hivernants**

L'arrivée des Russes à Cannes prend son origine chez la famille Tripet-Skrypitzine. Eugène Tripet, fils du consul de France à Moscou auquel il succède en 1842, rencontre en Russie Alexandra Skrypitzina, fille du conseiller privé du tsar Nicolas I<sup>er</sup><sup>188</sup>. Ils se marient en 1847 à Saint-Pétersbourg et décident un an plus tard de se rendre en France pour acheter une propriété. Alors qu'ils prennent la direction de l'Italie, ils s'arrêtent à Cannes séduits par les lieux. En 1849, le couple fait l'acquisition d'un terrain sur l'actuel quartier de la Californie, à l'est de Cannes et y fait bâtir une villa (la villa Alexandra) de type russo-mauresque. Le journal *La Méditerranée* rapporte que l'installation de la famille Tripet-Skrypitzine attire une importante colonie étrangère dans la ville, sans préciser qu'elle est russe. En 1869, Cannes

---

<sup>188</sup> Arch. mun. Cannes, 19 S 35 : livre de famille des Tripet-Skrypitzine.

compte 72 familles russes<sup>189</sup> ce qui révèle que l'implantation du couple franco-russe a eu un retentissement.

L'autre élément qui a sans doute contribué à l'installation progressive des Russes est la mise en place d'une chapelle privée. En effet, au-delà de son architecture originale, la villa Alexandra a la particularité de posséder une chapelle orthodoxe privée dès 1886, car Alexandra Tripet-Skrypitzine, de religion orthodoxe, a la volonté de pratiquer sa religion proche de son lieu d'habitation<sup>190</sup>. C'est la seconde chapelle orthodoxe privée du département<sup>191</sup> et elle est dépendante de l'église russe de Longchamp à Nice. Ce lieu de culte permet à la communauté russe de Cannes de renforcer ses liens avec celle de Nice, mais aussi et surtout d'attirer ses compatriotes dans la ville.

Ainsi les Tripet-Skrypitzine ont-ils fait progressivement connaître Cannes aux élites russes européennes. L'arrivée de ces derniers s'inscrit dans le contexte plus général où Cannes devient une destination de villégiature hivernale au même titre que Nice. Il est cependant difficile de recenser le nombre de Russes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle du fait du caractère temporaire et très variable de leur installation. En effet, la très grande majorité de ces hivernants s'installe à Cannes seulement pour y passer l'hiver en appréciant la douceur du climat. Une partie d'entre eux, malades, est attirée par les vertus thérapeutiques de la ville. Avant d'être une ville de mondantés, Cannes est une ville à vocation thérapeutique. Située entre collines et montagnes, tout en étant ouverte sur la mer et ensoleillée, la ville obtient rapidement une renommée internationale comme lieu de convalescence pour les personnes atteintes de tuberculose. Les avantages thérapeutiques de la ville font d'ailleurs l'objet de publicités largement diffusées dans les grandes villes françaises et européennes grâce aux publications de docteurs réputés à Cannes. De plus, sans doute grâce à la présence et à l'influence des hivernants, notamment anglais, la ville dispose d'une gare depuis le 10 avril 1863. Cette dernière permet de relier Cannes à diverses villes, dont Saint-Pétersbourg. Dès lors, le train représente véritablement une opportunité pour ces riches hivernants de rejoindre la grande ville impériale russe et Cannes dès la fin des années 1860. Les Russes sont généralement accompagnés d'un personnel domestique depuis leurs lieux de résidence fixe en Russie. Ceci est très révélateur lorsque l'on explore les recensements des années 1880 jusqu'à la fin des années 1910 : une famille d'hivernants russes emploie généralement deux à trois domestiques. Au-delà de la proximité avec leurs domestiques, le choix de les amener jusqu'à Cannes peut s'expliquer par le fait que les guides touristiques de la Côte-d'Azur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mettent en garde les hivernants sur la domesticité locale qui est mal vue des milieux mondains. En effet, on peut lire dans l'un d'entre eux :

« *Le choix d'un logement n'est rien à côté de la difficulté que l'on a à Nice de trouver de bons domestiques. Si vous avez le bonheur de posséder un cordon-bleu de 1<sup>er</sup> ordre, un valet de chambre fidèle, ne lâchez pas ces oiseaux rares dans les climats que vous quittez ; traînez les derrière vous, payez-leur le voyage et estimez-vous heureux si Madame votre cuisinière et Monsieur votre domestique veulent bien vous suivre...* »<sup>192</sup>

Même si ces conseils sont donnés pour Nice, ville déjà connue de la communauté russe, les hivernants les prennent en compte même à Cannes. Par ailleurs, ces hivernants de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont généralement francophiles comme en témoignent les lettres qu'ils adressent au maire et leur investissement dans divers projets que j'aborde plus tard. Cette population cultivée de la haute aristocratie pratique la langue française communément. L'attrait croissant de Cannes pour les Russes grandit peu à peu allant jusqu'à ce qu'une

<sup>189</sup> Alain RUGGIERO (dir.), *Histoire de Cannes*, s.l., 2011, p. 142.

<sup>190</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 7 V 2.

<sup>191</sup> Dans le même temps, les von Derwies ont une chapelle privée au château de Valrose à Nice.

<sup>192</sup> A. LACOSTE et G. PIETRI, *Nice pratique et pittoresque*, 2<sup>e</sup> édition, 1888, p. 31-33.

rumeur de l'arrivée probable de la Tsarine se fasse écho au sein de la presse en février 1856 avant que la souveraine reporte son voyage à l'hiver 1879.

## 2) Le séjour de la tsarine et de la cour de Russie à Cannes : un moment prestigieux pour la ville et catalyseur de la présence russe

La tsarine Maria Alexandrovna, épouse d'Alexandre II, fait le choix de Cannes pour passer l'hiver 1879. L'objet de son séjour est avant tout thérapeutique, car son état de santé s'est fortement dégradé et nécessite du repos dans un cadre agréable. Le séjour de la souveraine, d'octobre 1879 à fin janvier 1880, marque un événement important pour la communauté russe, mais aussi pour la ville de Cannes. Quelques jours avant son arrivée, son maréchal de palais de Grote est chargé de tous les préparatifs. Charles Mallet, président de la société du PLM, met à disposition de la tsarine sa propriété, la villa des Dunes, située sur le boulevard de la Croisette. L'architecte Charles Baron est chargé d'aménager la future résidence de la souveraine, et de nombreuses transformations sont réalisées dont l'aménagement d'une chapelle orthodoxe au premier étage. Deux autres résidences, les villas Henri IV et Saint-Théron, situées également sur le boulevard de la Croisette<sup>193</sup> sont mises à disposition pour les autres membres de la cour de Russie<sup>194</sup>. L'impératrice arrive à la gare ferroviaire de Cannes le 9 octobre 1879 accueillie par son maréchal de palais, le préfet, le sous-préfet de Grasse, et le maire de Cannes Eugène Gazagnaire<sup>195</sup>.

Son séjour a des conséquences décisives et immédiates sur la ville. Tout d'abord, elle offre un prestige que Cannes n'avait jamais connu auparavant puisque c'est une des premières fois sinon la première que la ville accueille une souveraine étrangère. La presse parisienne et la presse locale s'installent rapidement à Cannes dès qu'elles en obtiennent l'information<sup>196</sup>. *Le Phare du Littoral* parle d'un mouvement considérable de voyageurs produit par le séjour de l'impératrice<sup>197</sup>. Le fait que Cannes soit choisie comme lieu de convalescence, par rapport à d'autres grandes villes comme Nice, lui assure une importante réputation. Par ailleurs, la rumeur même d'une possible arrivée du tsar prévue au mois de décembre focalise un temps toutes les attentions des autorités locales et des journalistes<sup>198</sup>. Cette rumeur ne fait que renforcer le prestige de Cannes aux yeux des autres villes de la Côte-d'Azur. Les journaux expriment d'ailleurs les doléances des autres villes qui révèlent une sorte d'envie dissimulée comme l'explique *Le Phare du Littoral* la veille de l'arrivée de la tsarine :

« Loin d'être jalouse de la bonne fortune de Cannes, Nice, Menton, Monaco et tous les autres points moins importants du littoral se réjouissent dans l'espoir, bien juste d'ailleurs, qu'ils en profiteront aussi »<sup>199</sup>.

Cette jalousie dissimulée devient très explicite lorsque le directeur de la sûreté générale chargé de la surveillance de la famille impériale annonce au préfet :

« On m'assure que certains journalistes de Nice doivent commencer une campagne contre Cannes en répandant la nouvelle inexacte que Cannes est abandonnée cet hiver, que les étrangers désertent cette ville et en cherchant à insinuer que la présence de la cour de Russie ne doit pas être complètement étrangère à cette détermination. De pareils articles,

<sup>193</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport d'un inspecteur spécial de la police, 28 septembre 1879.

<sup>194</sup> *Idem*.

<sup>195</sup> *Le Phare du Littoral*, 10 octobre 1879.

<sup>196</sup> *Idem*.

<sup>197</sup> *Idem*, 24 octobre 1879.

<sup>198</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 18 décembre 1879. *Le Phare du Littoral*, 17 octobre 1879.

<sup>199</sup> *Le Phare du Littoral*, 8 octobre 1879.

*s'ils paraissent, ne seront pas de nature, évidemment, à ne pas froisser les susceptibilités russes* »<sup>200</sup>.

La nouvelle est en effet inexacte, car ce même rapport de police affirme l'arrivée constante de nombreux sujets anglais dans les hôtels de Cannes. Cependant, il met en exergue deux éléments importants. Tout d'abord, il montre implicitement que Cannes semble prendre tellement d'importance aux yeux des étrangers et des Russes que les journalistes niçois doivent s'empresse d'organiser une riposte afin de la discréditer et de redonner à Nice son image de villégiature privilégiée des colonies étrangères. Ensuite il met en évidence que la police locale prend très au sérieux la publication d'articles sur fond de jalousie qui pourrait à tout moment irriter la famille impériale et la communauté russe de la ville.

À la jalousie des autres villes du département s'ajoute le mécontentement des colonies étrangères de Cannes et particulièrement celui de la communauté anglaise. Dans l'un des rapports de police, un Anglais de Cannes semble être choqué de toutes les dispositions prises pour protéger la tsarine et la faire circuler en ville. Selon lui, dans un pays avec un gouvernement républicain sous un régime égalitaire, la tsarine devrait être considérée comme une personne appartenant à la colonie étrangère ayant les mêmes prestations que n'importe quel autre hivernant étranger<sup>201</sup>. Cette attitude est le reflet de la tension diplomatique qui existe entre la Russie et l'Angleterre depuis le traité de San Stefano en mars 1878<sup>202</sup>. Un rapport de police sous-entend que ce mécontentement est récupéré : « *Nice et Menton répandent le bruit que la saison de Cannes sera compromise par le séjour de Sa Majesté, que la colonie anglaise qui vient hiverner chaque année dans cette localité s'abstiendra de résider à Cannes pendant l'hiver de 1879 à 1880 pour des raisons politiques* »<sup>203</sup>. Menton et Nice vont même jusqu'à utiliser la tension politique entre les deux pays pour tenter de discréditer la ville de Cannes, d'autant plus que les Anglais sont la première communauté d'hivernants étrangers de la ville.

Chez les Cannois, la présence de la tsarine semble susciter soit de l'indifférence, soit un enthousiasme accompagné de respect. Par exemple, une comtesse russe visitant une confiserie de la ville est prise pour la tsarine, et de nombreuses personnes lui expriment des marques de respect et de déférence<sup>204</sup>. D'autres initiatives spontanées d'amabilité de la part de la population pour la tsarine sont rapportées comme celle du propriétaire de la villa voisine de la villa des Dunes qui offre une partie de son jardin pour permettre aux membres de la cour de pouvoir faire de longues promenades<sup>205</sup>, ou encore celles de femmes venant offrir des présents. *Le Phare du Littoral* relaie l'information issue des *Échos de Cannes* selon laquelle la tsarine parlerait très naturellement provençal<sup>206</sup>. Cet article est une preuve que la presse locale veut transmettre l'idée qu'une personne aussi importante que la tsarine s'intéresse aux us et coutumes régionales en apprenant la « langue » locale. Y associer l'impératrice est un moyen à la fois de promouvoir les traditions, mais aussi de reconnaître l'impact important que la tsarine joue sur la presse et la population. Le respect et l'attention des Cannois envers elle montrent la considération de la ville envers cette souveraine.

Cependant sa présence fait très rapidement l'objet d'une exploitation par de nombreux acteurs. Tout d'abord, il semble que les commerçants profitent de la présence de la cour de Russie à Cannes pour augmenter les prix, en nuisant gravement à l'intérêt des Cannois et des

<sup>200</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495 : lettre du directeur de la sûreté générale au préfet.

<sup>201</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 26 octobre 1879.

<sup>202</sup> Leroy ELLIS, *La Colonie russe*, p. 123.

<sup>203</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 17 octobre 1879.

<sup>204</sup> *Ibid.*, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 14 octobre 1879.

<sup>205</sup> *Ibid.*, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 8 octobre 1879.

<sup>206</sup> *Le Phare du Littoral*, 27 octobre 1879.

autres hivernants étrangers<sup>207</sup>. Ensuite, au milieu du séjour de la souveraine, un rapport de la police cannoise affirme : « *Il faut s'attendre, pendant le séjour de l'Impératrice à Cannes, au moment surtout où la colonie étrangère sera nombreuse à voir se répandre dans un certain monde, des nouvelles entièrement controversées* »<sup>208</sup>. Il ressort en effet des rapports de police que de nombreuses personnes diffusent des mensonges ou des rumeurs dans le but de pouvoir solliciter de l'argent à la tsarine ou à ses proches. D'autant plus que, toujours d'après ces rapports de police, un certain nombre de bandits venus de toute l'Europe font partie de ces cas. Au moins une quinzaine de personnes, toutes nationalités confondues, sont arrêtées pendant le séjour de l'impératrice pour avoir tenté de lui soutirer de l'argent par divers moyens<sup>209</sup>. Dans la même perspective, à côté des escrocs et malfaiteurs, la police doit également s'occuper des solliciteurs que la loi ne permet pas d'arrêter ou d'expulser sans créer une quelconque polémique. Plus précisément, le commissaire de police déclare dans un rapport : « *Tous les négociants, peintres, littérateurs, poètes et compositeurs de musique ont cru le moment choisi pour faire de l'exploitation et offrir leurs œuvres ainsi que leurs marchandises* »<sup>210</sup>. Il semble d'après ces propos que même si le commissaire reconnaît une bonne intention de ces différents artistes, les sollicitations n'en restent pas moins inacceptables. La tsarine et les membres de la cour de Russie suscitent l'attention d'un grand nombre d'entre eux. Pendant tout l'hiver 1879-1880, le problème récurrent dans les rapports de police est la présence constante de différents artistes ou mendiants autour de la villa des Dunes. La foire qui s'ouvre à Cannes en décembre 1879 ne fait qu'amplifier l'arrivée et les sollicitations de musiciens ambulants et d'indigents dont la police ne cesse de réprimer les agissements<sup>211</sup>. En définitive, que ce soit dans l'imaginaire collectif des Cannois ou dans la réalité, ces rapports montrent que la présence de la tsarine et de son entourage représente une opportunité certaine de s'enrichir pour les commerçants, les artistes et les malfaiteurs. La fortune de la famille impériale est d'autant plus confirmée lorsqu'à la veille de son départ, la tsarine offre au maire une bourse de 5 000 francs pour les pauvres du département<sup>212</sup>, ainsi que des montres composées de chaînes en or à douze gendarmes et quatre inspecteurs de police chargés de sa protection<sup>213</sup>.

Le séjour de la tsarine attire incontestablement la haute aristocratie russe ainsi que toute l'élite de l'Empire. Lorsque l'impératrice arrive à Cannes, elle est accompagnée des grands-ducs de Russie, Alexis, Serge et Paul. Sa présence détermine aussi un grand nombre d'arrivées de hautes personnalités russes pendant tout l'hiver. En effet, de début octobre à janvier, au moins dix personnalités de la haute aristocratie russe, essentiellement des membres de la famille impériale, viennent rendre visite à la tsarine à Cannes, dont le grand-duc Wladimir, le grand-duc Alexandre ou encore le grand-duc Nicolas, frère du tsar Alexandre II<sup>214</sup>. S'ajoute à l'arrivée des grands aristocrates, celle des hauts fonctionnaires et militaires de l'Empire russe comme les ambassadeurs de Russie à Paris<sup>215</sup>, et à Rome<sup>216</sup> et

<sup>207</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 20 décembre 1879.

<sup>208</sup> *Ibid.*, rapport de police du 27 octobre 1879.

<sup>209</sup> *Ibid.*, rapport de police du 21 décembre 1879, un Polonais se faisant passer pour un ancien capitaine sibérien réclame de l'argent aux proches de la tsarine. *Ibid.*, rapport de police du 24 octobre 1879, une femme russe affirmant qu'elle a été séquestrée dans un asile de fous après avoir eu une relation amoureuse avec le tsar et demande maintenant à être rémunérée.

<sup>210</sup> *Ibid.*, rapport de police du 21 décembre 1879.

<sup>211</sup> *Ibid.*, rapport de police du 19 décembre 1879.

<sup>212</sup> *Le Phare du Littoral*, 31 janvier 1880.

<sup>213</sup> *Le Phare du Littoral*, 1<sup>er</sup> février 1880.

<sup>214</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier : séjour de la tsarine à Cannes, rapports hebdomadaires de la police pendant tout le séjour.

<sup>215</sup> *Le Phare du Littoral*, 27 novembre 1879.

<sup>216</sup> *Idem*, 10 décembre 1879.

enfin la visite de différents généraux de l'armée impériale auprès de la tsarine<sup>217</sup>. Au-delà de la présence des plus éminentes personnalités russes et européennes pendant le séjour de la souveraine, les Russes portent un intérêt particulier à son passage, même des années plus tard. En effet, en 1894, le jeune sacristain orthodoxe Alexis Sélezneff, tout juste arrivé à Cannes, écrit dans ses notes personnelles :

« Je consacre une journée à une visite plus approfondie des lieux d'intérêts de Cannes. Entre autres, j'ai vu la villa dans laquelle, du 9 octobre 1879 au 31 janvier 1880, habita l'impératrice Maria Alexandrovna avec ses deux jeunes enfants les grands-ducs Sergueï et Paul Alexandrovitch »<sup>218</sup>.

La villa où a séjourné la tsarine semble donc faire partie des lieux d'intérêts de Cannes 15 ans après le séjour de la souveraine russe. Les Russes ne sont donc pas indifférents au passage de la tsarine dans cette ville. S'ajoute à cet intérêt l'accélération de l'installation de familles russes à Cannes les années suivantes. Selon la thèse de Leroy Ellis, dans les premières années de la période 1880-1890, on recense en moyenne à Cannes chaque hiver 100 à 150 personnes de nationalité russe<sup>219</sup>. En 1906, la ville en compte au moins 154 pendant la période hivernale, pour ne cesser d'osciller dès le début du XX<sup>e</sup> siècle entre 150 et 250 Russes par an<sup>220</sup>. Alors qu'en parallèle la ville de Nice accueille de plus en plus de sujets russes, la venue des hautes personnalités de la dynastie des Romanov à Cannes a sans aucun doute permis à cette dernière d'être connue au sein des élites les plus fortunées de l'Empire russe. De nombreuses mesures exceptionnelles sont prises pour la tsarine, parmi lesquelles l'autorisation exceptionnelle de visiter l'île de Saint-Honorat à la fin du mois de novembre 1879. En effet, il est normalement interdit aux femmes de se rendre sur cette île, car son monastère respecte la règle de la clôture. Appuyé par les autorités cannoises, l'évêché de Fréjus et Toulon, dont dépend le monastère, obtient l'autorisation du pape pour que la tsarine et sa cour puissent s'y promener. Ainsi, Maria Alexandrovna est la première souveraine à se rendre sur l'île. Cannes devient très rapidement une « vitrine » de l'influence et du rayonnement de ces personnalités russes.

### 3) L'appropriation russe de l'espace et des réseaux relationnels cannois

#### L'Est de Cannes : le « quartier russe »

L'influence de la communauté se traduit par l'appropriation de certains espaces de la ville ainsi que des réseaux relationnels cannois. Depuis l'arrivée des Tripet-Skrypitzine, l'ancien quartier de la Californie situé à l'est de Cannes devient un lieu très prisé de la communauté russe. Très rapidement, il obtient la réputation de véritable « quartier russe » par opposition au « quartier anglais » à l'ouest de la ville. Les notables russes viennent peu à peu louer les somptueuses villas qui s'y trouvent, en disposant d'un cadre agréable avec une vue sur le littoral, la présence de la végétation et l'éloignement du centre-ville. L'aspect excentré du quartier est sûrement pour beaucoup dans le choix d'installation de ces personnes fortunées venues chercher le calme. En 1906, sur les 153 Russes présents à Cannes, 81 habitent dans l'ancien quartier de la Californie, soit 53 % d'entre eux<sup>221</sup>. On compte neuf villas dans ce même quartier occupées par des hivernants russes et leur personnel. Dans les recensements des années qui suivent, leur nombre ne cesse de croître dans le quartier. La particularité de

<sup>217</sup> *Idem*, 16 octobre 1879.

<sup>218</sup> Écrits personnels d'Alexis Sélezneff datés du 28 novembre 1894 issus du fonds privé de son petit fils Michel Sélezneff, traduit par Michel de Vintcha, autre petit-fils.

<sup>219</sup> Leroy ELLIS, *La Colonie russe*, p. 132.

<sup>220</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, recensement de Cannes de 1906.

<sup>221</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, recensement de Cannes de 1906.

Cannes tient au fait qu'elle accueille essentiellement d'éminents représentants de la haute aristocratie russe. Par conséquent, la ville attire dans ce quartier des personnalités russes généralement beaucoup plus fortunées que celles de Nice et qui désirent éviter la foule. Très souvent, ces personnes renomment leurs propriétés pour leur donner un nom relatif à leur terre d'origine. Parmi eux, on compte le grand-duc Michel de Russie, cousin du tsar Alexandre III. Ce prince occupe la villa Dulong de Rosnay de 1894 à 1897 avant de l'acheter, de l'agrandir et de la rebaptiser villa Kazbeck, du nom d'une montagne en Géorgie. De la même manière, la princesse Anna Gagarine en 1903 achète la villa Albert qu'elle renomme en villa Manzyria en souvenir de la propriété familiale de Manzur en Russie où elle a passé son enfance. Au fil des années, de nombreuses autres familles russes, pour la plupart issues des plus nobles maisons princières de Russie telles que les Galitzine ou les von Derwies, s'installent dans le futur quartier de la Californie, qui devient le véritable foyer de la communauté. Il n'est pas anodin que la communauté s'implante dans ce quartier puisqu'en 1894, une église orthodoxe russe y voit le jour. Le nombre de Russes ne cessant d'augmenter dans la ville de Cannes, la revendication d'un lieu de culte orthodoxe officiel occupe les esprits. D'autant plus que les possibilités religieuses d'accueil dans la chapelle de la villa Alexandra se sont vite réduites à la fin des années 1880. La grande-duchesse de Schwerin, Anastasia Mikhaïlovna, petite-fille du tsar Nicolas I<sup>er</sup>, s'installe à Cannes en 1889, accompagnée de son confesseur particulier Grégoire Ostrooumoff qui joue un rôle clé dans le développement du culte orthodoxe dans la ville. La chapelle privée des Tripet-Skrypitzine est mise sous l'autorité de Grégoire Ostrooumoff dès son arrivée en 1889. Néanmoins, en étant au service de la grande-duchesse de Schwerin, femme très pieuse, le prêtre voit clairement apparaître la nécessité d'une église orthodoxe plus vaste à Cannes. C'est sa volonté qui marque le début d'un projet ambitieux. Le *Journal de Cannes* vient d'ailleurs appuyer la revendication des Russes :

« Hyères, Nice, Menton ont une église pour leur colonie russe. Pourquoi Cannes n'en aurait-elle pas une ? Les familles russes, amies de notre ville, sont obligées d'aller de Cannes à Nice suivre les cérémonies de leur culte ; elles seraient plus nombreuses si un temple russe élevé à Cannes leur permettait de pratiquer leur culte sans les ennuis du déplacement »<sup>222</sup>.

Si le *Journal de Cannes* défend l'intérêt du culte orthodoxe, c'est avant tout parce qu'il entend promouvoir la ville. En effet, la construction d'un lieu de culte orthodoxe signifie l'implantation durable des grands notables russes de Cannes, mais en plus elle en attirera d'autres. Leur investissement dans de nombreuses activités cannoises peut être encore plus important aux yeux des promoteurs de Cannes si leur implantation est durable. Le prêtre Grégoire Ostrooumoff sollicite directement le grand-duc Michel de Russie pour la création d'une église orthodoxe qui serait capable d'accueillir tous les Russes de la ville. Un comité réunissant les membres russes les plus fortunés et les plus influents de la ville est constitué. Une équipe de construction se met en place sous la direction de l'architecte Louis Nouveau et de l'entrepreneur Caisson et les premières pierres sont posées le samedi 5 mai 1894 à 11 heures. Les raisons de l'emploi d'un architecte français et non russe restent sans réponse, mais l'on peut imaginer que ce choix n'est pas anodin et marque peut-être la volonté de la communauté de chercher à s'intégrer et partager son identité auprès des Cannois. De plus, comme le souligne Luc Svetchine dans un article<sup>223</sup>, la construction étant celle d'un architecte français, le style de l'architecture reste celui qui est le plus prisé à l'époque. Cependant, l'architecte français réussit à affirmer la singularité orthodoxe de l'église. Les choix architecturaux de Louis Nouveau témoignent de sa connaissance des « tendances » architecturales de la Russie de l'époque.

À la suite de nombreux dons émanant essentiellement de la communauté, la construction de l'église débute au cours de l'année 1894. L'inauguration de l'église Saint-

<sup>222</sup> *Journal de Cannes*, 15 janvier 1897.

<sup>223</sup> Luc SVETCHINE, « Les églises russes de Cannes et Menton », dans *Nice Historique*, 2003, p. 112-118.

Michel Archange a lieu le 4 décembre 1894<sup>224</sup> et réunit le père Grégoire Ostrooumoff, le clergé orthodoxe de Nice, de Menton, de Marseille et la municipalité de Cannes<sup>225</sup>. Grâce à ses nombreuses donations, la communauté russe bénéficie non seulement d'un lieu de culte officiel, mais aussi d'une importante iconostase qui témoigne à la fois de la générosité et de l'implication des élites fortunées, mais aussi de leur volonté de matérialiser durablement leur présence.

### **Le centre-ville de Cannes et son vice-consulat russe**

Le second lieu d'implantation de la communauté russe qui ressort d'après les recensements est le centre-ville. En 1906, ils sont 33 Russes à vivre dans le quartier du centre-ville Croisette, soit 25 % de la communauté<sup>226</sup>. En 1911, ils sont 37 % dans ce même quartier<sup>227</sup>. Tout comme le quartier de la Californie, l'installation de ces hivernants ne cesse d'augmenter. Leur présence peut s'expliquer par trois raisons essentielles. Tout d'abord, une partie de ces hivernants russes séjourne dans des hôtels, et la majorité de ces établissements se trouvent dans le centre-ville. Ensuite, la proximité du centre-ville et du boulevard de l'Impératrice inauguré en 1866, devenu ensuite la Croisette en 1871, est un élément important d'attraction des Russes vers le littoral. Ce grand boulevard devient en effet la promenade d'élection des hivernants de plus en plus nombreux. Au-delà des hôtels, certains Russes choisissent d'ailleurs de séjourner dans des villas situées sur le boulevard de la Croisette. Certains d'entre eux y voient sans doute un prestige personnel dans le fait d'habiter dans un boulevard à l'ancien nom de « boulevard de l'Impératrice » et, qui plus est, qui l'a accueillie. Parmi les hôtels du centre-ville, L'Élysée Palace, situé sur la route d'Antibes, est un des lieux les plus prisés par les grands notables russes. On y retrouve entre autres en 1900 le baron Alexandre d'Ouzkrainzeff, officier en retraite de la Garde Impériale russe. Les clients russes qui ne souhaitent pas louer de villa pendant leur séjour font très souvent appel à cet établissement. Enfin, si une partie de la communauté se trouve en ville, il est probable que cela soit lié au goût de cette dernière pour le mode de vie urbain. En effet, cette communauté est composée d'une élite européanisée originaire de Moscou, de Saint-Pétersbourg, mais aussi de notables bourgeois issus des grandes villes de provinces russes. Dès lors, les activités urbaines sont très appréciées. La concentration dans le centre-ville de tous les grands divertissements urbains des hivernants, salons, théâtres, expositions, contribue à attirer cette partie de la population. Ces divertissements plaisent d'ailleurs beaucoup aux Russes de la ville qui deviennent très rapidement des acteurs de la vie mondaine cannoise.

Par ailleurs, du fait du nombre important de Russes dans la ville, Cannes dispose d'un vice-consulat dont les bureaux sont situés au cours de l'année 1910 dans la rue de la Foux<sup>228</sup>, actuellement rue des Serbes, en centre-ville. Ils sont ensuite déplacés au numéro 43 rue d'Antibes<sup>229</sup>. Par manque de sources, nous ne connaissons pas la date d'ouverture du vice-consulat, mais il reste néanmoins actif jusqu'à la révolution bolchévique en 1917. Les vice-consuls de Cannes sont officiellement nommés par le ministère des Affaires étrangères de l'Empire russe et leur fonction doit être validée par le président de la République française<sup>230</sup>. Leur nationalité n'a aucune importance dans leur nomination, car le dernier d'entre eux à Cannes est français. Les intérêts diplomatiques et locaux dépassent le simple cadre de la

<sup>224</sup> *Le Courrier de Cannes*, 4 décembre 1894.

<sup>225</sup> *Idem*.

<sup>226</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, recensement de Cannes en 1906.

<sup>227</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, recensement de Cannes en 1911.

<sup>228</sup> *Le Littoral*, 22 mars 1910.

<sup>229</sup> Écrits personnels d'issue du fonds privé de son petit-fils Michel Sélezneff traduit par Michel de Vintcha, autre petit-fils.

<sup>230</sup> *Le Littoral*, 22 mars 1910.

communauté russe. Deux vice-consuls, tous deux russes<sup>231</sup>, sont nommés entre 1907 et 1908. Puis, en mars 1910, Léopold Jammes, français fortuné et premier notaire à Cannes, est nommé vice-consul de Russie de la ville avec le soutien important du grand-duc Michel de Russie<sup>232</sup>.

Les Russes de Cannes occupent donc dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle certains lieux spécifiques de la ville et matérialisent leur prestige, notamment avec l'église Saint-Michel Archange qui est la plus représentative. Leur installation amplifie leur implication dans différents domaines.

#### **4) L'implication économique, culturelle et politique de la communauté : les Russes au sein des réseaux relationnels cannois**

##### **Les Russes, la municipalité et les colonies étrangères**

Plus que par son nombre, la colonie russe de Cannes est importante par la qualité de ses membres. Les Russes tissent très rapidement des liens non seulement avec les autorités locales, en particulier avec la municipalité, mais également avec les autres colonies étrangères. La proximité constante des membres de la municipalité avec les notables russes s'observe sur plusieurs aspects. D'abord, différents édiles de Cannes ont été les acteurs des sociétés sportives créées par les Russes comme l'ancien maire Joseph-Louis Legoff, membre fondateur du Yacht Club avec Eugène Tripet-Skryptzine ou encore André Capron, conseiller municipal et administrateur de la Société des courses hippiques avec le prince Galitzine. À ceci s'ajoutent les rendez-vous solennels organisés par la communauté russe auxquels les différents maires de Cannes participent. Que ce soit pour l'inauguration de l'église russe Saint-Michel Archange, ou des cérémonies liturgiques en l'honneur du tsar Alexandre III décédé en 1894, le maire répond toujours présent<sup>233</sup>. Les Russes apportent beaucoup à la ville dans divers domaines. L'attitude du maire n'est qu'un élément pour les satisfaire afin qu'ils s'investissent encore plus dans des projets promouvant la ville. Le grand-duc Michel de Russie reçoit d'ailleurs les insignes de grand-croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur lors d'un dîner avec les représentants du président de la République le 11 décembre 1904 à la villa Kazbek<sup>234</sup>. Cette distinction signifie que le grand-duc est remercié pour avoir servi les intérêts de la République française, mais le fait qu'elle lui soit remise dans sa villa à Cannes montre très clairement qu'il est surtout remercié pour son investissement dans les activités cannoises. En outre, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la municipalité donne des noms en lien avec la Russie à des rues ou des boulevards dans le quartier de la Californie. À l'occasion de l'inauguration de la future église russe, le maire et son conseil municipal, touchés par l'événement, décident de donner au boulevard des Pins le nom de boulevard Alexandre III<sup>235</sup>. La municipalité fait également le choix de donner d'autres noms aux rues du quartier : boulevard Eugène Tripet<sup>236</sup>, rue de Russie<sup>237</sup> ou encore traverse Alexandre III<sup>238</sup>. Ces noms

---

<sup>231</sup> Il s'agit du baron d'Offenberg et du baron de Bustrom, d'après *Le Littoral*, numéro du 22 mars 1910 et *Le Littoral*, 6 juin 1908.

<sup>232</sup> Les sources dont on dispose pour connaître l'activité du vice-consul émanent essentiellement des écrits personnels d'Alexis Sélezneff issu du fonds privé de son petit fils Michel Sélezneff traduit par Michel de Vintcha, autre petit-fils. En 1910, alors qu'il tient le poste de sacristain orthodoxe au sein de l'église orthodoxe de Cannes, le jeune homme est appelé par le grand-duc Michel à servir comme chancelier au vice-consul de Russie à Cannes, Léopold Jammes.

<sup>233</sup> Arch. mun. Cannes, 3 P 1, lettre du maire de Cannes du 3 novembre 1894.

<sup>234</sup> *Le Littoral*, 12 décembre 1904.

<sup>235</sup> Arch. mun. Cannes, 2 O 14, arrêté municipal du 22 novembre 1894.

<sup>236</sup> Arch. mun. Cannes, 2 O 35, arrêté municipal du 6 novembre 1903.

<sup>237</sup> Arch. mun. Cannes, 2 O 59, arrêté municipal du 8 juillet 1906.

revêtent un prestige pour la communauté et montre bien que la municipalité entend satisfaire les Russes.

Au-delà de leur proximité avec la municipalité, un rapport de police lors du séjour de la tsarine met en évidence l'intérêt que portent les Russes à la colonie anglaise :

Les Russes en général paraissent surpris de ne pas encore trouver à Cannes une colonie anglaise plus considérable et s'informent auprès de toutes les personnes qui peuvent les renseigner si depuis quelques années les Anglais ont abandonné ces parages<sup>239</sup>.

Ce rapport montre à la fois que dans l'esprit des Russes, la ville de Cannes est le véritable foyer de la communauté anglaise, mais il montre aussi que les Russes semblent s'intéresser aux expériences de la communauté anglaise intégrée depuis plus longtemps qu'eux. Étant donné que ces deux communautés sont étrangères, les Russes veulent sans doute bénéficier de l'expérience des Anglais pour faciliter leur intégration à Cannes. Par ailleurs, pour les Russes, comme pour les autres colonies étrangères, la diversité des nationalités présentes pendant leurs séjours leur offre la possibilité de rencontrer et de fréquenter des personnalités venant de toute l'Europe<sup>240</sup>. Le cosmopolitisme de la ville est un atout décisif qui s'ajoute au plaisir du séjour. La colonie anglaise est celle qui porte le plus d'intérêt aux Russes puisque c'est avec eux qu'elle partage son goût pour le sport.

### **Le sport, domaine mondain prisé par les notables russes**

On retrouve les plus grands notables anglais comme russes lors des créations des sociétés sportives, à l'instar de Lord Brougham, président d'honneur du comité du Yacht Club au côté d'Eugène Tripet-Skrypitzine ou encore les nombreux vice-présidents anglais du Golf-Club entourant le grand-duc Michel de Russie. En outre, les Anglais sont évidemment au rendez-vous des grandes manifestations sportives avec les Russes de Cannes, que ce soit en tant que membres des réunions, spectateurs ou participants sportifs. L'implication des Russes dans le sport est l'une de leurs grandes caractéristiques à Cannes. Pendant le séjour de la tsarine en 1879, un policier rapporte à propos des membres de la cour de Russie :

« Tous les jours, pendant de longues heures, les grands-ducs se livrent aux distractions de ce jeu anglais, sans être vus de personne »<sup>241</sup>.

Le policier fait ici référence au golf. Sa pratique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les membres de la cour de Russie s'explique avant tout par le fait que le sport est un loisir mondain, symbole de l'élégance. Les premiers sports à Cannes ont été importés par la colonie anglaise et les Russes les pratiquent. Il faut également souligner l'exploit aéronautique réalisé à Cannes par le moscovite Nicolas Popoff pendant la grande semaine d'aviation. Le pilote russe effectue, le 3 avril 1910, un aller-retour entre Mandelieu et les îles de Lérins avec un appareil de la marque Wright<sup>242</sup>. À cette occasion, il devient le premier pilote à atteindre l'altitude de 207 mètres. Les Russes s'investissent particulièrement dans le domaine de la course maritime<sup>243</sup>, du golf<sup>244</sup> et de la course hippique<sup>245</sup>.

---

<sup>238</sup> Arch. mun. Cannes, 2 S 561, arrêté municipal de 1923.

<sup>239</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 26 octobre 1879.

<sup>240</sup> Paul CUTURELLO, « Cosmopolitisme et identité locale. Touristes hivernants et société locale sur la Côte d'Azur au début du XX<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 8 | 2002, mis en ligne le 15 juin 2004, consulté le 6 mai 2013. URL : <http://urmis.revues.org/20>.

<sup>241</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « Séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 20 octobre 1879.

<sup>242</sup> *Le Littoral*, 4 avril 1910.

<sup>243</sup> On compte notamment la création de la Société des régates de Cannes par plusieurs personnalités, dont Eugène Tripet-Skrypitzine. Cette société est inaugurée le 25 avril 1859. Eugène Tripet-Skrypitzine fonde également en 1863 avec d'autres membres influents de la ville le Yacht Club de Cannes afin de réaliser des

Les réunions des membres de ces organisations sont composées des grands notables, et un journaliste cannois, dans un article concernant la société du golf-club, n'hésite pas à décrire celle-ci comme une « *aristocratie institution* »<sup>246</sup>.

Ainsi, dans de nombreuses activités sportives, les Russes ont permis de durablement stimuler la vie économique et culturelle de Cannes grâce à leur participation et leurs créations. Toutes ces activités sont la résultante d'un riche réseau relationnel que les membres éminents de la communauté entretiennent. Le sport n'est cependant pas la seule activité qui lie les Russes : la fréquentation de l'église Saint-Michel Archange en est une autre.

### **L'Église orthodoxe de Cannes comme lieu de sociabilité**

L'église Saint-Michel Archange devient rapidement un lieu de sociabilité entre élites européennes et russes. Sa chorale, dirigée par le maître de chapelle Alexis Sélezneff, réunit des personnes de toutes nationalités et obtient un rayonnement régional. Les mariages et les cérémonies pérennisent la culture aristocratique et impériale russe. De nombreuses personnalités de la haute société russe se marient ou sont enterrées dans cette église. Dans toutes les unions recensées, au moins l'un des deux conjoints est russe. La place prépondérante des notables dans la vie religieuse de Cannes reflète les exigences de l'Église orthodoxe et de l'Empire. Plus précisément, il faut savoir que l'union d'un chrétien ou d'une chrétienne orthodoxe avec un non-orthodoxe n'est pas reconnue, ce qui explique que l'on ne retrouve aucune personne catholique ou protestante mariée à une personne orthodoxe dans cette église. Cela implique que toutes les personnes non-orthodoxes qui sont mariées à une ou un membre de l'élite russe se soient converties. De plus, il est logique que pour les plus grandes familles aristocratiques russes, l'exigence soit encore plus accentuée. Il faut également souligner que le clergé orthodoxe de Cannes joue un rôle important au sein de la communauté du département, car ses membres participent régulièrement aux cérémonies de la cathédrale Saint-Nicolas de Nice et administrent la paroisse orthodoxe du village de Thorenc. En outre, le clergé de Cannes organise à plusieurs reprises des cérémonies au sein de la paroisse de Contrexéville créée en 1909 dans les Vosges<sup>247</sup>, terre de cure pour la haute aristocratie russe. C'est donc essentiellement par l'intermédiaire des rencontres entre notables au sein de l'église Saint-Michel Archange, et par la passion pour le sport que les Russes entretiennent leurs réseaux relationnels avec la municipalité, les Français ou les autres colonies étrangères. Le sport et les autres distractions avec les communautés étrangères ne sont pas les seules activités dont les hivernants russes sont des acteurs.

---

courses maritimes pendant la saison d'hiver. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les courses de yachts à Cannes sont les plus grandes manifestations sportives de la saison d'hiver auxquelles les plus grandes fortunes d'Europe participent. Par la suite, la Société des régates de Cannes fait place à deux autres sociétés, dont l'Union des yachtmen de Cannes qui, dès 1896 et sous l'initiative du grand-duc Georges, décerne chaque année au gagnant des courses de Yacht une coupe ciselée à Saint-Petersbourg nommée la « coupe du tsarévitch ».

<sup>244</sup> Le grand-duc Michel finance la construction du premier grand golf de la Côte d'Azur à Mandelieu-La Napoule. Bordant la Siagne, il a une superficie de 30 hectares. Il est construit par l'architecte anglais Harry Shapland Colt. L'inauguration a lieu le 22 décembre 1892 avec une réunion de grands membres de l'aristocratie britannique et française.

<sup>245</sup> En 1900, le prince Serge Galitzine préside et fonde la Société hippique de Cannes avec d'autres notables locaux. La nouvelle société lance la construction d'un hippodrome à La Napoule et les premières courses débutent lors de l'inauguration le 6 mars 1901.

<sup>246</sup> *Journal de Cannes*, numéro 5 du 1<sup>er</sup> février 1894.

<sup>247</sup> La paroisse orthodoxe de Contrexéville est une chapelle construite en 1909 après la mort du grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III. L'épouse du grand-duc, Maria Pavlovna de Russie, fait ériger en sa mémoire une petite chapelle orthodoxe dans le parc thermal de la ville.

## Les hivernants russes : acteurs caritatifs et patriotes auprès des élites militaires

À Cannes, les Russes sont des acteurs importants dans l'accueil des militaires hauts gradés ayant combattu pour l'Empire. Dès 1904, la ville accueille des officiers russes en convalescence après la guerre russo-japonaise. Les membres de l'aristocratie se chargent non seulement de leur logement, mais ils organisent aussi des activités caritatives pour financer l'aide à ces soldats blessés. L'éminente personnalité jouant un rôle prépondérant dans ce sens est le grand-duc Michel de Russie. Il crée à la fin du mois de septembre 1904 un hôpital dans la villa du Méridien, destiné à accueillir et soigner les officiers de l'Extrême-Orient russe<sup>248</sup>. Ces mêmes officiers sont reçus en juin 1905 à Thorenc par le grand-duc qui met sa propriété, la villa Cronstadt, à la disposition des officiers russes blessés en Mandchourie<sup>249</sup>. Le hameau de Thorenc est une destination appréciée pendant l'été. Situé dans l'arrière-pays, il est doté d'un climat plus doux que le littoral, ce qui motive leur déplacement<sup>250</sup>. Une cérémonie d'accueil est organisée à Thorenc où les convalescents sont reçus par diverses personnalités du département et de l'Empire russe. Cet événement s'inscrit dans le contexte diplomatique plus large de l'alliance franco-russe scellée en 1892<sup>251</sup>. Cette cérémonie en présence d'officiers russes est un acte symbolique de l'entente bilatérale entre l'Empire russe et la France.

## La volonté de lutter contre les ennemis de l'Empire et les révolutionnaires anti-tsaristes

L'implication de la communauté russe de Cannes est également présente dans le domaine politique. Elle est la conséquence des exigences liées à une population d'élite d'Empire qui exerce une influence sur les autorités locales. L'arrivée progressive des plus grandes personnalités de la haute aristocratie russe suppose pour les autorités cannoises la mise en place de dispositifs de sécurité suffisamment efficaces pour les protéger.

On note tout d'abord l'inquiétude des autorités russes face à la présence des nations ennemies dans la région. En effet, en avril 1877, la Russie entre en guerre contre l'Empire ottoman, au côté de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro. Le 3 juin 1877, le vice-consul russe de Hyères s'empresse dans une lettre adressée au sous-préfet de Grasse, de demander des mesures en cas de présence de navires ennemis à Cannes ou Antibes<sup>252</sup>. La peur d'une attaque des navires turcs sur des navires commerciaux russes reste une préoccupation importante pour les autorités russes. Celles-ci insistent donc sur les bonnes relations existantes avec la France pour solliciter son aide.

Par ailleurs, les membres de l'aristocratie russe s'inquiètent également de l'arrivée de terroristes russes à Cannes. Plus encore que les terroristes nihilistes russes, c'est une véritable lutte contre toute personne appelant à la destruction de l'Empire tsariste qui se met en place. Les anarchistes ou socialistes révolutionnaires font l'objet de l'attention des autorités cannoises jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pendant le séjour de la tsarine, les mesures de surveillance et les arrestations de personnes suspectées d'être des terroristes sont particulièrement importantes. Les agents russes de la tsarine demandent aux autorités

<sup>248</sup> Arch. mun. Cannes, JX 101 : *La Vie Illustrée*, numéro 314 du 21 octobre 1904. *Le Littoral*, numéro du 30 septembre 1904.

<sup>249</sup> *Le Littoral*, 10 juin 1905.

<sup>250</sup> Thorenc se situe à 64 kilomètres au nord de Cannes, dans la montagne, à une altitude de 1 250 mètres.

<sup>251</sup> Il s'agit d'un accord de coopération militaire signé entre la France et l'Empire russe qui reste en vigueur jusqu'en 1917. Cet accord stipule que les deux pays se soutiennent mutuellement s'ils sont attaqués par un des pays de la Triple Alliance.

<sup>252</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 1414, dossier des consulats étrangers, lettre du vice-consul de Russie à Hyères au sous-préfet de Grasse, datée du 3 juin 1877.

françaises d'assurer une surveillance discrète de deux suspects russes installés à Nice, susceptibles de s'installer à Cannes<sup>253</sup>.

Plus encore que la protection des hautes personnalités russes, les autorités locales mènent une lutte contre toute propagation d'idées révolutionnaires à Cannes. En effet, pendant le séjour de l'impératrice, on compte trois tentatives de propagation de documents anti-tsaristes. La première tentative est rapportée dans une lettre expliquant qu'un dénommé Wassiloff a tenté de faire imprimer des tracts à Menton contre la personne du tsar Alexandre II. Ce tract serait destiné à la tsarine résidant à Cannes<sup>254</sup>. Deux mois plus tard, en décembre 1879, c'est-à-dire très peu de temps après l'attentat contre le tsar, la police rapporte qu'un Russe, Pierre Alissoff, a fait imprimer des brochures anti-tsaristes en Italie avant d'essayer d'en publier dans des imprimeries françaises<sup>255</sup>. Le cas d'Alissoff pose un problème délicat au préfet des Alpes-Maritimes, car un certain nombre d'éléments favorables à cet émigré politique russe ne pouvaient justifier une expulsion de France. Le fait que l'homme puisse être expulsé alors que sa femme à Nice est enceinte crée une polémique. Le Préfet tente ainsi un compromis en assurant au pamphlétaire qu'il ne sera pas expulsé s'il cesse ses productions révolutionnaires. Alissoff refuse, et sous la pression du gouvernement russe, il est finalement expulsé à la fin du mois de janvier 1880<sup>256</sup>. Une autre tentative est liée à un libraire cannois recevant des ouvrages en langue russe d'un « caractère subversif et révolutionnaire » en provenance de Genève<sup>257</sup>. L'impératrice demande d'abord des exemplaires pour prendre connaissance de ces écrits et ordonne de tous les faire renvoyer en Suisse afin de ne pas répandre ces idées révolutionnaires au sein de la ville. Enfin, c'est dans cette même perspective d'élimination de la propagande révolutionnaire que bien après le séjour de la tsarine, le grand-duc Michel sollicite directement le maire de Cannes pour faire arracher des affiches annonçant une conférence anti-tsariste le 21 février 1905 animée par Ernest Girault, anarchiste et ami de Louise Michel<sup>258</sup>. Les autorités cannoises s'emploient donc, non seulement à protéger les hautes personnalités russes de la ville, mais aussi à neutraliser toute diffusion d'écrits ou d'événements prônant la révolution. L'implication politique de la communauté à Cannes est largement liée à l'émergence des terroristes nihilistes et des socialistes révolutionnaires dans leurs pays.

En définitive, les Russes de Cannes sont de grands acteurs pour la ville. Ils matérialisent leur présence et grâce à leurs membres éminents ils s'investissent pleinement dans diverses activités. Cependant, malgré une installation prospère et animée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la communauté russe de Cannes subit dès les années 1920 les premières séquelles de la Grande Guerre et plus encore de la révolution bolchévique.

---

<sup>253</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 17 décembre 1879.

<sup>254</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « séjour de la tsarine à Cannes », lettre d'un imprimeur de Menton du 12 octobre 1879 adressée à la tsarine ainsi qu'un rapport de police daté du 16 octobre 1879.

<sup>255</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 13 décembre 1879.

<sup>256</sup> *Le Phare du Littoral*, numéro du 30 janvier 1880.

<sup>257</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 495, dossier « séjour de la tsarine à Cannes », rapport de police du 10 décembre 1879.

<sup>258</sup> Ernest GIRAULT, *A bas le czar ! vive la révolution russe !* par E. Girault, conférence interdite à Cannes par ordre du grand-duc Michel, cousin du czar..., imprimerie de P. Tissot, 1905. Michel LESURE, « Les mouvements révolutionnaires russes de 1882 à 1910 d'après les fonds F7 des Archives nationales », dans *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 6, n° 2, avril-juin 1965, p. 282.

## **II. Cannes : d'un lieu de villégiature à un lieu de séjour des réfugiés russes (1917-1928)**

### **1) L'arrivée des premiers réfugiés : un changement quantitatif et social de la communauté**

#### **La période 1917-1926 : une arrivée progressive des réfugiés russes**

Dans un premier temps, la Première Guerre mondiale et la révolution bolchévique d'octobre 1917 jouent sur l'arrivée et l'installation durable de nombreux Russes à Cannes au cours des années 1920. En effet, on note tout d'abord une augmentation progressive du nombre de Russes entre 1921 et 1926, passant de 133 personnes à 239. Cependant, cette tendance ne modifie pas profondément la communauté puisque Cannes garde ses caractéristiques. En effet, dans le recensement de 1921, on retrouve une majorité de familles de notables russes accompagnées d'un personnel domestique. Certains de leurs noms sont les mêmes que ceux retrouvés dans les recensements de 1906. Sur la période 1917-1921, la communauté semble donc ne pas vraiment subir les conséquences de la révolution bolchévique, et Cannes reste un lieu de villégiature.

Au-delà de cette caractéristique, l'augmentation entre 1917 et 1926 peut s'expliquer par trois phénomènes. Tout d'abord, plusieurs sources et études témoignent de l'arrivée progressive dès 1917 de soldats blessés russes issus de la guerre<sup>259</sup>. Ces militaires, dont nous parlerons plus loin se rendent à Cannes pour se faire soigner. Ensuite, bien qu'ils soient minoritaires, on peut supposer l'arrivée de nouveaux notables russes en provenance d'Allemagne fuyant la crise de l'hyperinflation de 1923-1924. En effet, depuis la guerre civile de 1905 et la révolution bolchévique de 1917, beaucoup d'entre eux ont quitté la Russie pour l'Allemagne qui est devenue leur première terre d'asile<sup>260</sup>. Enfin, même si le phénomène reste assez marginal, on note l'apparition de travailleurs russes exerçant des métiers dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'artisanat, mais aussi des professions libérales que nous évoquerons plus loin. Malgré les confirmations et suppositions, la présence du nombre de Russes augmente progressivement sans pour autant représenter une croissance spectaculaire. Ce phénomène témoigne du fait qu'entre 1917 et 1921, les Russes de Cannes ne subissent que très peu les conséquences économiques et politiques de la Grande Guerre, de la révolution bolchévique et de la crise d'hyperinflation allemande de 1923.

#### **1926-1928 : une hausse importante traduisant les premières conséquences de la révolution bolchévique**

À partir de 1926, une croissance nette et importante du nombre de Russes apparaît clairement. De 239 personnes, on passe à plus de 500 en 1928. Les premières conséquences de la révolution bolchévique se dessinent. Contrairement à l'échelle nationale qui voit son « pic » de réfugiés russes apparaître en 1924<sup>261</sup>, la Côte-d'Azur l'atteint de manière plus

---

<sup>259</sup> Arch. mun. Cannes, 2 H 31, liste des hôpitaux militaires de la Grande Guerre à Cannes. Photographies issues du fonds privé de Michel Sélezneff. Alain RUGGIERO, (dir.), *Histoire de Cannes*, p. 175. Bien qu'ils ne soient pas clairement identifiés dans les recensements, ces soldats russes s'inscrivent dans ce phénomène de croissance progressive de la communauté.

<sup>260</sup> D'après Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 63-66 en 1921, le haut commissariat aux réfugiés dénombre 300 000 réfugiés russes en Allemagne. La crise monétaire de la République de Weimar en 1923 a ensuite contribué au déplacement de ces réfugiés russes vers l'ouest afin de fuir la misère.

<sup>261</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 109.

tardive, et Cannes ne fait pas exception à ce phénomène<sup>262</sup>. Il faut ajouter que la Société des Nations crée en 1922 le passeport dit « Nansen » qui reconnaît les émigrés russes. Ce passeport ne les assimile pas à des Soviétiques et leur permet une circulation plus ou moins libre en Europe par rapport aux autres nationalités étrangères.

Parmi les réfugiés arrivés, on voit des aristocrates venus s'ajouter aux anciens, mais aussi et surtout de nombreux immigrants issus de milieux pauvres ou modestes fuyant la misère, la guerre et le régime soviétique. Pour les aristocrates, Cannes constitue l'une des principales villes « russes » de France où la noblesse d'Ancien Régime a connu un passé prestigieux. Dès lors, bon nombre d'entre eux s'installent définitivement dans cet ancien lieu de villégiature. Pour les plus modestes, ils s'ajoutent à leurs compatriotes venus chercher du travail dans divers domaines afin de subvenir à leurs besoins.

## 2) Compositions, trajectoires et destins des réfugiés russes

Nous avons tenté d'analyser plus précisément les raisons ainsi que les origines qui ont poussé ces nombreux Russes à se rendre à Cannes dans la seconde moitié des années 1920. Étant donné que le recensement après 1926 a lieu en 1931, nous avons fondé nos recherches sur un échantillon de personnes du recensement de 1931. Cet échantillon permet de comprendre qui sont les personnes liées à l'importante augmentation du nombre de Russes entre 1926 et 1931. Le nombre de Russes à Cannes culminant en 1931, j'ai sélectionné tous les noms apparaissant dans le recensement de cette année et j'ai cherché les dossiers de ces personnes à l'OFPRA<sup>263</sup>. Finalement, face aux nombreux dossiers introuvables, vierges ou incomplets<sup>264</sup>, nous avons pu exploiter seulement les dossiers individuels de 91 Russes, c'est-à-dire de 14 % de la population russe de Cannes en 1931. Même si ce pourcentage est faible, cet échantillon présente des caractéristiques que l'on peut comparer et compléter avec les recherches effectuées par des historiens ou des personnalités contemporaines de l'époque sur les trajectoires des réfugiés russes en France<sup>265</sup>. La très grande majorité des Russes de notre échantillon est arrivée entre 1920 et 1928.

### Des réfugiés issus en grande partie de milieux privilégiés

Parmi les dossiers exploités, il ressort très nettement que la très grande majorité des immigrants a effectué ou achevé des études secondaires. Sur les 91 personnes, 64 % sont dans ce cas, 14 % n'ont pas atteint les études secondaires et, enfin, pour 22 % d'entre eux le parcours scolaire est inconnu. Ces éléments semblent montrer que la majorité des exilés russes de Cannes au cours des années 1920 est issue de milieux privilégiés, reproduisant ainsi

---

<sup>262</sup> Jean KLEINMANN, *Les Étrangers dans les Alpes-Maritimes à travers les documents préfectoraux (1860-1944)*, thèse sous la direction de R. Schor, Université de Nice, 2003. Voir : <http://www.la-vie-des-juifs-a-nice.fr/tome-I/tome-I-chapitre-II-partie-1.html#A>.

<sup>263</sup> Il s'agit de l'Office français de Protection des réfugiés et apatrides. Les archives de l'OFPRA disposent de dossiers individuels et nominatifs concernant les réfugiés russes arrivés en France. J'y ai exploité 91 dossiers individuels de Russes recensés à Cannes. L'exploitation des dossiers individuels a permis d'analyser la composition sociale et socio-professionnelle des réfugiés depuis leur lieu d'exil, ainsi que les trajectoires spécifiques à chaque personne.

<sup>264</sup> De plus, ces dossiers ont été remplis en grande partie au cours des années 1950, et ils témoignent d'incompréhensions sur certains en réponse au questionnaire. Le chercheur est donc totalement tributaire des informations données qu'elles soient justes, fausses ou inexistantes.

<sup>265</sup> Bruno BAGNI, « Lemnos, l'île aux cosaques », dans *Cahiers du monde russe*, 2009/1, vol. 50, p. 187-230. Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 42-49, Paul ROBINSON, *The White Army in Exile, 1920-1945*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 257 p. John HOPE SIMPSON, *The refugee problem. Report of a survey*, Londres, Oxford University press, 1939.

les mêmes tendances qui apparaissent à l'échelle nationale<sup>266</sup>. Ces personnes représentent une ancienne population d'Empire en pleine ascension sociale et ceux ayant réalisé des études supérieures sont issus de Petrograd, Odessa et Novotcherskask, c'est-à-dire des capitales de régions administratives de l'ancien Empire russe. Cependant, il faut prendre en compte le fait qu'ils se contentent parfois de donner comme indication de lieu de naissance le nom de la capitale administrative de la région ou l'oblast<sup>267</sup> où ils sont nés plutôt que le véritable nom du village ou de la ville. Par conséquent, l'origine urbaine de ces gens est probable, mais pas totalement démontrée du fait de la fragilité des sources.

Par ailleurs, dans les dossiers de ces réfugiés, il est également question de leurs connaissances en langues étrangères. Parmi notre échantillon, 15 % affirment être au moins bilingues, et on peut nettement distinguer deux cas de figure.

Il y a tout d'abord les élites urbaines qui ont étudié lorsqu'elles étaient en Russie. En effet, 13 % des réfugiés affirment maîtriser l'allemand, l'anglais ou l'italien. Ces données mettent en exergue la place importante d'une élite urbaine européenne de l'ancienne capitale tsariste puisque près de 40 % de ces réfugiés plurilingues sont issus de Petrograd contre 7 % venus de Kiev, Odessa et Kharkov. Confrontée aux mêmes résultats à l'échelle nationale dans ces recherches, l'historienne Catherine Gousseff parle d'une « distinction faite au sein de l'émigration russe entre les élites européennes des capitales et la bourgeoisie composite des grandes villes de province »<sup>268</sup>. De la même manière, Madeleine Doré a également montré à l'échelle de la ville de Clamart que l'origine géographique des réfugiés russes est en lien avec leur niveau d'éducation : ceux qui sont issus de la capitale tsariste se distinguent nettement des autres élites de province par leurs parcours scolaires et leur plurilinguisme<sup>269</sup>.

Le second cas lié à la connaissance d'une autre langue est celui des personnes maîtrisant la langue des pays où ils ont séjourné plusieurs années avant d'avoir eu l'autorisation de rejoindre la France. D'après les renseignements fournis dans ces dossiers, 7 % des réfugiés disent parler bulgare ou polonais. Toutes les personnes parlant ces deux langues sont passées par ces pays avant de se rendre en France. D'après ces données, il semble donc que les réfugiés russes aient appris une nouvelle langue en fonction de leur origine sociale et géographique ou des aléas de leurs déplacements durant l'exil.

### **Des soldats accompagnés de femmes et d'enfants**

Au sein du groupe étudié, on note la place prépondérante qu'occupent les anciens soldats de l'armée impériale russe parmi les réfugiés résidant à Cannes puisque seul un individu membre de la noblesse précise qu'il n'est pas militaire. D'après les renseignements obtenus, tous les réfugiés de sexe masculin en âge d'effectuer leur service militaire, c'est-à-dire entre 15 et 50 ans, l'ont effectué. Les personnes de notre échantillon ont donc toutes au moins une expérience de guerre. En outre, il faut noter que 14 % de ceux-ci sont passés par une école militaire. Ces éléments ne sont pas anodins, car cette culture militaire se retrouve au sein des associations et organisations russes fondées par ces exilés dans les Alpes-Maritimes<sup>270</sup>. Les recherches permettent de mettre en évidence que ces anciens soldats ont été

---

<sup>266</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 44.

<sup>267</sup> L'oblast est une unité administrative de type « région » existant dans l'Empire Russe et dans l'actuelle Fédération de Russie.

<sup>268</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 45.

<sup>269</sup> Madeleine DORE et Robert GESSAIN. « Facteurs comparés d'assimilation chez des Russes et des Arméniens », dans *Population*, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, 1946, p. 101.

<sup>270</sup> Selon Marie PIETRI dans *La communauté russe des Alpes-Maritimes*, Université de Nice, 2004, p 95-96, on compte au moins sept associations russes qui regroupent des anciens élèves d'école militaire ou des anciens soldats de l'armée impériale russe. Il est évident que certains de ces anciens militaires arrivés à Cannes ont animé ces associations.

mobilisés lors de deux conflits : celui de la Première Guerre mondiale entre 1914 et 1918, ainsi que celui de la guerre civile russe. Cette dernière guerre a lieu entre 1917 et 1923, après la révolution russe. Parmi les archives dépouillées, 30 % des hommes affirment avoir participé à la Grande Guerre et environ 25 % sont engagés à la fin de celle-ci dans « l'armée des Volontaires », qui est une composante de l'Armée blanche formée par les anciens officiers de l'armée tsariste pour repousser les bolchéviques. Par conséquent, la majorité des hommes de notre échantillon ont rejoint « l'armée des Volontaires » sans avoir été auparavant mobilisés pendant la Grande Guerre. Notre échantillon correspond donc à des soldats venus de toute la Russie, et dont un peu plus de la moitié sont issus des grandes villes du nord de l'ancien Empire telles que Petrograd ou Moscou. Le reste des représentants est constitué de personnes originaires des grandes villes d'Ukraine comme Kiev ou Odessa, c'est-à-dire des provinces cosaques. Tous les soldats indiquent pour quels généraux ils ont combattu. On retrouve ainsi les noms de Markov, Denikine ou Wrangel. Il faut également souligner la place non négligeable des gradés (caporaux, officiers, lieutenants) ainsi que des soldats ayant des connaissances précises dans les domaines militaires qui représentent environ 15 % d'hommes réfugiés de notre échantillon. Une extrême minorité d'hommes indique qu'elle avait une profession avant de s'engager dans l'armée, il est donc difficile d'en savoir davantage sur l'origine des personnes engagées même si nombre d'entre eux ne sont pas des militaires professionnels. Dans tous les cas, les parcours scolaires ainsi que l'expérience professionnelle mettent en exergue chez les réfugiés de sexe masculin qu'il existe d'un côté une élite militaire russe avec des connaissances et de l'autre une partie plus modeste de simples soldats, parfois d'origine cosaque et qui se sont engagés spontanément au côté de l'Armée blanche.

En ce qui concerne les femmes, elles sont minoritaires dans notre échantillon d'étude puisque l'on en recense 26 sur 91 dossiers étudiés. Leur faible nombre à la fois dans notre échantillon ainsi que dans les recensements où elles sont toujours minoritaires s'explique par deux raisons. Tout d'abord, la politique de recrutement à distance des réfugiés russes en France, dont nous parlerons plus loin, a dissuadé les couples, et en particulier les femmes de s'installer en France. Seulement 15 % de femmes de notre échantillon sont célibataires contre 84 % de femmes mariées ou veuves. Au sein de ces femmes mariées, toutes l'ont été avec un militaire de l'armée volontaire. Cela signifie que les femmes dans leur grande majorité se sont déplacées avec leur mari ou après avoir vécu avec leur conjoint décédé au front<sup>271</sup>. Ensuite, les conditions difficiles de départ ont découragé de nombreuses femmes qui pour une partie d'entre elles étaient accompagnées d'enfants. En effet, sur les 26 dossiers de femmes réfugiées, il ressort que seulement deux femmes ont des enfants au moment où elles quittent la Russie pour la France. Cela signifie, comme l'avait déjà mis en évidence Catherine Gousseff, que la présence d'un enfant est particulièrement contraignante pour pouvoir s'installer en France. Ceci semble être vérifié puisque l'on recense seulement six personnes de moins de 18 ans parmi ces expatriés. Ces mineurs sont tous accompagnés de leur mère. Par ailleurs, on remarque que les femmes de notre échantillon représentent un groupe qui semble proportionnellement plus instruit que les hommes puisqu'elles ont toutes effectué des études secondaires et 30 % d'entre elles connaissent au moins une langue étrangère. Ces données montrent par conséquent qu'elles sont issues de familles favorisées. Enfin, pour celles qui ont répondu correctement au questionnaire sur leur ancienne profession, 15 % d'entre elles affirment qu'elles exerçaient une profession libérale avant la révolution russe, mais la très grande majorité affirme qu'elle était sans profession. Il est difficile de connaître la véritable position sociale de ces femmes sans profession dans la société russe de l'avant-révolution, car ces justificatifs ne nous renseignent pas assez sur leur parcours de vie. Cependant, avec le peu

---

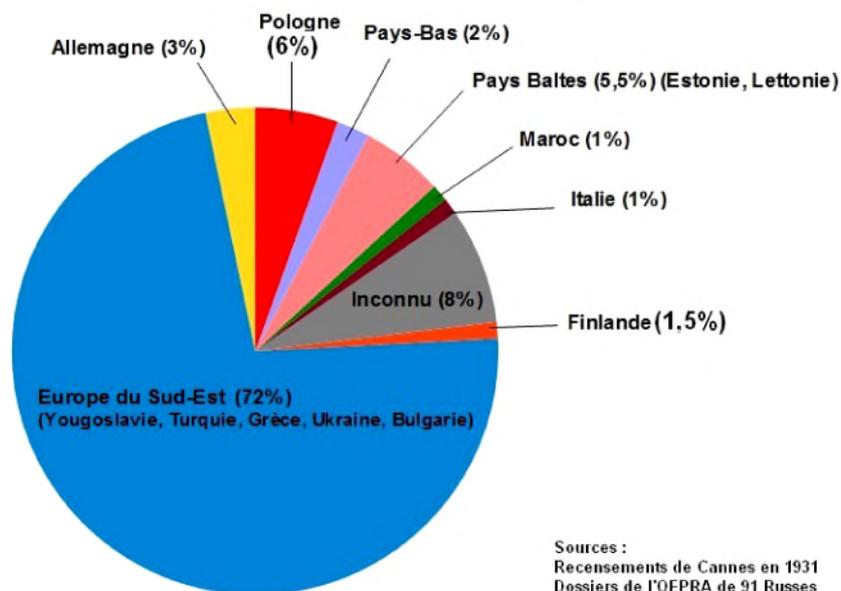
<sup>271</sup> Au sein de ces femmes inactives en Russie, 20 % ont été mariées à un noble russe ou un haut gradé de l'armée impériale ou en sont veuves.

d'informations recueillies, il est certain que l'on retrouve des personnes aisées qui semblent vivre de leur fortune ou de la profession lucrative de leur mari. La composition sociale de ces réfugiés doit également être mise en relation directe avec les trajectoires de leur exil.

### Les trajectoires de réfugiés

Grâce aux itinéraires décrits par les déplacés russes dans le questionnaire de l'OFPRA, j'ai pu réaliser ce graphique sur les derniers pays traversés par ces réfugiés avant d'arriver en France.

Derniers pays traversés par les Russes recensés à Cannes en 1931  
(étude réalisée sur 91 individus)



(Graphique réalisé par Amine Laggoune).

L'Europe du sud-est constitue le lieu de passage de plus de la moitié des réfugiés de notre échantillon avant leur arrivée en France. L'extrême majorité des Petrogradoïses ou des Moscovites a été évacuée par cette région maritime du sud, ce qui signifie que l'origine géographique ne correspond pas à un parcours spécifique. En d'autres termes, un réfugié issu de Petrograd ou de Moscou n'a pas choisi de partir par la zone frontière du pays la plus proche de sa ville et cela nous invite à revenir sur le contexte géopolitique qui a entraîné cette évacuation sans précédent dans le bassin de la mer Noire. Les déplacements des populations du nord de la Russie vers le sud sont, selon les recherches de Catherine Gousseff<sup>272</sup>, dus à deux phénomènes liés à la révolution bolchévique. Tout d'abord, une partie des civils veut s'éloigner des zones de guerre et de conflit dans Petrograd et ses alentours en prenant la direction du « sud » libre aux mains des Russes blancs. À ces civils s'ajoutent les militaires, qui lors de la signature du traité de Brest-Litovsk en mars 1918 et du changement de la capitale de Petrograd pour Moscou se replient vers le sud pour organiser leur combat contre les bolchéviques. Ces troupes fidèles au tsar perdent progressivement leur combat en Ukraine et sont obligées de se tourner vers la mer Noire pour se replier. Depuis l'armistice de novembre 1918, les armées de l'Entente, et en particulier la Grande-Bretagne et la France, occupent la mer Noire et Constantinople. De toutes les forces alliées, seule la France a

<sup>272</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 30.

reconnu le gouvernement de Wrangel et lui apporte une aide logistique pour combattre les bolchéviques. Cependant, en novembre 1920, Wrangel et son armée sont contraints d'évacuer la Crimée, et les autorités militaires françaises organisent avec leurs navires le transfert de ces soldats et civils russes vers la Turquie. 130 navires arrivent à Constantinople avec plus de 150 000 réfugiés à bord<sup>273</sup>. Les autorités françaises prennent conscience qu'il est impossible de laisser toute cette population dans cette ville, car la Turquie est en pleine guerre civile. Elles prennent donc deux décisions immédiates. Tout d'abord, elles lancent un appel aux différents États balkaniques : Roumanie, Grèce, Bulgarie, et Yougoslavie pour accueillir une partie de ces réfugiés. Ensuite, les réponses positives de ces États se révélant insuffisantes face à une population trop importante, poussent les autorités françaises à répartir le reste des réfugiés dans les îles sous protectorat français ou anglais<sup>274</sup>. Le nombre de Russes et leur accueil dans les pays d'Europe du sud ont été différents<sup>275</sup> et ont reposé parfois sur les liens culturels entre ces derniers et l'ancien Empire russe<sup>276</sup>.

Ceux passés par les pays baltes et la Finlande représentent respectivement 5,5 % et 1,5 % de notre échantillon. Ils ont choisi les voies de sortie qui paraissent les plus faciles lorsque l'on observe la proximité géographique entre les frontières de ces pays et Petrograd. Cependant, comme d'autres études l'ont démontré<sup>277</sup> et comme nous l'avons précédemment confirmé, la majorité des Petrogradois a émigré par le sud-est de l'Europe, ce qui signifie que la proximité avec la frontière des pays baltes ou de la Finlande avec l'ancien lieu de résidence ne joue d'aucune manière sur les trajectoires d'exil. En outre, tous les réfugiés de cet échantillon sont originaires de Petrograd, et il ressort que la plupart des départs par le nord de l'Europe sont des civils et non des militaires puisque 70 % d'entre eux sont des femmes exerçant une profession libérale ou issues de familles de hauts fonctionnaires. Les contextes géopolitiques et culturels jouent sans aucun doute dans le choix de ce trajet. En effet, la Finlande et les États baltes, qui faisaient partie intégrante de l'ancien Empire de Russie, profitent de la révolution russe pour déclarer leur indépendance et, de fait, s'opposer aux bolchéviques. Des troupes russes blanches s'organisent également en Finlande pour tenter de repousser les bolchéviques, ce qui a peut-être attiré une partie des réfugiés de notre étude, qui reste profondément attachée à l'Empire.

Par ailleurs, les trajectoires de 12 % de notre échantillon concernent des pays de l'Europe du centre et de l'ouest. Parmi les différentes voies de sortie continentales, celles de la Pologne et de l'Allemagne sont les plus empruntées. Ceux passés par la Pologne, c'est-à-dire cinq personnes, ont tous traversé la frontière polono-soviétique entre 1921 et 1926. Ces départs tardifs contrastent avec ceux du sud de l'Europe qui ont lieu en 1919 et 1920. Par ailleurs, comme l'a souligné Catherine Gousseff « *un tiers des réfugiés qui ont suivi cette voie [de la Pologne] ont traversé la frontière entre 1921 et 1930, notamment lors de la famine en Ukraine en 1921-1922* »<sup>278</sup>, ce qui signifie que les cinq réfugiés de notre échantillon font peut-être partie de ceux ayant été très touchés par la famine au moment de la guerre civile. Il faut également souligner que, comme pour les pays baltes, la déclaration d'indépendance des Polonais, après la révolution russe et ses conséquences, a joué sur les trajectoires des émigrants. La guerre entre la nouvelle République de Pologne à l'est et au sud-est contre la

<sup>273</sup> Bruno BAGNI, « Lemnos, l'île aux cosaques », dans *Cahiers du monde russe*, 2009/1, vol. 50, p. 188.

<sup>274</sup> Notamment à Lemnos, à Gallipoli et à Chypre.

<sup>275</sup> D'après Bruno BAGNI, « Lemnos, l'île aux cosaques », p. 189 et Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 67-72, parmi les différents États concernés par les réfugiés russes au cours de l'année 1920, la Grèce en a accueilli 1 700, la Bulgarie 3 800 et la Serbie 22 300.

<sup>276</sup> Tout comme pour la Bulgarie et la Serbie, le choix du gouvernement grec d'accueillir des réfugiés russes s'explique par des liens historiques et culturels, car la Grèce est un pays orthodoxe, et la Russie a soutenu la Grèce contre les Ottomans lors de la guerre d'indépendance grecque entre 1821 et 1832.

<sup>277</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 24.

<sup>278</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 37.

jeune république d'Ukraine-occidentale entraîne le départ de certains Russes vers l'ouest. Certaines villes anciennement russes deviennent polonaises à l'issue de l'une de ces guerres et cela a un impact important sur les Russes de ces villes<sup>279</sup>. En effet, les Russes restés en Pologne sont victimes de discriminations et de violences de la part des Polonais, car ils représentent les citoyens d'un empire qui les a dominés et a constamment repoussé leur volonté d'indépendance. Ainsi, en Pologne, la conjoncture liée aux guerres d'indépendance ainsi que les situations personnelles jouent de manière décisive dans le choix des exils. L'Allemagne est le lieu de passage de trois réfugiés russes, soit environ 3 % de notre échantillon. Ces réfugiés sont tous des anciens soldats de l'armée impériale russe. Il faut noter que le rôle des armées allemandes lors de la Grande Guerre, en particulier dans les pays baltes, semble avoir joué sur les destins de certains Russes<sup>280</sup>. En effet, les succès militaires des Allemands en Lettonie et la révolution bolchévique déstabilisent l'armée russe. Ainsi, deux éléments principaux ont amené les Russes de notre échantillon vers l'Allemagne : les défaites russes dans les pays baltes face aux Allemands lors de la Grande Guerre, et les défaites contre les bolchéviques.

Par ailleurs, un des pays empruntés par un seul de nos réfugiés russes est l'Italie. Cette trajectoire, très originale, n'a aucun lien avec la Grande Guerre ou la révolution russe comme l'atteste le récit de la personne concernée<sup>281</sup>. Les motivations pour quitter la Russie sont liées à la profession du père de la réfugiée et témoignent de l'attrait des élites russes, et particulièrement des artistes russes pour l'Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce trajet, différent des autres, correspond à celui des membres de l'élite russe vivant en Europe avant les événements en Russie, et qui, pour des raisons politiques évidentes, ne veulent pas ou ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine. Ces classes privilégiées en Europe deviennent donc des réfugiés en exil sans avoir quitté la Russie.

Enfin, nous avons recensé un homme russe, dont le dernier pays traversé avant la France est le Maroc. Il s'agit d'un soldat russe ayant évacué la Russie par la Crimée avec les troupes du général Wrangel. En 1921, à Constantinople, il s'engage dans la Légion étrangère française et se rend au Maroc pour combattre contre les tribus rifaines, puis rejoint l'Algérie française en 1922. Même s'il ne précise pas dans quel camp de réfugiés il a séjourné en Turquie, ce jeune soldat a sans doute fait partie des 2 500 réfugiés russes de la caserne Popincourt qui se sont engagés dans la Légion étrangère française<sup>282</sup>.

---

<sup>279</sup> OFPRA, dossier 001994-01 d'Averianoff Boris. À la question « *pour quelles raisons avez-vous quitté votre pays ?* », l'un des réfugiés écrit dans son dossier : en 1921, la guerre entre la Russie et la Pologne était finie et la ville où je suis né était devenue polonaise. La ville dont est originaire l'homme est Ostrog, située à l'ouest de l'Ukraine, à quelques kilomètres au nord de Lvov. Elle passe à la nouvelle république polonaise après la guerre polono-ukrainienne entre 1918 et 1919. Ce récit, certes court, témoigne de la difficulté auxquels les Russes sont confrontés en Pologne. Ce réfugié choisit de se déplacer à l'ouest et particulièrement en France, car sa condition en Pologne est sans doute très mauvaise.

<sup>280</sup> OFPRA, dossier 128292-1 d'Ivanowky Jean. Le réfugié écrit dans son récit : « J'étais soldat, j'ai été fait prisonnier [en 1917] par les Allemands à Riga. J'ai été amené à Hagondange où j'ai été libéré par les Français ». Cet ancien soldat combattait aux côtés de l'armée impériale russe en Lettonie sur le front de l'Est contre les armées allemandes. Les succès militaires des Allemands en Lettonie et la révolution russe déstabilisent l'armée russe. Riga est prise par les Allemands en 1917 et un certain nombre de soldats russes, dont le réfugié de notre échantillon, sont fait prisonniers.

<sup>281</sup> OFPRA, dossier 431089 – S de Saarbekoff Mariam. La personne écrit dans son récit : « En 1907 – Mes parents étaient musiciens. Mon père qui possédait une fort jolie voix a voulu venir habiter l'Italie, plus précisément Milan, considéré à cette époque-là, comme ville berceau du chant et aussi pour nous donner une éducation et culture musicale la plus étendue. (Il y avait aussi, je crois, la question du change de la monnaie très avantageux à l'époque pour les Russes qui venaient s'établir en Italie) ». La place de cette personne en tant que « réfugié russe » est discutable puisque ce ne sont pas les événements en Russie qui l'ont poussé à quitter son pays, et qu'elle était déjà hors de Russie avant la révolution russe.

<sup>282</sup> Dzovinar KEVONIAN, *Réfugiés et diplomatie humanitaire : les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'Entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 140.

## Travail et politique de recrutement à distance

Tous ces pays traversés correspondent en fait à des pays de transit des Russes avant de rejoindre la France. D'une manière générale, de nombreux Russes ont travaillé dans les pays par lesquels ils ont transité, et particulièrement ceux qui sont passés par le sud-est de l'Europe et la Pologne. Cet aspect est malheureusement peu visible dans notre sélection, du fait que peu de réfugiés le précisent. Cependant, leur connaissance d'une langue issue d'un pays de transit, comme le bulgare, semble indiquer une implantation de plusieurs mois ou plusieurs années dans ces pays. La Bulgarie, la Serbie, la Grèce et l'Allemagne sont les pays qui jouent un rôle prépondérant dans le recrutement des Russes. Parallèlement aux politiques menées pour recruter des Russes dans les pays de transit, une autre politique de recrutement à distance est organisée. Il s'agit de celle mise en place, dès 1921, en concertation avec le Bureau international du travail, les organisations russes comme le *Zemgor*, et les ministères du Travail de différents pays de l'ouest de l'Europe. Ces recrutements collectifs à distance sont organisés grâce à des contrats bilatéraux passés avec les pays d'émigration dont la France fait partie. Il faut en effet rappeler qu'au sortir de la Grande Guerre, la France ouvre largement ses portes à la main-d'œuvre étrangère pour compenser les nombreuses pertes humaines et reconstruire le pays. L'employeur français fait sa demande de main-d'œuvre au ministère du Travail. Le ministère remplit ensuite le contrat avec l'employeur puis le transmet au Bureau international du travail situé dans le pays où le réfugié séjourne. Enfin, le Bureau international du travail se charge avec le SGI<sup>283</sup> du recrutement de la personne avec l'aide de l'ambassade de France du pays où séjourne le réfugié. La majorité des hommes de nos dossiers, c'est-à-dire 54,5 % du groupe, sont donc arrivés en France avec un contrat de travail. En ce qui concerne ceux qui ont bénéficié d'un contrat de travail, 66 % sont célibataires au moment de leur départ vers la France. Le fait d'être célibataire joue dans la politique de recrutement à distance, car pour l'embauche dans les industries, les employeurs acceptent un très faible quota de familles d'autant que les frais de transport sont avancés par l'employeur.

Par ailleurs, les contrats de travail sont destinés à des hommes jeunes et en bonne santé ce qui explique que l'âge moyen au sein des embauchés ayant un contrat soit de 27 ans. Certains de ces contrats sont donnés au titre de « visa de travail collectif », ce qui laisse penser qu'un groupe de soldats ou d'officiers issus du même régiment est recruté dans une même entreprise. Certains historiens ont même montré que les responsables militaires constituaient des intermédiaires très pratiques pour les agents recruteurs<sup>284</sup>. Même si une grande partie de notre sélection ne précise pas le lieu de recrutement, une minorité nous informe sur les secteurs des entreprises en question. Déjà bien étudiés par certains historiens, les secteurs industriels recrutant des Russes sont essentiellement ceux de la sidérurgie, des industries ferroviaires ou automobiles. La localisation des entreprises est variée puisque celles-ci sont situées en Auvergne, en Bourgogne, et aussi à Marseille. La majorité des réfugiés russes de notre étude, futurs habitants de Cannes en 1931, est donc arrivée en France en travaillant dans un premier temps dans différentes usines qui n'étaient pas situées à Cannes. Cependant, exception faite de deux Russes qui obtiennent un contrat de travail avec les usines des Aciéries du Nord situées à Cannes La Bocca. Les Ateliers de La Bocca sont une entreprise française créée en 1919 à Cannes, dans le quartier de La Bocca, et destinée à remettre en état les wagons endommagés ou éprouvés par l'usage intensif de la Grande

---

<sup>283</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 165-166. La Société générale d'immigration (SGI) est une société privée née de la fusion de plusieurs entreprises. Il s'agit d'un organisme patronal créé en 1924 pour gérer l'immigration en France de centaines de milliers de salariés, dans les secteurs en manque de main-d'œuvre, après les pertes de la Première Guerre mondiale.

<sup>284</sup> Catherine GOUSSEFF, « Le placement des réfugiés russes dans l'agriculture », dans *Cahiers du monde russe* 4/2005, vol. 46, p. 757-776.

Guerre. À partir de 1927, l'entreprise est rachetée par les Aciéries du Nord<sup>285</sup> et fait travailler plus de 40 réfugiés russes en 1931<sup>286</sup>. En ce qui concerne ceux n'ayant pas de contrat, il s'agit à la fois des anciennes élites d'Empire qui obtiennent une autorisation de rejoindre la France parce qu'ils connaissent des personnes influentes dans l'administration, de marins embarqués<sup>287</sup> dans des bateaux commerciaux étrangers en direction de l'Europe et enfin de femmes accompagnant leur mari qui ont obtenu un contrat.

À la délivrance ou non des contrats s'ajoutent les raisons qui poussent les Russes à rejoindre la France. Dans notre échantillon de réfugiés, j'ai pu distinguer deux types de raisons exprimées par les personnes, la première est celle de « *fuir le régime bolchévique* » pour « *des raisons politiques* ». La majorité des réponses est donnée sans aucun autre développement. Seule une minorité justifie son exil en insistant sur la violence des bolchéviques plus que sur l'idéologie politique de ces derniers. L'autre raison est plus liée aux conjonctures qui ont forcé certaines personnes à quitter la Russie (famine, pauvreté, exclusion professionnelle...) qu'à une véritable opposition au régime. Il s'agit comme l'évoque Catherine Gousseff, de Russes qui sont « *en quelques sorte [des] victimes involontaires d'un enchaînement de circonstances* »<sup>288</sup>. Malgré le fait qu'ils se rendent à Cannes et y travaillent, un certain nombre d'informations montrent que Cannes est un « lieu de passage » pour la majorité<sup>289</sup>. En effet, au cours des années 1930, beaucoup de Russes de notre sélection quittent Cannes pour une autre ville, voire pour un autre pays. L'Allemagne est le pays privilégié pour ces personnes, sans doute du fait des besoins importants de main-d'œuvre de l'industrie. Cannes fait donc partie du trajet de ces hommes qui tentent tant bien que mal de trouver du travail en Europe.

### **3) Entre misère, solidarité et rivalité : les premières conséquences des événements en Russie**

#### **D'une population inactive en 1921 à une population active en 1926**

Dans le recensement de 1921, on observe que la communauté russe de Cannes est composée de 48 actifs contre 86 inactifs<sup>290</sup>. La grande majorité des inactifs sont des rentiers accompagnés de leur famille, ce qui dénote que non seulement Cannes reste une destination de villégiature aux yeux des Russes près de 10 ans après la révolution russe, mais qu'en plus elle continue à accueillir pour l'essentiel les membres les plus fortunés de la communauté, ayant encore l'espoir de rester dans un refuge « temporaire » en attendant de pouvoir repartir.

Parmi les actifs, un grand nombre est constitué de personnels qui sont au service des élites fortunées. En outre, on observe l'apparition embryonnaire d'artisans ou de professions libérales au sein de la population active russe. En revanche, les ouvriers sont totalement absents des recensements de 1921.

L'année 1926 correspond au premier changement social de la communauté avec 149 actifs contre 110 inactifs<sup>291</sup>. Plusieurs phénomènes expliquent ce changement qui s'inscrit dans un contexte d'augmentation du nombre des Russes. Parmi les actifs, on retrouve les mêmes secteurs de travail que pour l'année 1921, mais avec deux éléments nouveaux. Tout

<sup>285</sup> Alain RUGGIERO dir., *Histoire de Cannes*, Privat, p. 188.

<sup>286</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, recensements de Cannes de 1931.

<sup>287</sup> Ces marins représentent 20 % des personnes non titulaires d'un contrat.

<sup>288</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 177.

<sup>289</sup> Parmi les 91 personnes précisant leur parcours français, seulement trois affirment qu'ils se sont installés à Cannes l'année même où ils sont arrivés en France. Ensuite, beaucoup d'entre eux et particulièrement les hommes ont rejoint Cannes à la fin des années 1920, après avoir travaillé dans différentes régions françaises.

<sup>290</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 67 (recensement de Cannes de 1921).

<sup>291</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 68 (recensement de Cannes de 1926).

d'abord, le nombre exerçant des professions libérales augmente de manière significative parmi les actifs. On y retrouve essentiellement des artistes, interprètes, dactylographes, instituteurs privés ou médecins au service des notables russes ou d'autres réfugiés plus modestes. La présence de plus en plus importante de ces professions libérales est une spécificité de l'immigration russe dans les Alpes-Maritimes. En effet, en 1926 la proportion de Russes qui est enregistrée dans les professions libérales est beaucoup plus importante qu'à Paris même<sup>292</sup>. La plupart de ces travailleurs libéraux dans les Alpes-Maritimes comme à Cannes sont des anciens fonctionnaires bourgeois du régime impérial ou des anciens aristocrates ayant fui le régime soviétique pour mettre à profit leurs savoirs et leurs compétences afin de subvenir à leurs besoins. Cannes attire donc toujours une élite russe cultivée, mais qui s'inscrit cette fois au sein de la population active. En outre, on observe pour la première fois parmi les actifs la présence d'ouvriers. Ils témoignent de l'implantation d'une population russe beaucoup plus pauvre, même si elle reste extrêmement minoritaire. Même si l'essentiel des Russes représente une population active en 1926, il n'en demeure pas moins que la communauté est touchée par une pauvreté que les sources ne manquent pas de rappeler.

### Une paupérisation de la population russe de la ville

L'exploitation des archives du tribunal de première instance de Grasse traitant des Russes à Cannes montre déjà que l'essentiel des délits est lié à des vols d'argent commis par des Russes ou des oublis administratifs entraînant leur expulsion<sup>293</sup>. Plus précisément, il ressort des délits commis entre 1919 et 1931 que les Russes ont plus tendance à voler leurs compatriotes plutôt que des Français. Ceci est sans doute lié au fait que les Russes ont un risque plus d'important d'être expulsés s'ils volent un Français. De plus, les voleurs russes sont en majorité des vagabonds, des anciens soldats de la Grande Guerre ou de l'Armée blanche, ou des artistes ne pouvant pas subvenir à leurs besoins<sup>294</sup>. Sachant que très peu de délits sont commis par les Russes avant 1919, l'apparition significative de vagabondages et de vols dès les années 1920 correspond à l'arrivée progressive des premiers réfugiés russes. Ces délits montrent qu'une partie de la population russe a atteint une misère extrême au point de commettre des délits pour subvenir à ses besoins. Ces personnes sont soit les premières victimes de la misère et de la violence qu'a entraînées la Grande Guerre ou sont des victimes du parcours chaotique qu'ils ont mené en Europe depuis leur fuite de la Russie bolchévique jusqu'à Cannes.

À titre d'exemple, les sources mettent également en avant la pauvreté qui touche certaines personnalités russes, notamment le grand-duc Michel Romanov. Le grand-duc incarne à lui seul cette haute aristocratie russe en exil qui s'appauvrit et qui tente tant bien que mal d'affirmer sa supériorité nobiliaire alors qu'elle ne signifie plus rien dans son pays natal. Plusieurs rapports de police cannois relèvent que des incidents liés à l'attitude du grand-duc Michel ont eu lieu dans les années 1924 et 1925<sup>295</sup>. Cet éminent membre de la famille impériale, âgé de 64 ans, autrefois apprécié pour son investissement dans de nombreux projets à Cannes devient paradoxalement dès 1924 une personne de plus en plus détestée par les autorités locales pour ses attitudes hautaines et ses propos incorrects devant des élus de la ville et des souverains d'Europe venus à Cannes. L'homme est même menacé d'expulsion dès 1924 pour ces mêmes raisons. Il semblerait que son attitude soit en lien direct avec sa condition sociale qui ne cesse de se dégrader. En effet, le 7 mars 1924, lors d'une fête organisée au Cercle nautique de Cannes au bénéfice des Orphelins des médaillés militaires de

<sup>292</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 158.

<sup>293</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 3 U 2/1062, 3 U 2/1070-1071, 3 U 2/1078, 3 U 2/1085, 3 U 2/1092-1093.

<sup>294</sup> *Idem*.

<sup>295</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 M 500, dossier sur le grand-duc Michel de Russie.

la Grande Guerre, le grand-duc fait remarquer qu'il n'est pas convenable de chanter la Marseillaise devant le duc de Vendôme et lui-même. Pour le grand-duc Michel, jouer un chant révolutionnaire devant des membres de la haute aristocratie est une provocation. Le même rapport de police affirme à propos du grand aristocrate russe :

*« Il critique tout : l'administration municipale, la police. Il m'adressait personnellement des convocations d'avoir à me rendre chez lui à toute heure du jour et de la nuit, pour me signaler de prétendus bolchéviques, qui n'étaient que de malheureux émigrés quêtant une aumône, et me harcelait de demandes de renseignements voulant être tenu au courant du résultat de mes enquêtes »<sup>296</sup>.*

Cette attitude montre déjà que le grand-duc entend affirmer sa supériorité de membre de la haute aristocratie qu'il faut respecter et satisfaire dans un contexte où les nobles n'ont plus aucun pouvoir dans leur pays natal. Ensuite, son attitude témoigne de son rejet et de sa peur constante des bolchéviques. Deux autres sources révèlent que sa situation sociale et financière se dégrade progressivement. La première est celle du commissaire spécial de Cannes qui affirme :

*« Je dois faire observer que les qualités intellectuelles du Gd duc Michel sont médiocres, que la gêne relative dans laquelle il se trouve au point de vue matériel, et les événements qui se sont déroulés en Russie ont pu ébranler sérieusement ses facultés mentales. À ce point de vue la responsabilité de son attitude peut être atténuée »<sup>297</sup>.*

La seconde source est une lettre du sous-préfet de Grasse adressée au préfet du département et qui écrit deux jours après le précédent rapport :

*« Enfin, le genre de vie du grand-duc Michel ne le rend pas intéressant. Il ne sait pas supporter avec courage les épreuves de l'adversité et, ne possédant plus de disponibilités financières, il entend continuer à vivre comme un homme très riche et se comporte en aventurier réduit aux expédients. Ainsi, il assiste aux dîners de gala du Casino municipal et paye quand il a de l'argent, ce qui n'est pas souvent. Il traite le personnel avec une arrogance qui augmente avec la diminution de ses ressources »<sup>298</sup>.*

Il ressort de ces deux sources que l'attitude du grand-duc est en lien direct avec sa situation financière et sociale qui ne cesse de se dégrader. Pour cet aristocrate russe, il est inconcevable d'accepter de changer un train de vie mondain ainsi que toutes les apparences qui y sont liées. En outre, après le massacre de la famille impériale, dont ses frères Nicolas, Georges et Serge, il devient fou, autoritaire et agressif. Il est le seul survivant avec son frère Alexandre. Il faut donc prendre en compte le choc psychologique de la personne face aux événements dans son pays. L'homme tente donc tant bien que mal de donner l'image d'une aristocratie russe qui perdure malgré le fait qu'elle n'a plus aucune reconnaissance en Russie et que lui-même s'appauvrit progressivement.

### **Des premières formes de la solidarité...**

Les premières organisations de solidarité à Cannes auprès des réfugiés russes se distinguent en deux types : d'une part, celles venant en aide aux blessés russes de la Grande Guerre qui ont combattu aux côtés de la France<sup>299</sup>, et d'autre part celle venant en aide aux civils.

---

<sup>296</sup> *Idem*, dossier sur le grand-duc Michel de Russie, rapport du commissaire spécial de Cannes du 7 avril 1924 adressé au préfet des Alpes-Maritimes.

<sup>297</sup> *Idem*.

<sup>298</sup> *Idem*, dossier sur le grand-duc Michel de Russie, lettre du sous-préfet de Grasse du 9 avril 1924 adressée au préfet des Alpes-Maritimes.

<sup>299</sup> Rémi ADAM, *Histoire des soldats russes en France 1915-1920. Les damnés de la guerre*, Paris, 1996 : en 1915, le président Paul Doumer se rend en Russie pour demander à Nicolas II l'envoi d'un corps expéditionnaire

En croisant les sources, nous avons découvert qu'au moins un hôpital de la ville soigne les soldats russes de la Grande Guerre<sup>300</sup>. Il s'agit plus précisément de l'hôtel Continental, situé sur la route de Grasse, transformé en hôpital militaire numéro 203. Il dispose de 170 lits et il est actif à partir du 8 août 1914<sup>301</sup>. Ainsi, même si la création de ces hôpitaux est postérieure à la révolution russe, l'arrivée des soldats russes dans ces établissements a lieu en même temps que les bouleversements politiques qui se produisent dans leur pays. Un certain nombre de soldats russes se retrouvent en convalescence dans cet hôpital et certains y restent même après la guerre. La Croix-Rouge russe et l'Association des dames françaises prennent en charge les soins dans cet établissement<sup>302</sup>. Il faut souligner que ces deux organisations ont déjà une expérience et un réseau relationnel important avec les élites et le clergé russe de Cannes à ce moment-là puisqu'elles ont déjà été chargées en 1905 de secourir les soldats de la guerre russo-japonaise. En outre, la Croix-Rouge russe n'est pas la seule Croix-Rouge étrangère qui vient en aide aux soldats blessés de la ville puisque dès 1914 les Croix-Rouge sud africaine, britannique et américaine sont actives dans les autres hôpitaux militaires de Cannes<sup>303</sup>. Comme le résume Alain Ruggiero, ces « *organisations reprennent la fonction traditionnelle d'assistance des élites fortunées* »<sup>304</sup> puisque face au nombre croissant de blessés arrivant à Cannes (nombre très important auquel on n'a jamais fait face auparavant), mais il est plus difficile pour ces élites, et particulièrement les aristocrates russes, de s'impliquer seules de manière aussi complète, personnelle et énergique dans les soins qu'elles l'ont fait au début du siècle auprès de leurs compatriotes.

L'arrivée des réfugiés ayant fui les combats contre les bolchéviques succède à celle des soldats russes de la Grande Guerre. L'importante arrivée de ces exilés entraîne l'apparition de plusieurs associations d'aide. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans des projets entamés par la communauté russe de Nice. On compte à Cannes trois associations d'aides auprès des réfugiés civils russes : le « Comité d'Assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera »<sup>305</sup>, la « Société russe de secours par le travail aux émigrés russes de la Côte-d'Azur »<sup>306</sup>, et « l'Association française d'aide aux émigrés russes des Alpes-Maritimes »<sup>307</sup>. Parmi ces trois groupements, deux sont installés à Nice et jouent un rôle ponctuel à Cannes par l'intermédiaire de collectes réalisées dans l'une des deux villes afin d'aider les émigrés russes. Leur rayon d'action s'étend à tout le département ; c'est la raison pour laquelle elles doivent être prises en compte. L'activité de la « Société de secours par le travail aux émigrés russes de la Côte-d'Azur » témoigne

---

russe pour combattre aux côtés des troupes françaises et britanniques. La France obtient 45 000 soldats russes, dont 40 000 combattent en France.

<sup>300</sup> Médaille de reconnaissance d'Alexis Sélezneff auprès des Dames françaises de la Croix-Rouge. Diplôme d'infirmière de la Croix Rouge française de l'épouse d'Alexis Sélezneff, Olga Sélezneff. Arch. mun. Cannes, BH 539, *Cents Ans de l'Église orthodoxe de Cannes*, p. 7.

<sup>301</sup> Alain RUGGIERO dir., *Histoire de Cannes*, p. 175.

<sup>302</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 2 R 97 : listes nominatives des militaires blessés ou malades hospitalisés dans les hôpitaux temporaires de Cannes. Hôpital temporaire du casino municipal (septembre-novembre 1914) ; hôpital temporaire de l'hôtel Paradis (octobre 1914) ; hôpital temporaire Carlton (octobre-décembre 1914) ; hôpital temporaire de l'asile évangélique (novembre 1914) ; hôpital temporaire du Parc (novembre 1914) ; hôpital temporaire n°59bis (décembre 1914-février 1915) ; hôpital temporaire n°158bis de l'hôtel Montfleury (mars-décembre 1915) ; hôpital auxiliaire du territoire n°203 (hôtel Continental) (octobre 1914-janvier 1915) ; hôpital temporaire n°61bis (hôtel Bellevue) (octobre 1914, février 1915). Alain Ruggiero, *Histoire de Cannes*, p. 175.

<sup>303</sup> Alain RUGGIERO, *Histoire de Cannes*, p. 175.

<sup>304</sup> *Idem*.

<sup>305</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 10 R 226, dossier du Comité d'assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera, rapport de la séance du 19 janvier 1923 à Nice. À partir de 1923, ce comité prend le nom de Comité d'assistance aux réfugiés français et russes sur le littoral (statuts de la société).

<sup>306</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 334, Société russe de secours par le travail aux émigrés russes de la Côte-d'Azur.

<sup>307</sup> *Idem*, Association française d'aide aux émigrés russes des Alpes-Maritimes.

explicitement de la difficulté auxquelles sont confrontées ces populations sur le marché du travail. Seul le « Comité d'Assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera », établi à Cannes, joue un rôle direct dans l'aide aux réfugiés de la ville. Il est fondé à Nice et présidé dans un premier temps par Victor Davidoff, rentier russe<sup>308</sup>. À partir de janvier 1923, Vladimir Mouravieff-Apostol, aristocrate cannois est élu président du comité et, après délibération, le siège social est transféré de Nice à Cannes, à la villa Baron<sup>309</sup>. Ce comité, renommé « comité franco-russe », a pour particularité de consacrer son aide aux orphelins et aux vieillards. Ainsi, la villa Baron accueille les réfugiés les plus vulnérables, sans que l'on en connaisse véritablement le nombre d'une année à l'autre. On apprend également que le comité prend en charge les anciens combattants âgés, mais l'on n'a aucune information sur leur hébergement à Cannes. Il est en tout cas indéniable que l'activité de l'asile est importante puisqu'il accueille une soixantaine d'enfants russes en décembre 1928<sup>310</sup> et qu'un personnel entièrement russe se charge de l'éducation des enfants<sup>311</sup>. Les activités de ce comité sont complétées par des appels aux dons et des fêtes caritatives.

Au sein de ces organisations, les élites russes jouent un rôle majeur. Parmi elles, la prépondérance de la haute aristocratie russe est significative et marque leur volonté d'être le porte-parole de la communauté des réfugiés. Les élites russes sont non seulement à l'origine de la création des associations d'aide ainsi que des fêtes caritatives, mais s'impliquent en plus physiquement lorsqu'il s'agit de soutenir ou soigner les blessés russes de la Grande Guerre à Cannes<sup>312</sup>. On remarque également l'investissement de plusieurs personnalités françaises. Ces notables sont issus du monde politique ou de la presse. Tous ont un lien plus ou moins étroit avec la communauté russe de la ville, soit parce qu'ils ont été à son service, comme Léopold Jammes en tant que vice-consul de Russie, soit parce qu'ils sont attachés à la ville de Cannes et ont des affinités avec les hauts représentants des Russes de la ville. Il faut de plus souligner que la totalité de ces personnages fait partie du cercle relationnel du grand-duc Michel de Russie. En outre, les Russes ayant beaucoup apporté à la ville, il n'est pas surprenant que des familles d'hommes politiques de Cannes et du département s'attachent à les aider. Cet élan de solidarité coïncide paradoxalement avec une période de division de la communauté, tant sur le plan politique que religieux.

---

<sup>308</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 10 R 226 : dossier du Comité d'Assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera, procès-verbal réalisé par le ministère de l'intérieur le 11 mars 1921.

<sup>309</sup> *Idem*, dossier du Comité d'Assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera, rapport de la séance du 19 janvier 1923 à Nice. Arch. mun. Cannes, 1 D 53 : dossier sur la villa Baron. Propriété de l'avocat Niel, résident niçois, elle est vendue au « Comité d'assistance aux réfugiés français et russes sur la Riviera » en 1923. La villa semble être l'endroit adéquat pour accueillir un grand nombre de réfugiés, car elle est composée de deux étages, trois salons, un hall, un salle à manger, 24 chambres, un office et une salle de bain.

<sup>310</sup> *Le Littoral*, 23 décembre 1928.

<sup>311</sup> D'après le recensement de Cannes de 1926 l'établissement compte la directrice, Alexandra Boborikine, huit instituteurs, un docteur et cinq employés.

<sup>312</sup> Au-delà du rôle majeur que jouent le grand-duc Michel et Mouravieff-Apostol, on note l'implication de différentes personnalités russes comme : Véronique THUIN-CHAUDRON, « Anina Gagarine-Stourdza » dans Raph SCHOR, et Suzanne CERVERA, *Portraits de femmes de la Côte d'Azur : Dictionnaire biographique au féminin*, Nice, Serre, 2011 : la princesse Gagarine-Stourdza s'engage par exemple comme infirmière dans l'hôpital aménagé à l'hôtel du Parc pour soigner les blessés de la Grande Guerre. Arch. mun. Cannes, BH 539, *Cents Ans de l'Église Orthodoxe de Cannes*, p. 7 : l'archiprêtre Grégoire Ostrooumoff, est aumônier dans l'hôpital auxiliaire numéro 203, c'est-à-dire l'hôtel Continental à Cannes, du 15 juillet 1915 au 30 septembre 1918. Archives personnelles de la famille Sélezneff : Alexis Sélezneff, maître de chapelle à Saint-Michel Archange, s'implique également dans l'aide aux blessés russes, en tant qu'interprète français et russe au sein de l'Association des Dames françaises dans l'hôpital de l'hôtel Continental. Deux médailles témoignent du rôle qu'il a joué. Arch. mun. Cannes, 64 S 4 : une anecdote des mémoires de Dmitri Tikhobrazoff nous révèle qu'un colonel russe s'est adressé en personne à la mairie de Cannes afin de trouver un travail pour ses hommes.

### ...à une division de la communauté

On observe au sein des Russes de la ville, dès la fin des années 1920, des divisions d'ordre politique et religieux. Malgré tout, l'espoir d'un retour au pays est présent dans les esprits, et c'est au sein des monarchistes exilés qu'il est le plus grand, d'autant plus qu'ils sont particulièrement actifs sur la Côte-d'Azur. Cependant, au sein de cette tendance politique se distinguent deux groupes qui soutiennent les descendants de la famille impériale en exil. D'un côté, les partisans du grand-duc Cyrille Vladimirovitch, et de l'autre les partisans du grand-duc Nicolas Nikolaïevitch Romanov. Seul le grand-duc Cyrille Vladimirovitch Romanov, résidant régulier de Cannes, se présente officiellement comme le successeur au trône de Russie en cas de chute du régime bolchévique et du rétablissement la monarchie. Cependant plusieurs polémiques<sup>313</sup> amènent les légitimistes à repousser sa candidature et soutenir le grand-duc Nicolas Nikolaïevitch Romanov, exilé à Antibes. En effet, ses partisans, bien que conservateurs, ne croient pas tous à un retour pur et simple de l'Ancien Régime, et le fait que le grand-duc Nicolas soit un membre de la famille impériale aux tendances libérales, les monarchistes russes voient en lui un homme qui saurait s'imposer dans cette période critique entre renouement avec le passé impérial et réformes politiques « démocrates ». La rivalité entre ces deux grands-ducs s'anime dès les années 1920 par voie de propagande sur la Côte-d'Azur. En février 1923, un groupe nommé « Conseil général de la Jeunesse unie russe » regroupe les participants du grand-duc Cyrille<sup>314</sup>. Ce groupe fait distribuer à la communauté russe de la Côte-d'Azur *via* Monaco des tracts imprimés en Allemagne vantant les mérites du grand-duc Cyrille. En outre, ce groupe tente de mener une quête afin de disposer de plus d'argent pour alimenter sa propagande, mais cette quête est refusée par le préfet de peur que d'autres colonies étrangères en organisent systématiquement pour leurs associations. Dès lors, ce groupe pense à utiliser des moyens plus astucieux en s'adressant au comité d'assistance franco-russe de Cannes pour collecter de l'argent puisqu'il est autorisé à faire appel à la générosité publique. Une autre forme de rivalité nous est révélée par la demande de protection des grands-ducs. En effet, plusieurs rapports de police mentionnent que des révolutionnaires bolchéviques cherchent à attenter à la vie des deux grands-ducs. Cependant, le grand-duc Nicolas, exilé à Antibes, bénéficie d'une protection importante des autorités et du général Staël, alors qu'un courrier du préfet explique que « *Ces mesures paraissent d'ailleurs avoir éveillé en quelques sorte la jalousie du Grand duc Cyrille* »<sup>315</sup>. En effet, le grand-duc Cyrille demande aux autorités de surveiller plus efficacement les membres de la communauté russe de Cannes, comme pour montrer qu'il peut lui aussi mobiliser de grandes mesures de sécurité en son nom. L'autre partie publie quant à elle un tract visant à discréditer le grand-duc Cyrille et ses partisans de « Jeunesse unie russe » en les présentant comme proches des bolchéviques<sup>316</sup>. Même si cette rivalité existe dès les années 1920, les querelles politiques entre monarchistes ont peu de répercussions sur la vie politique du département puisque chaque groupe reste plutôt discret en tentant de suivre les événements qui se déroulent en Russie.

---

<sup>313</sup> Une première polémique, celle liée au mariage de ses parents en 1874. En effet, la mère du grand-duc Cyrille, d'origine allemande, était protestante et, en se mariant avec un grand-duc de la dynastie des Romanov orthodoxe, ce dernier a dû se conformer aux exigences dynastiques en abandonnant tous ses droits propres ainsi que ceux de ses enfants au trône de Russie. La seconde controverse prend son origine dans une rencontre non prouvée. En effet, le lendemain de l'abdication de Nicolas II, le 3 mars 1917, le grand-duc Cyrille aurait peut-être rendu visite aux révolutionnaires au palais de Tauride. Les légitimistes lui reprochent donc de s'être compromis avec les socialistes du gouvernement provisoire et tentent de le discréditer, même sans preuve.

<sup>314</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 1131.

<sup>315</sup> *Idem*, lettre du préfet des Alpes-Maritimes du 10 février 1923.

<sup>316</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 126.

Un autre conflit politique relatif aux archives du vice-consulat russe de Cannes se déroule au cours des années 1920. En effet, le vice-consul de Russie Léopold Jammes présente sa démission le 28 décembre 1920 au consulat de Russie à Nice à cause de « *divergence de vues du régime nouveau, qui était la cause de conflits répétés* »<sup>317</sup>. Cependant, malgré les demandes des autorités russes, Léopold Jammes refuse de transmettre les archives du vice-consulat russe de Cannes au consulat russe de Nice. L'homme décède quelques mois plus tard sans avoir transmis un seul document aux autorités russes. Le consul russe de Nice, Eugène Protopopoff décide donc de contacter la femme de Léopold Jammes, Marie Jammes, afin d'obtenir ces archives<sup>318</sup>. Cette dernière affirme que son mari a volontairement refusé de transmettre les archives sans donner une quelconque explication et qu'elle-même ne souhaite pas les lui transmettre<sup>319</sup>. Même si Marie Jammes ne précise pas les raisons, on peut supposer que le sentiment d'aversion qui anime Léopold Jammes envers le gouvernement soviétique ainsi que son éventuel sentiment patriotique aient poussé Léopold Jammes à conserver les archives du gouvernement russe pour les transmettre aux autorités françaises. En effet, Léopold Jammes est un citoyen français et non russe et la confiance que lui ont témoignée les autorités russes semble être détruite par le changement de régime. Dans une autre lettre, cette fois adressée au préfet des Alpes-Maritimes, Marie Jammes annonce qu'elle s'apprête à donner au tribunal de Grasse toutes les archives qu'elle possède du vice-consulat accompagné de la liste de documents et de brèves descriptions de chacun d'eux<sup>320</sup>. Elle y explique que son mari gérait les dossiers de successions des Russes de Cannes et qu'elle ne souhaite pas les transmettre au prochain vice-consul. Ainsi, la gestion des dossiers de succession des Russes de Cannes semble donc être l'une des raisons qui poussent Marie Jammes à transmettre aux autorités françaises et non au consulat russe de Nice. Malgré cette précision, on ne sait rien de plus sur la motivation de son mari. Cependant, on peut supposer que la gestion des successions, qui touche le patrimoine de l'élite russe de l'ancien Empire soit un dossier sensible et que Léopold Jammes n'ait pas voulu les transmettre aux nouvelles autorités russes fidèles à un régime qui s'attaque à la propriété et aux biens des notables d'Empire. Cette « affaire » des archives témoigne des tensions qui opposent les anciens fonctionnaires de l'Empire de Russie et ceux qui restent fidèles au nouveau régime. De plus, au-delà des convictions politiques, l'affinité des fonctionnaires étrangers pour leur patrie d'origine peut parfois jouer lorsqu'il s'agit de rendre des documents officiels comme cela semble être le cas pour le français Léopold Jammes. En définitive, le changement de régime a créé des tensions au sein de l'administration et de la communauté russe, et ces répercussions se retrouvent jusqu'à Cannes.

Enfin, même si la pratique et la foi pour la religion orthodoxe sont des éléments constitutifs de l'identité russe blanche, son organisation fait l'objet de conflit. En effet, l'Église orthodoxe russe est divisée en diverses juridictions, aux tendances politiques différentes. Les exilés russes doivent ainsi faire leurs choix en fonction de leurs convictions politiques. Cette division amène progressivement à un violent schisme au sein de la communauté des réfugiés russes et se répercute à Cannes. Trois juridictions naissent de ce schisme. La première est celle issue du patriarcat de Moscou, fidèle aux bolchéviques et protectrice d'une église éternelle. La seconde est celle des « Karlovatsy »<sup>321</sup>, qui appartiennent à l'Église « synodale » ou « hors frontière », totalement opposée à l'autorité du patriarcat de

<sup>317</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 1414, dossiers des consulats étrangers, lettre de Marie Jammes au préfet des Alpes-Maritimes datée du 27 mai 1923.

<sup>318</sup> Idem, dossiers des consulats étrangers, lettre d'Eugène Protopopoff à Marie Jammes datée du 11 mai 1923.

<sup>319</sup> Idem, dossiers des consulats étrangers, lettre de Marie Jammes à Eugène Protopopoff datée du 26 mai 1923.

<sup>320</sup> Idem, dossiers des consulats étrangers, lettre de Marie Jammes au préfet des Alpes-Maritimes datée du 27 mai 1923.

<sup>321</sup> Nom issu de la ville serbe de Karlovsty où en mai 1919, l'administration suprême de l'Église orthodoxe se replie avec les blancs émigrés et coupe tout lien avec le patriarcat de Moscou.

Moscou et regroupant des monarchistes convaincus. Enfin, la troisième juridiction est celle des partisans d'une autonomie totale de l'Église orthodoxe émigrée organisée autour du métropolite Euloge<sup>322</sup>. Le prêtre orthodoxe de l'église russe de Cannes, Grégoire Ostrooumoff entend être fidèle à la juridiction des Karlovsty alors que son neveu, Alexis Sélezneff, sacristain de la même église jure fidélité à la juridiction représentée par le métropolite Euloge. En 1927, Monseigneur Euloge défroque Grégoire Ostrooumoff en ordonnant prêtre Alexis Sélezneff, car l'ancien prêtre gérait les biens de l'église sans aucun contrôle<sup>323</sup>. Cependant, quelques semaines après la décision de Monseigneur Euloge, Grégoire Ostrooumoff reprend autorité dans l'église orthodoxe de Cannes, car le nombre de paroissiens qui lui sont fidèles est bien plus grand que ceux qui se sont ralliés au nouveau Père Alexis Sélezneff. Ainsi, Alexis Sélezneff, le maître de chapelle officiel, sacrifie la salle à manger de son appartement du presbytère, à quelques mètres de l'église Saint-Michel Archange, pour y installer une chapelle consacrée à Saint-Michel Archange afin que les fidèles qui lui sont ralliés puissent pratiquer leur culte. La volonté d'aménager un lieu de culte privé dans un espace si petit et qui fait partie de la résidence même d'Alexis Sélezneff souligne bien les fortes tensions religieuses qui existent au sein de la communauté russe orthodoxe.

Les années 1920 voient l'arrivée des premiers soldats russes issus de la Grande Guerre ainsi que les réfugiés russes fuyant la révolution bolchévique. Cette présence progressive révèle que Cannes reste pendant longtemps un lieu de villégiature pour ces Russes avant que la communauté ne connaisse ses premières transformations. Pauvreté, divisions politiques et religieuses viennent ternir l'image d'une colonie de membres fortunés et unis.

### **III. Le « Cannes russe » des années 1930 : une communauté profondément hétérogène qui s'installe définitivement.**

#### **1) Une nouvelle répartition spatiale et socioprofessionnelle : l'apparition d'ouvriers russes**

##### **Une vague d'arrivée conséquente et majoritairement masculine**

Les années 1930 constituent à Cannes la période où la ville compte le plus grand nombre de Russes. Cette augmentation de la communauté s'inscrit dans la hausse générale de la population étrangère dans le département<sup>324</sup> et dans la région<sup>325</sup>. En 1931, la ville accueille 656 Russes, ce qui représente une communauté étrangère très importante. Ils correspondent à 1,4 % de la population cannoise<sup>326</sup>. Cette forte présence de Russes dès les années 1930 peut s'expliquer par deux phénomènes. Tout d'abord, comme nous l'avons dit précédemment, les exilés russes sont très présents en Allemagne dès les années 1920. La crise boursière de 1929 touche fortement l'Allemagne et les exilés, déjà très pauvres pour la majorité, décident de se diriger vers l'ouest. Ainsi, une partie d'entre eux choisissent de s'installer en France où la crise est moins violente qu'en Allemagne. Le contexte économique peut donc expliquer en

---

<sup>322</sup> Depuis 1921, Monseigneur Euloge est nommé à la tête des paroisses orthodoxes russes en Europe occidentale avec les droits et prérogatives d'évêque diocésain. Le haut dignitaire religieux effectue en été 1921 une visite des paroisses russes en France, dont celle de Cannes.

<sup>323</sup> Tatiana MINOUCHINA, *Le Chemin de ma vie. Mémoire du métropolite Euloge*, Presses Saint-Serge, 2005, 347 p.

<sup>324</sup> Données comparées avec celles d'Yvan GASTAUT, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Hommes et migrations*, 1278 | 2009, 48-61.

<sup>325</sup> Données comparées avec celles de Jean KLEINMANN, *Les Étrangers dans les Alpes-Maritimes à travers les documents préfectoraux (1860-1944)*, thèse sous la direction de R. SCHOR, université de Nice, 2003.

<sup>326</sup> Recensement de Cannes en 1931. Fiche communale de la population cannoise sur la base de données Cassini de l'EHESS disponible sur [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=6806](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=6806).

partie la hausse de la présence des Russes à Cannes. Il faut rappeler que le contexte politique de l'Allemagne en 1930 est marqué par de fortes tensions entre communistes allemands et partisans d'Hitler. Cette instabilité politique pousse ces exilés, ennemis du communisme, ainsi que les Russes de confession juive à continuer leur exil vers l'ouest. Ensuite, comme nous l'avons vu précédemment, les choix politiques et humanitaires mis en place au cours des années 1920 par différents États et organisations, additionnés aux destins personnels de chaque réfugié russe expliquent cette arrivée massive à la fin des années 1920. Ces décisions politiques se traduisent quant à la répartition entre hommes et femmes puisqu'en 1926 on compte 119 femmes pour 140 hommes<sup>327</sup>, soit un écart extrêmement faible de 21 personnes, alors qu'en 1931, on compte 416 hommes pour 240 femmes<sup>328</sup>, soit une différence de 176 personnes. Cette surreprésentation des hommes s'explique en grande partie par la politique de recrutement à distance des entreprises françaises qui dissuadent la venue des familles. En effet, la très grande majorité des hommes russes à Cannes sont des travailleurs recrutés par des entreprises françaises ou des hommes cherchant du travail. Dès lors, entre 1926 et 1931, Cannes devient une destination de travail pour des réfugiés russes qui sont essentiellement des hommes. Parmi les 416 hommes, on compte 277 célibataires, ce qui vient renforcer l'idée que le recrutement à distance est en partie responsable de cet écart entre hommes et femmes, car les hommes célibataires sont ceux qui correspondent au profil idéal du recrutement par les entreprises françaises. Ceux n'étant pas célibataires sont pour la majorité mariés à une Russe. Les dures conditions de départ un peu partout en Europe ont sans doute découragé de nombreuses familles, et seuls les hommes semblent avoir pris le risque d'émigrer vers la France. Les femmes sont, elles, en majorité accompagnées de leur mari qui occupe un emploi. Elles correspondent aux réfugiés qui ont été acceptés en France, car leur conjoint a pu obtenir un contrat.

### **Une nouvelle répartition spatiale et professionnelle**

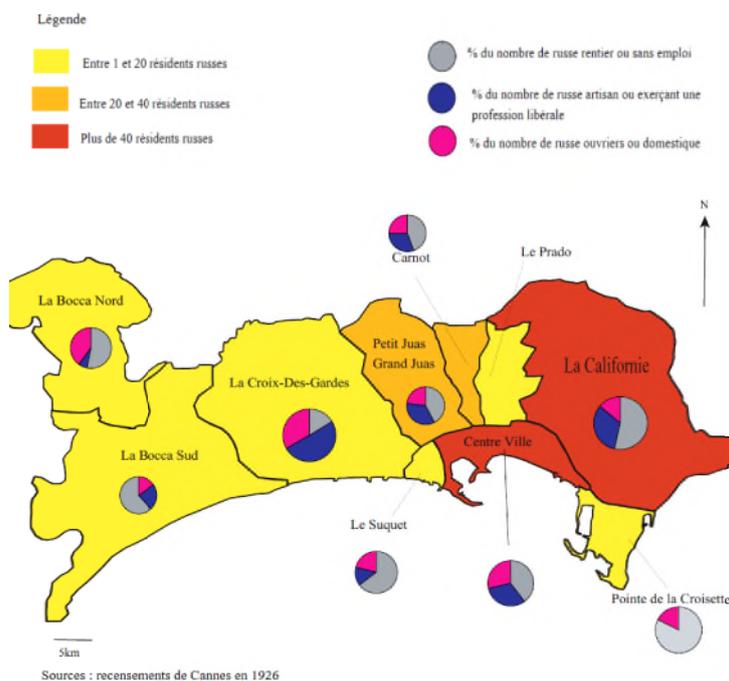
Grâce aux données des recensements de 1926 et 1931, j'ai réalisé deux cartes permettant de mettre en évidence l'évolution des nouvelles caractéristiques spatiales et socioprofessionnelles de la communauté.

---

<sup>327</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 68 (recensement de Cannes de 1926).

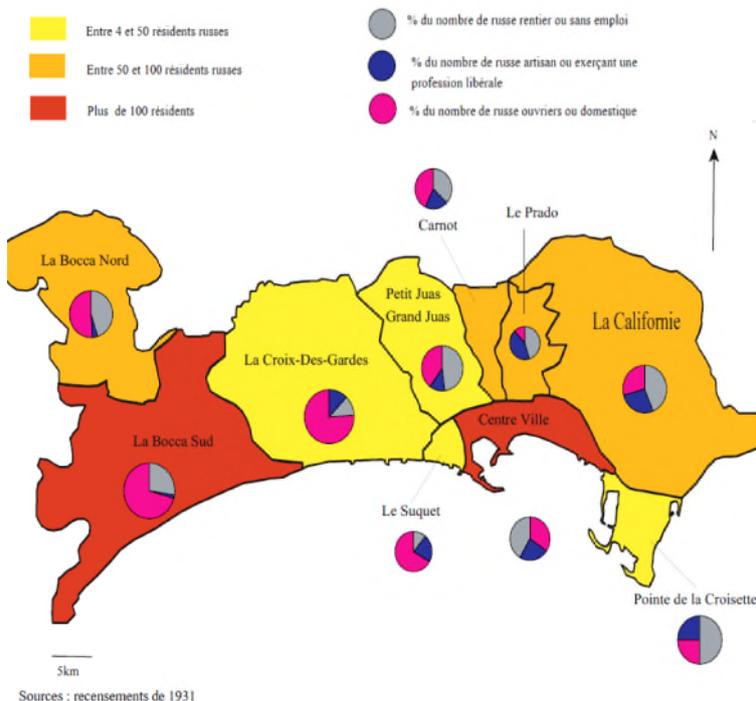
<sup>328</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 69-71 (recensement de Cannes de 1931).

Répartition quantitative et socio-professionnelle des Russes de Cannes en 1926



(carte réalisée par Amine Laggoune)

Répartition quantitative et socio-professionnelle des Russes de Cannes en 1931



(carte réalisée par Amine Laggoune)

Comme le montrent très nettement ces deux cartes, un changement de répartition spatiale se produit entre 1926 et 1931. En 1926, les Russes continuent de suivre une implantation déjà entamée au début du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir qu'ils se concentrent à l'est de la

ville dans le quartier de la Californie et au centre de ville. Les logiques d'installations des réfugiés des années 1920 sont similaires à celles des hivernants du début du XX<sup>e</sup> siècle. La présence de l'église Saint-Michel Archange dans le quartier de la Californie est très certainement un élément qui a contribué à y attirer la communauté au début du siècle. En 1931, la répartition de la population est radicalement différente. En effet, dans la nouvelle population de réfugiés russes venus s'exiler à Cannes à l'extrême fin des années 1920, on compte de nombreuses personnes habitant le quartier de Cannes La Bocca, à l'ouest de la ville. Au recensement de 1931, 212 Russes choisissent de vivre dans ce quartier ouvrier et populaire, soit 32 % de la communauté russe de la ville contre 9 % au recensement de 1926. Bien que le quartier de la Californie reste un quartier encore très prisé par les notables russes, l'ouest de Cannes concentre plus de Russes que l'est. Ce glissement vers l'ouest ne fait que révéler un changement social important : une dualité est-ouest. Cette dualité nous est révélée par la répartition socioprofessionnelle des Russes. En 1926, les Russes habitant dans le quartier de la Californie sont des rentiers, et plus généralement des aristocrates avec un personnel domestique. Comme nous l'avons vu précédemment, on remarque l'importance des professions libérales qui reste une spécificité de cette immigration sur la Côte-d'Azur. Ces professions libérales se concentrent à l'est et au centre de Cannes, c'est-à-dire dans des quartiers où ils peuvent mettre leurs compétences au service de Français ou de notables russes à des fins privées. À l'ouest de Cannes, on compte peu de Russes et les sans-emploi sont essentiellement des chômeurs et non d'anciens rentiers. Les travailleurs de Cannes-La Bocca sont des artisans ou des ouvriers, c'est-à-dire une population modeste. En 1931 cette fois, la ville de Cannes accueille de nombreux Russes modestes, voire pauvres. Le premier objectif de ces personnes est de trouver des revenus afin de pouvoir vivre décemment. Dès lors, la majorité d'entre eux est à la recherche d'un travail.

On peut aisément observer sur cette carte que les ouvriers russes se concentrent à l'ouest de la ville, c'est-à-dire à Cannes-La Bocca. Ceci n'est pas anodin puisque différentes sources<sup>329</sup> nous permettent de mettre en évidence que plusieurs entreprises du quartier les emploient. Parmi les plus importantes, on note les Ateliers de La Bocca, rachetée par les Aciéries du Nord<sup>330</sup>, l'usine Beccari<sup>331</sup> et l'usine Romano<sup>332</sup>. Comme nous l'avons vu à l'échelle de notre échantillon d'étude de 91 personnes, les Aciéries du Nord sont l'une des entreprises qui participent à la politique de recrutement à distance. D'autres, comme l'usine Beccari, embauchent aussi des Russes venant de Cannes même, ce qui montre que les lieux d'habitation des ouvriers dépassent, dans les faits, le quartier de La Bocca. En définitive, au

---

<sup>329</sup> Extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par un certain F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff. Ces articles hautement précieux pour aborder des aspects divers de la vie ouvrière ne sont parvenus à notre connaissance que tardivement dans le cadre de notre recherche et leurs origines ne sont pas précisées.

<sup>330</sup> Русская колонія въ Каннѣ ля Бокка довольно многочисленная, съ семьями до 100 чел. Городокъ небольшой и такая скученность объясняется наличиемъ вагоностроительнаго завода (ремонтъ) и « Бекари », учрежденія, занимающагося уборкой 2-хъ городовъ, Каннѣ и Каннѣ-ля-Бока. Въ массе своей на нихъ и сосредоточены русскіе трудящіеся, (« *La colonie russe à Cannes la Bocca est assez grande, avec des familles jusqu'à 100 personnes. C'est une petite ville [pour les Russes] où la densité [démographique] s'explique par la présence de l'usine de [réparation] de wagon, et « Beccari », une entreprise de nettoyage engagée dans 2 sites : Cannes et Cannes-La-Bocca. Dans cette masse concentrée sont présents travailleurs et ouvriers russes* ») extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff.

<sup>331</sup> « « Бекари » - частное предприятие на кот. занято приблизительно 80 чел. въ томъ числе и живущіе въ Каннѣ » (« Beccari » - une entreprise privée dans laquelle travaillent environ 80 personnes dont certaines vivent à Cannes), extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par un certain F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff.

<sup>332</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 69-71 (recensement de Cannes de 1931). L'usine d'aviation Romano, elle aussi située au quartier de La Bocca, embauche des Russes.

vu des différentes sources, on peut estimer que 200 Russes travaillent comme ouvriers à La Bocca. Par ailleurs, en 1931, l'âge moyen de la population à Cannes La Bocca est de 30 ans contre 41 ans dans le quartier de la Californie<sup>333</sup>. Ces différences traduisent l'installation d'une population jeune et célibataire à l'ouest de Cannes, caractéristique du profil de recrutement des entreprises. L'arrivée massive de cette population ouvrière à Cannes-La Bocca entraîne de nouveaux projets relatifs à la vie de la communauté, notamment par la création d'une nouvelle église.

## 2) L'église Saint-Tikhon de La Bocca : une nouvelle église des « pauvres »

### Une conséquence de l'arrivée massive, la création d'une « église populaire »

La tension autour du schisme religieux qui oppose Alexis Sélezneff et Grégoire Ostrooumoff à l'église Saint-Michel Archange perdure jusqu'à ce que l'arrivée à l'ouest de Cannes de ces nouveaux réfugiés russes vienne modifier la vie religieuse. Le nombre de réfugiés russes ne cessant de croître, la création d'un lieu de culte orthodoxe apparaît comme une évidence. La création d'une paroisse est en effet un réflexe de survie des groupes venant juste de s'installer. En 1928, une petite paroisse orthodoxe russe dédiée à saint Tikhon Zadonski est créée à Cannes-La Bocca. Bien que les sources soient limitées, on sait qu'Alexis Sélezneff, à la demande du Métropolitain Euloge, quitte l'église Saint-Michel Archange pour administrer la nouvelle église à Cannes-La Bocca au côté du père Yurieff<sup>334</sup>. Alors qu'à l'est de Cannes le culte orthodoxe est dominé par une élite aristocratique russe, il en est tout autrement à l'ouest. L'église Saint-Tikhon possède évidemment des caractéristiques qui sont opposées à celles de l'église Saint-Michel Archange. D'abord, la paroisse se situe dans une villa, la « villa Mon Travail »<sup>335</sup>, comme en témoigne l'une des rares photographies du lieu, et non dans une église. L'ouverture de l'église est officialisée le 26 août 1928, et *Le Petit Niçois* nous confirme que le lieu est très peu connu des Cannois :

« Comme nous l'avons annoncé dimanche dernier, la colonie russe de la Bocca a célébré la fête patronale de sa chapelle. Beaucoup de Cannois ignorent encore la présence de ce petit joyau qui s'abrite discrètement dans la villa « Mon travail » sur la route de Pégomas »<sup>336</sup>.

Les paroissiens qui s'y rendent sont évidemment en grande majorité des ouvriers travaillant dans les usines de La Bocca ainsi que leurs familles. La fréquentation de cette église dépasse même celle de Saint-Michel Archange, obligeant les élites russes fortunées à se déplacer à La Bocca pour participer aux cérémonies religieuses<sup>337</sup>. Quelques jours après l'ouverture de l'église, *Le Petit Niçois* parle d'une « unité et d'un lien nouveau entre les Russes et la Bocca »<sup>338</sup>. Par ces termes, le journal montre implicitement qu'une relation plus « populaire » se noue entre l'église et les Russes, puisque désormais le clergé de Cannes bénéficie d'un lieu de culte pour exercer ses activités religieuses auprès des Russes les plus pauvres. Par ailleurs, le terme « d'unité » renvoie naturellement au fait que l'église non seulement est un lieu qui rassemble les ouvriers de La Bocca, mais également un lieu « fédérateur » de la communauté puisque même des membres de l'élite russe s'y rendent.

<sup>333</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 69-71 (recensement de Cannes de 1931).

<sup>334</sup> Katia GORTCHAKOFF BIGOT, *Le Prince évanoui*, Publibook, 2001, p. 142.

<sup>335</sup> D'après Michel Sélezneff, petit-fils d'Alexis Sélezneff, cette villa, située au n° 46 de la rue Michel Jourdan à La Bocca, était à l'époque louée et non achetée ; elle est aujourd'hui abandonnée.

<sup>336</sup> *Le Petit Niçois*, extrait d'un article dont nous avons un exemplaire daté de fin août 1928 mais que nous n'avons pas pu trouver aux Archives départementales.

<sup>337</sup> Katia GORTCHAKOFF BIGOT, *Le Prince évanoui*, p. 142.

<sup>338</sup> *Le Petit Niçois*, 30 août 1928.

## Les activités de l'église : pérenniser les traditions et venir en aide aux plus pauvres

Les rares sources sur cette église montrent qu'elle est active dans trois domaines : l'éducation des enfants, le soutien aux associations de cosaques, et l'assistance aux personnes démunies. Tout d'abord, comme l'évoque le dernier article cité du *Littoral*, des *scouts* russes du département animent l'inauguration de l'église, montrant ainsi que l'église apporte une place importante aux jeunes enfants de la communauté. Le sens de l'inauguration met en évidence la volonté d'entretenir les traditions héritées de l'Empire russe par l'intermédiaire de chants et de coutumes du temps passé. Les cosaques auxquels fait référence l'article sont en fait les ouvriers de la Bocca<sup>339</sup>, et la présence des *scouts girls* russes n'a rien de surprenant, car, comme le souligne l'historien Nicolas Paulluau, le scoutisme représente un symbole national fort de la Russie tsariste et orthodoxe<sup>340</sup>. La vie religieuse permet de réaffirmer cette identité collective de la communauté, et ceci est d'autant plus vrai que c'est l'une des grandes institutions qui a survécu au cataclysme de la révolution russe à l'étranger. Il faut également souligner que les activités des *scouts* russes sont particulièrement importantes sur la Côte-d'Azur du fait de l'exil à Nice de l'un de ses grands initiateurs en Russie, l'officier Oleg Pantukhoff<sup>341</sup>. L'église dispense également des cours pour les enfants russes le jeudi. Plus précisément, cette « école du jeudi » ouvre ses portes aux enfants d'ouvriers russes scolarisés dans des écoles françaises. C'est une caractéristique de l'assistance culturelle russe pour les jeunes enfants en province, dont l'historienne Catherine Gousseff dresse un remarquable résumé :

*« Ce souci d'une assistance culturelle concernait bien sûr les enfants : manuels d'apprentissage de la langue russe, de la géographie et de l'histoire du pays (en nombre souvent trop réduit) circulaient de mains en mains durant « l'école du jeudi » animée par quelques instituteurs improvisés ou, plus rarement par d'anciennes enseignantes. Certaines communautés locales transmettaient l'enseignement de la culture d'origine par des cours de musique, de danse ou de chants, et partout la crainte de la « dénationalisation » des jeunes générations suscitait des initiatives soutenues et encouragées par la capitale. C'est dans les colonies russes de province que la force du lien communautaire est sans doute le mieux perceptible [...]. C'est bien ce lien qui a facilité pour beaucoup l'acceptation de la condition d'ouvrier en apportant, entre autres, la possibilité de mener une double vie. À défaut de racines ici et maintenant, il était possible, solidairement, de cultiver celles d'antan... »<sup>342</sup>*

« L'école du jeudi » dans l'église Saint-Tikhon permet donc de pérenniser les traditions et fait bénéficier les enfants de réfugiés d'une éducation « à la russe ». En effet, à défaut d'être dans leurs pays d'origine, les Russes tentent de préserver leur culture en la transmettant aux plus jeunes de la communauté. Nous ne savons pas si Alexis Sélezneff était

---

<sup>339</sup> Plusieurs sources, essentiellement des photographies, montrent que des rendez-vous solennels ont lieu au sein de l'église Saint-Tikhon entre anciens militaires russes. Par ailleurs, selon les extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff, l'église anime plusieurs associations militaires, sans doute éphémères, car n'avons pas pu trouver d'autres sources. En revanche, celles concernant les cosaques sont plus connues. En effet, l'article fait référence à des réunions entre Atamans, membre du ROVS (*Русский Общевоинский Союз*) qui est l'Union générale militaire russe, fondée en 1924 par le général Wrangel et dirigée ensuite par les généraux Koutieпов puis Miller, tous deux enlevés par les Soviétiques. Entre 1920 et 1930, cette union est divisée en six sections, dont la première est en France. C'est une organisation militante anticommuniste russe blanche qui a pour but de maintenir un lien entre les militaires russes, officiers et cosaques de l'émigration. Les Atamans sont, quant à eux, les plus gradés chez les cosaques et dirigent un régiment entier.

<sup>340</sup> Nicolas PALLUAU, « Entre nation et religion. Scoutisme et organisation des jeunes immigrés (1920-1950) », p. 108.

<sup>341</sup> *Idem*, p. 108.

<sup>342</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 182-183.

assisté par des enseignants, mais il est sûr que cette école fut un succès auprès des ouvriers paroissiens comme en témoignent les rares photographies de l'époque.



*Photographie vers 1936, dans le jardin de l'église Saint-Tikhon, Cannes La Bocca. Alexis Sélezneff (au centre, à gauche), le père Yurieff (au centre à droite) et les enfants d'ouvriers russes de Cannes La Bocca.*

Source : fonds privé de la famille Sélezneff issu du groupe « Russes à Cannes > 1890-1950 < РУССКИЕ В КАННАХ > ».

Toutes ces activités ont pour but de cultiver, pérenniser et transmettre les traditions de l'ex-Empire et de soutenir les compatriotes en difficulté. Cette difficulté est due à la crise économique de 1929, qui se transforme en crise sociale. Toute la communauté russe de Cannes est touchée et cette dernière doit affronter les différentes épreuves liées à ce contexte.

### **3) L'entre-soi russe des années 1930 comme rempart à la crise économique et à la xénophobie**

#### **Pauvreté grandissante et manque de moyen des associations russes**

À la suite de la crise de 1929, les Russes sont touchés par le chômage dans différents secteurs. Malgré le fait que Cannes doive répondre à une demande de plus en plus importante en matière de tourisme de luxe au cours des années 1930, bon nombre d'entreprises refusent d'employer des Russes. Cette décision s'explique en partie par la loi du 12 août 1932 qui stipule que le travail doit être réservé en priorité aux ouvriers et employés français<sup>343</sup>. Elle a

<sup>343</sup> Ralph SCHOR, « L'Opinion française et les étrangers 1919-1939 », publications de la Sorbonne, 1995, p. 588-596. Il faut cependant relativiser l'impact de cette décision, car la loi ne s'appliquait pas à toute la France et dans tous les domaines même si les Russes en subissent les conséquences. En effet, la loi ne s'appliquait pas au

été votée dans le contexte de la crise économique de 1929, dans le but de protéger la main-d'œuvre française de la misère. Cette même crise touche également leur salaire, qui est baissé. Les années 1930 constituent également une période où l'on retrouve des membres de la noblesse russe en tant qu'ouvriers ou exerçant des professions « indignes » à leur rang social afin de subvenir à leurs besoins<sup>344</sup>. Ces déclassements sociaux et professionnels révèlent une pauvreté grandissante. En plus de toucher les réfugiés les plus modestes, ils atteignent les élites de l'ancien Empire. Dans cette même décennie, les organisations russes du département ont de moins en moins de moyens pour répondre aux besoins de la communauté et le comité franco-russe de Cannes ne fait pas exception à cette réalité. Des activités qui étaient auparavant gratuites deviennent payantes, les donations sont de moins en moins importantes et le comité franco-russe, supportant une situation financière catastrophique, est obligé de faire un emprunt<sup>345</sup>. S'ajoute à ces difficultés le fait que les divisions politiques ainsi que religieuses au sein de la communauté n'ont pas amélioré les conditions du vivre ensemble<sup>346</sup>. Bien que peu de sources s'en fassent l'écho à Cannes, les tensions sur ces questions ne doivent pas être négligées, car elles s'additionnent au contexte social et économique fragile. En définitive, les années 1930, marquées par les crises et la pauvreté grandissante, contrastent avec les années 1920, plus prospères pour les associations russes de la ville et du département. La crise qui touche les Russes est également liée aux mauvaises réputations qui s'attachent à eux et aux différentes images qu'en ont les Français.

### **La vision des Français sur les réfugiés russes : entre discrimination et usage politique**

Les réfugiés russes des années 1930 s'installent dans une atmosphère où la xénophobie en France est grandissante et où le contexte géopolitique ne leur est pas favorable. En effet, il faut rappeler que les Russes ont abandonné la guerre contre les Allemands dès 1917 et ont signé ensuite le traité de Brest-Litovsk en 1918. Cet abandon du combat des Russes aux côtés de leurs alliés français a eu des conséquences dans l'opinion publique puisque les Français ont accusé les Russes d'avoir prolongé la guerre à cause de leur « lâcheté ». Il y a donc une image négative de la communauté diffusée dans tout le pays dès le début des années 1920 et qui persiste. Par ailleurs, loin d'être des notables comme leurs anciens compatriotes hivernants, la présence de nouveaux réfugiés pauvres au cours des années 1930 suscite des comportements xénophobes qui semblaient inexistantes auparavant. On le constate essentiellement à la lecture des rapports de police de Nice qui dénigrent les réfugiés russes et leurs activités associatives d'entraide entre Nice, Cannes et Antibes. Il n'est donc pas rare de lire que les réfugiés russes

---

secteur public, mais seulement à une corporation ou à un département dans le secteur privé. En outre, cette loi dresse des quotas précis pour les employeurs, avec des amendes en cas d'infraction.

<sup>344</sup> À titre d'exemple, Serge Ragozin, ancien lieutenant et membre de la noblesse russe de Riazan, devient frigoriste et choisit d'être naturalisé français, Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6 M 834, dossier de naturalisation de Ragozin Serge. Une autre personne, issue de la famille Bibikoff, une ancienne famille noble d'origine tatare, est électricien dans l'entreprise des Aciéries du Nord, Recensement de Cannes de 1936. Enfin, Igor Scherbatoff, issu d'une des plus vieilles familles de la noblesse russe et fils du ministre de l'Intérieur sous Nicolas II devient professeur de tennis et joueur professionnel à la fin des années 1930, OFPRA, dossier Garonor de Scherbatoff Igor.

<sup>345</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 10 R 226 : dossier du Comité d'assistance aux réfugiés français de Russie et aux Russes nécessiteux réfugiés sur la Riviera, compte rendu des recettes et dépenses du 1<sup>er</sup> février 1933 au 1<sup>er</sup> février 1934.

<sup>346</sup> Отношения между организациями сносныя, (« Les relations entre les organisations étaient passables. ») extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par un certain F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff.

sont « tous, plus ou moins suspects et indésirables comme la plupart des réfugiés russes »<sup>347</sup>. En ce qui concerne le Parti communiste français, à l'échelle locale, ce dernier véhicule l'idée que les Russes de Cannes La Bocca sont tous des monarchistes convaincus<sup>348</sup>. Cette propagande s'inscrit dans la ligne politique du parti de Maurice Thorez qui, d'une part soutient l'URSS, et d'autre part présente les réfugiés russes ayant fui leur pays comme des traîtres à la révolution. Par ailleurs, en raison du manque de source, on ne connaît pas le regard que porte le patronat cannois sur les réfugiés russes. Cependant, il paraît évident que pour les patrons des entreprises cannoises, l'emploi de réfugiés russes à Cannes représente exactement une opportunité de main-d'œuvre « abondante », car ils sont au moins 400 à pouvoir travailler, et peu « exigeante », car leur niveau de vie précaire les oblige à accepter des emplois à n'importe quelle condition. En outre, la très grande majorité des usines cannoises employant des Russes se trouvent dans le quartier de La Bocca et l'existence d'une vie paroissiale, en l'occurrence avec l'église Saint-Tikhon, constitue un gage de fixation durable de ces ouvriers comme le rappelle Catherine Gousseff<sup>349</sup>. Le manque de source ne permet pas de savoir si, comme dans d'autres villes de province, des entrepreneurs français ont répondu à des demandes de réfugiés russes en mettant en place des lieux réservés au culte tels que des salles, des bureaux, ou des hangars. Enfin, en ce qui concerne les syndicats d'ouvriers, une seule source nous informe que l'un d'eux a fait voter la baisse des salaires des ouvriers russes par rapport aux Français<sup>350</sup>. Cette décision est liée au contexte national où les syndicats de différents secteurs touchés par le chômage expriment un rejet des immigrés. Une véritable division syndicale sur la question apparaît, même si la majorité d'entre eux luttent contre l'extrémisme et recommandent aux ouvriers français de ne pas s'en prendre aux immigrés<sup>351</sup>.

#### 4) Les premiers signes d'une implantation durable

##### Entre solidarité, nostalgie du passé impérial et fin d'espoir de retour au pays

Plusieurs aspects de la vie des Russes à Cannes traduisent leur volonté de traverser les difficultés du quotidien ensemble et de s'entraider. Tout d'abord, les recensements et les naturalisations réalisés au cours des années 1930 témoignent de la solidité des couples russes ainsi que des formes d'entre-soi. En effet, sans qu'il soit possible de le déterminer pour tous les Russes de Cannes, il est dans tous les cas indéniable de constater que la quasi-totalité des couples s'étant mariés en Russie reste les mêmes en France. Par ailleurs, une des formes de l'entre-soi est traduite par le fait qu'un certain nombre de Russes de Cannes se marient avec leurs compatriotes en France<sup>352</sup>. Les multiples raisons de ce choix font apparaître leur volonté de pérenniser leurs traditions et d'évoluer ensemble dans la difficulté du quotidien. En outre,

<sup>347</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 126, lettre de la police d'État de Nice au commissaire chef de la sûreté datée du 13 juin 1932.

<sup>348</sup> « À La Bocca (aciéries du Nord) et à Cannes (Voirie), les Russes blancs sont employés. L'église russe de La Bocca est aussi un foyer conspiratif. », Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 126, copie du texte d'une affiche du PCF publié dans une lettre de la police d'État de Nice le 10 mai 1932.

<sup>349</sup> Catherine GOUSSEFF, *L'Exil russe...*, p. 181.

<sup>350</sup> Менее устойчивые покинули Каннъ. Заработокъ маляровъ, пониженный постановленіемъ синдиката хозяевъ на 10 проц. составляетъ въ среднемъ въ неделю 200 фр, (« *Le salaire des peintres a été réduit avec l'arrêt des syndicats qui les a réduits de 10 pour cent. Une moyenne de 200 francs par semaine* »), extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff.

<sup>351</sup> Ralph SCHOR, *L'Opinion française et les étrangers 1919-1939*, p. 451-453.

<sup>352</sup> Recensements de Cannes de 1926, 1931 et 1936.

les enfants sont également un vecteur pour le maintien des valeurs et traditions russes<sup>353</sup>. La transmission et la pratique de la langue russe auprès des jeunes générations représentent une réaffirmation de l'identité collective. Les associations de cosaques se réunissent régulièrement à l'église Saint-Tikhon et forment même un chœur. Le clergé orthodoxe russe de Cannes joue un rôle très important dans les formes de soutien envers la communauté. Par ailleurs, on remarque également des formes de solidarité professionnelle entre Russes<sup>354</sup>. Dans tous les cas, ils tentent de s'entraider et d'entretenir un passé révolu. Selon un jeune russe vivant à l'époque, la majorité des membres de la communauté étaient persuadés qu'ils pourraient rentrer un jour en Russie, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils ne faisaient pas naturaliser leurs enfants.

Le décès du grand-duc Nicolas Nikolaïevitch Romanov le 5 janvier 1929 dans sa résidence du Cap d'Antibes porte un coup à la communauté. En effet, l'homme était une des grandes figures de l'exil et l'un des prétendants au trône. Il est décidé que le grand-duc sera inhumé dans l'église russe Saint-Michel Archange. Le 8 janvier a lieu la levée du corps et l'arrivée à Cannes s'effectue autour d'une foule considérable avec de nombreuses personnalités politiques européennes, aristocratiques et militaires, ainsi que de nombreux membres de la communauté russe de la ville.

### **La fin d'un retour au pays : les premiers signes d'une implantation durable, mais communautaire**

Bien qu'il soit difficile d'analyser avec précisions ces éléments, certains signes révèlent une implantation durable mais communautaire des Russes à Cannes. En effet, on remarque que la population russe de la ville diminue et cela s'explique par trois facteurs : les départs spontanés, les décès et les naturalisations. En effet, sans qu'il soit possible de le déterminer dans sa totalité, une partie des Russes quitte Cannes et une autre décède. À la baisse de la population russe correspond dans le même temps un certain nombre de naturalisations dont les sources nous renseignent plus précisément. Entre 1929 et 1939, 91 Russes habitant Cannes sont naturalisés. Ceux qui ont obtenu la nationalité française ne sont plus considérés comme Russes dans le recensement de la ville, ce qui explique partiellement cette baisse. Par conséquent, la diminution du nombre de Russes à Cannes n'est pas seulement liée à leur départ pour d'autres villes. L'essentiel des Russes naturalisés français sur la période 1929-1940 est composé d'hommes, célibataires ou non, d'un âge moyen de 30,4 ans. Quant aux femmes naturalisées, l'extrême majorité sont mariées. Les naturalisations reflètent le choix du gouvernement qui privilégie largement la nationalité aux familles nombreuses ou aux jeunes hommes.

Dans le même temps, on remarque une baisse du nombre d'enfants chez les Russes, et cela est à mettre en lien avec le fait qu'en 1931 plus de 67 % des Russes sont arrivés à Cannes après l'âge de 30 ans, c'est-à-dire à un âge tardif à l'époque pour fonder une famille. Enfin, les naturalisations des familles russes entre 1931 et 1937 ont fait disparaître ces mêmes

---

<sup>353</sup> D'après les extraits d'articles du journal russe *Drevna Blagaria* rédigés entre 1929 et 1936 par F.A. Grichkevitch, et issus du fonds privé de Michel Sélezneff, le prince Alexandre Gagarine met en place un orphelinat au cours des années 1930 qui dispense des cours de russe en parallèle de l'école française tout comme l'église Saint-Tikhon.

<sup>354</sup> En effet, dans le cahier des charges d'un électricien russe naturalisé français, on remarque qu'il emploie des ouvriers français et russes, mais que ces derniers sont en moyenne mieux payés que les ouvriers français. De plus, d'après ce même cahier, l'électricien semble privilégier le travail aux Russes : Arch. dép. Alpes-Maritimes, 6U1/438, dossiers de procédure de faillites datés de 1933, Goldfeyn Benjamin, électricien à Cannes. En outre, le journal *Drevna Blagaria* précise qu'il existe une coopérative ouvrière à côté de l'usine des Acieries du Nord dont les Russes bénéficient. L'article fait référence à l'Union mutuelle des Ateliers de la Bocca créée le 28 septembre 1929 par les travailleurs de l'usine avec l'aval de la direction.

enfants en tant que « Russes » dans les recensements. Ceci s'explique par le contexte de la loi du 10 août 1927 qui délivre la nationalité à un enfant né en France d'un père étranger, ou d'un enfant né d'un père naturalisé français ou encore d'un enfant né en France d'une mère française<sup>355</sup>. Cannes est donc toujours un lieu de transit pour certains Russes, mais le nombre de familles augmente nettement en un an entre 1937 et 1938. De plus, l'âge moyen des Russes, hommes comme femmes, à Cannes passe de 35,8 ans à 40,6 ans entre 1931 et 1936. Chez les femmes, comme chez les hommes, l'âge moyen augmente de trois ans et cette augmentation coïncide dans le même temps avec une baisse de la population adulte et une hausse du nombre d'enfants. Il est donc indéniable que des Russes décident de rester vivre à Cannes, et d'y fonder une famille. Ces signes traduisent une implantation familiale de plus en plus importante, s'éloignant du « schéma classique » du russe célibataire en quête de travail. La majorité des Russes de Cannes, arrivés pour la plupart à la fin des années 1920, sont dans le pays depuis au moins sept ans et désirent stabiliser leur situation et s'installer définitivement à Cannes ou en France. De plus, les enfants de Russes nés en France au cours de cette période s'intègrent mieux que leurs parents puisqu'ils maîtrisent le français grâce à l'école et grandissent dans une culture française. L'intégration de la nouvelle génération de Russes dans le pays est une raison qui peut motiver l'implantation durable de l'ancienne génération. Cependant, il faut noter que l'implantation reste plutôt communautaire car, même s'il est difficile de pouvoir analyser exhaustivement avec qui les Russes de Cannes se sont mariés entre 1928 et 1939, on remarque clairement que la grande majorité d'entre eux se marient avec leurs compatriotes. Si l'on prend comme base l'échantillon de l'OFPRA des 91 Russes en 1931, on remarque que la majorité des couples se sont fondés avant leur arrivée en France, ce qui signifie que, dans la majorité, les deux membres sont Russes. En outre, l'importance de la question religieuse doit également être soulignée, car les Russes ont pour tradition de se marier entre orthodoxes, ce qui explique également l'importance des mariages communautaires. Ainsi, ces réalités montrent que les Russes arrivés en France ont tendance à se marier entre eux, sans doute dans l'espoir d'affronter les difficultés du quotidien et de pérenniser une tradition culturelle et religieuse. De plus, ils donnent à leurs enfants des prénoms communs à la langue russe et à la langue française. Ce phénomène de « francisation » s'inscrit dans une double logique : les Russes veulent garder leur héritage culturel tout en s'assimilant à la communauté nationale. Dans le recensement de 1937, seul un prénom d'enfant russe (Marcel) est uniquement français. D'autres études contemporaines à cette période font le même constat<sup>356</sup>.

En définitive, depuis l'arrivée des premiers membres de la communauté jusqu'à la révolution bolchévique, les Russes de Cannes sont des hivernants, membres de la haute aristocratie et de la notabilité qui s'investissent dans des projets associatifs et sportifs. Le rôle de la famille Tripet-Skrypitzine et la présence de la tsarine ont été des éléments clés de l'attraction de Cannes pour les Russes. C'est également à cette période que les Russes scellent leur présence à la fois par leur implantation durable dans le quartier de la Californie, mais aussi par l'édification de la première église orthodoxe de Cannes. Grâce aux liens qu'ils ont forgés avec les notables de la ville et la colonie anglaise, les Russes ont joué un rôle fondamental dans la promotion et le développement économique de Cannes. En outre, ils participent activement au soutien de leurs compatriotes, et en particulier auprès des militaires blessés de la guerre russo-japonaise en convalescence à Cannes.

La révolution bolchévique, associée aux conséquences de la Grande Guerre dans les années 1920 n'a pas brutalement changé la composition de la communauté. C'est dans cette

<sup>355</sup> Ralph SCHOR, *L'Opinion française et les étrangers 1919-1939*, p. 540.

<sup>356</sup> Madeleine DORÉ et Robert GESSAIN, « Facteurs comparés d'assimilation chez des Russes et des Arméniens », s.l., 1947, p. 109.

décennie que commencent à se dessiner les caractéristiques spécifiques des Russes de Cannes, à savoir l'importance des rentiers et des professions libérales. La ville azurée reste encore aux yeux de beaucoup de Russes une destination de villégiature avant que la paupérisation et l'apparition des premières organisations d'entraide pour les réfugiés russes ne viennent peu à peu changer l'image de cette colonie. Dès les années 1920, les prêtres et les notables russes jouent un rôle fondamental dans les organisations de l'entre-soi russe. Cependant, les divisions de la communauté, tant politiques, que religieuses, viennent s'ajouter à leurs difficultés du quotidien. C'est finalement à la fin des années 1920 que se produit un changement radical tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. La population russe atteint près de 700 personnes au cours des années 1930, et elle est cette fois composée de réfugiés beaucoup plus pauvres qu'auparavant. Les trajectoires d'exil d'un certain nombre d'entre eux ont permis de mettre en avant les spécificités de ce groupe, à savoir une proportion majoritaire de personnes venues du sud-est de l'Europe et ces parcours ont également permis de conclure que l'arrivée des Russes à Cannes à la fin des années 1920, coïncidait avec la politique de recrutement à distance organisée avec des entreprises de Cannes La Bocca. Ils s'installent par conséquent en majorité près des usines qui les emploient. La population locale ne reste pas indifférente face à ces nouveaux réfugiés russes : de la municipalité au Parti communiste, les réactions sont diverses. Les Russes subissent au cours des années 1930 les discriminations, d'une part liées à la montée de la xénophobie et à la crise du chômage, et d'autre part, liées au contexte de la crise de 1929 et des lois françaises qui limitent leur place dans le monde du travail. La baisse des moyens rend difficile le fonctionnement des organisations russes, La création de l'église orthodoxe Saint-Tikhon en 1928 dans le quartier de La Bocca témoigne dans tous les cas de l'importance de cette communauté ouvrière russe à l'ouest de la ville. En 1929, la mort à Cannes du grand-duc Nicolas Nikolaïevitch, candidat prétendant au trône, est une tragédie pour la communauté puisqu'il laissait espérer que le grand Empire pouvait renaître. Dans cette décennie, les Russes de Cannes doivent désormais travailler pour vivre décemment et la nostalgie d'un passé révolu s'exprime par l'intermédiaire d'associations d'anciens cosaques et d'activités éducatives pour les enfants russes.

L'histoire des Russes de Cannes est loin d'être seulement l'histoire d'une élite impériale en exil. Il s'agit plutôt de l'histoire d'une communauté hétérogène tant socialement que politiquement avec ses divisions, ses membres éminents et ses formes spécifiques de solidarités. On retrouve à Cannes aussi bien des grands aristocrates de l'ex-empire russe que des ouvriers nécessiteux. Malgré ces écarts sociaux qui pourraient représenter un problème, l'étonnante capacité des réfugiés russes à organiser diverses formes d'entraide très souvent en lien avec la religion reste un élément remarquable de la communauté. La résignation au non-retour au pays est caractérisée par les signes d'implantation durable des Russes. Malgré une baisse de la population russe au milieu des années 1930, les naturalisations et le nombre d'enfants augmentent. Ces deux éléments traduisent d'une part la volonté des Russes de faire partie de la communauté nationale, et d'autre part une implantation familiale durable.

# **COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES**

**Aspects du passé de Cannes et de sa région, Annales de la société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, 146<sup>e</sup> année, tome LIX, année 2014.**

Le dernier numéro des *Annales de la société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse* présente en cinq contributions quelques aspects du passé de Cannes et de sa région. Il se termine par trois contributions, munies de nombreuses illustrations, qui ont trait aux « fortifications et ouvrages de défense dans les Alpes-Maritimes », sujet d'une exposition qui s'est tenue à Cannes le 28 septembre 2013, organisée dans le cadre du forum des associations historiques des Alpes-Maritimes. La première contribution, due à Pierre Dagonnot, concerne l'archipel lérinien qui a connu, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou au tout début du V<sup>e</sup> siècle, une ou plusieurs catastrophes naturelles : un tremblement de terre, un tsunami, l'élévation du niveau de la mer qui a submergé les sources d'eau douce. Le tremblement de terre, démontré par les fouilles archéologiques du Fort Royal et par celles d'Antibes, est mis en relation avec le récit de l'arrivée de saint Honorat et de saint Caprais aux îles de Lérins, vers 405-410 qui relate un tsunami submergeant l'archipel. Ce récit considéré comme légende jusqu'à une vingtaine d'années semble bien le reflet d'une catastrophe naturelle de grande ampleur. L'archipel qui connaissait des activités commerciales importantes est transformé en un lieu désert dans lequel Honorat fit jaillir une source, ce qui permit à la vie de reprendre. Claude Marro, dans la seconde contribution, présente « les plus anciens documents des archives municipales de Cannes : un prix-fait (un devis) de 1521 pour la construction de l'église paroissiale et une poésie en provençal de 1552 sur les dix commandements due au chanoine Cormys (ou de Cormis) de la cathédrale de Vence. Claude Marro publie ce dernier document en trois colonnes : le texte en provençal, sa transcription, sa traduction. Claude Marro est également l'auteur de la troisième contribution concernant « dix siècles de justice à Cannes ». Il dresse le panorama des diverses justices qu'a connues Cannes, à partir de 1131, date où les abbés de Lérins obtiennent la restitution de leurs biens, ainsi que la moyenne et la basse justice. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, la mise en commende de Lérins à des abbés absentéistes profite au conseil de communauté qui devient la force principale du pays. Mais tous les efforts des Cannois ne peuvent grignoter les droits seigneuriaux qui subsistent jusqu'aux débuts de la Révolution. La justice de paix, instaurée dans chaque canton par le nouveau régime, s'exerce un moment à Cannes. Mais les multiples réformes administratives de la Première République lui valent une existence éphémère jusqu'à la Restauration. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Cannes obtient la création d'un tribunal de commerce (1885), la construction du palais de justice qui sera inauguré en 1902 sans qu'on y établisse un tribunal de 1<sup>e</sup> instance. L'article se termine sur la prud'homie de pêche, institution d'Ancien Régime qui existe toujours, et qui constitue la plus ancienne juridiction cannoise. Laurie Strobant présente « les nourrices italiennes de la belle époque » à partir du recensement de 1906 dans lequel les migrants italiens représentent 36 % de la population étrangère en France. À Cannes, on compte 30 % d'Italiens, dont 10 % de domestiques. Mais, parmi ces domestiques, les nourrices sont peu visibles dans les statistiques. Toutefois, l'auteur en compte 56 à Cannes en comprenant dans cette catégorie les domestiques présentes dans une famille ayant un nourrisson. Toutes viennent de provinces limitrophes et surtout du Piémont (mais n'en est-il pas de même des autres domestiques ? des autres migrants ?). Elles sont plutôt jeunes (moyenne de 23 ans). Les familles qui les emploient sont majoritairement françaises, mais ne sont pas nécessairement aisées. Les commerçants soucieux d'afficher au grand jour leur nouvelle fortune, sont nombreux parmi les employeurs... Méryl Sill étudie les monuments aux morts de l'arrondissement de Grasse dont le nombre s'élève à 72. La volonté de construire un monument aux morts apparaît quelquefois très tôt (ainsi au Bar en 1915) dans les délibérations municipales. On ouvre des souscriptions, des concours. La mobilisation est surtout locale et la subvention de l'État reste faible. Le choix du lieu où s'élève le monument

incombe toujours au conseil municipal qui élit un lieu de mémoire : l'église, le cimetière, la place publique. Les monuments aux morts, qui doivent développer des « sentiments de patriotisme », deviennent des lieux de sacralité au centre de cérémonies de commémoration. Ces monuments sont le plus souvent constitués par une stèle de pierre ou une plaque commémorative fixée au mur de l'église. Dans 10 % des cas seulement, dans les communes les plus riches, il s'orne d'une sculpture (veuves, orphelins, poilus, victoires ailées). À l'aide d'une riche iconographie, l'auteur énumère tous ces types de monuments, doublés aussi, quelquefois, par des monuments de quartier comme à Grasse, par apposition de tableaux d'honneur à l'intérieur de la mairie, comme à Antibes. Restent des monuments particuliers, érigés par des entreprises, des établissements scolaires, des communautés étrangères (arméniennes, italiennes, russes). Les trois dernières contributions consacrées aux fortifications et ouvrages de défense dans les Alpes-Maritimes débordent la cadre cannois. Dans la première, Claude Marro a rassemblé les dessins et croquis de l'architecture défensive en Provence orientale réalisés par l'architecte Victor Raymon. Dans la seconde, Alfred Bonnemaïson et Olivier Vernier présentent « les fortifications vues par les peintre niçois dans les collections publiques ». La troisième, due à l'association de sauvegarde du patrimoine maritime de Villefranche-sur-Mer aborde tous les aspects de « Villefranche, port des états de Savoie ».

Marie-Hélène Froeschlé-Chopard

**BEN KHALIFA, Riadh.** « *Délinquance en temps de crise. L'ordinaire exceptionnel devant la justice correctionnelle des Alpes-Maritimes (1938-1944)* », Honoré Champion, Paris, 2015, 606 p.

L'histoire de la justice et de ses institutions a capté l'intérêt des chercheurs tunisiens depuis deux décennies à peine. Aussi, la parution d'un ouvrage traitant de la délinquance en temps de crise, œuvre d'un jeune historien tunisien qui promet, Riadh Ben Khalifa, est, à coup sûr, un évènement. Lorsqu'il s'attaque de surcroît à un sujet qui porte sur la délinquance en France entre 1938-1944 et qu'il fixe son choix sur la région des Alpes-Maritimes, il donne la mesure de son talent de chercheur minutieux et contribue à enrichir l'histoire locale française à un moment très particulier de son histoire. L'ouvrage s'appuie sur un fonds d'archives inédit, varié et de première importance. « *Délinquance en temps de crise. L'ordinaire exceptionnel devant la justice correctionnelle des Alpes-Maritimes (1938-1944)* » est une version allégée d'une thèse en histoire soutenue en 2009. L'ouvrage est écrit dans un français élégant, fluide, que l'on ne retrouve pratiquement plus chez les historiens tunisiens de sa génération. Voilà donc Riadh Ben Khalifa embarqué dans un développement dense, articulé autour de deux axes principaux : la politique d'« exclusion » pratiquée par Vichy à l'égard des « indésirables ». Les étrangers et les juifs constituent le premier axe de sa recherche, le contrôle de la sexualité et la protection de la famille, le second. À travers les centaines de pages de cet ouvrage, l'auteur décortique les principales manifestations de la justice d'exception instaurée par le régime de Vichy : l'État français exerce un contrôle de plus en plus étroit sur les institutions judiciaires. Il durcit la législation pénale dans le cadre d'une « moralisation de la société ». Par la volonté de l'État français et de son chef, la justice correctionnelle oscille entre une justice ordinaire et une justice d'exception qui ne dit pas son nom. Au cours de la période 1938-1944, elle est saisie de centaines d'affaires d'immigration clandestine. L'avènement du fascisme mussolinien et de la dictature hitlérienne provoque une accélération des flux migratoires : des dizaines de milliers de réfugiés déferlent sur la France. Les uns, les moins nombreux, pénètrent régulièrement, les autres clandestinement. Le contrôle des frontières avec l'Italie, pour faire barrage à ceux qui entraient illégalement en France, se

renforce considérablement. Le régime de Vichy et le pouvoir fasciste menaient la vie dure aux clandestins. Ceux-ci remettaient leur sort entre les mains de passeurs chargés de les aider à passer la frontière française. Comme ils n'arrivaient pas toujours à régulariser leur situation, ils devenaient des « indésirables » à l'instar de nombreux juifs étrangers qui avaient trouvé refuge en Italie. Ils l'avaient cependant quittée après la promulgation des lois raciales en septembre 1938 et avaient grossi les rangs des immigrants. En matière de politique d'émigration, il y a eu l'avant et l'après mai 1938. Riadh Ben Khalifa s'attarde sur les contrôles exercés par la police spéciale et les gardes mobiles : le décret-loi du 12 novembre 1938 crée 1 500 postes de gendarmes répartis tout au long des zones frontalières. L'auteur aborde ensuite la question des archives qui permettent de suivre le parcours chaotique des « indésirables » : les procès-verbaux de la police et de la gendarmerie ainsi que les archives des tribunaux correctionnels, notamment ceux de Grasse et de Nice, sont méthodiquement compulsés pour appréhender un phénomène qui se révèle être complexe et pour cerner ce que l'on entendait par « entrées illégales ». Puis, à partir des chiffres publiés par la presse niçoise, Riadh Ben Khalifa dresse des graphiques et étudie en détail plusieurs cas : passeurs et trafiquants de faux passeports ou de visas d'entrée constituent les principaux protagonistes de cette immigration qui suscita des réactions diverses de la part des autorités françaises. Le durcissement des conditions de séjour des étrangers dans les Alpes-Maritimes entre 1938 et 1944 fait l'objet d'un long chapitre : au cours de ces années-là, il y a une plus grande rigueur dans l'attribution des titres de séjour, surtout avec l'arrivée d'Albert Sarraut au Ministère de l'Intérieur en avril 1938. Le durcissement transparait également dans le renforcement du contrôle des activités professionnelles exercées par les étrangers ainsi que de leurs déplacements. Mais c'est sur le terrain des conditions de séjour des étrangers, et plus particulièrement sur celui du droit d'asile, que la justice fait preuve d'une grande sévérité comme l'attestent les archives pénales, malgré leurs nombreuses lacunes. Le délit de « défaut de carte d'identité d'étranger » qui revient souvent dans les minutes des jugements masque une situation complexe qui conduit à introduire une discrimination entre les immigrés qui respectent les lois et ceux qui les transgressent. L'autre aspect traité par Riadh Ben Khalifa porte sur la question juive et la promulgation des lois racistes de Vichy : celles-ci visaient à exclure les juifs de l'administration et leur interdisaient l'exercice de certaines professions. Suivent de longs développements relatifs à l'identification du juif. La qualité de juif était fondée sur une base raciale, mais également religieuse : la loi du 2 juin 1941, inspirée de l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940 et dictée en grande partie par Xavier Vallat, nommé à la fin mars 1941 à la tête du Commissariat général aux questions juives, comporte le terme de « race juive ». Or le recensement des juifs n'était pas une simple opération statistique visant à dénombrer la population juive en France, la police française avait déployé un zèle et une minutie particulières en constituant un fichier exhaustif des juifs, qu'ils soient français ou étrangers, et ce, à des fins politiques. L'un des buts poursuivis était de distinguer les juifs français de vieille souche des naturalisés et d'améliorer l'identification des juifs étrangers, car au sein même du régime de Vichy, il n'y avait pas unanimité sur la règle à conduire à l'égard des juifs. Le régime de Vichy franchit une nouvelle étape à partir du mois d'août 1942, lorsqu'il déclenche les rafles des juifs dans les Alpes-Maritimes suite aux fortes pressions exercées par le III<sup>e</sup> Reich sur les autorités françaises pour en finir avec la question juive. Pour échapper à ces persécutions, certains juifs refusèrent de souscrire au recensement, d'autres essayèrent de dissimuler leur véritable identité en ayant recours à des moyens divers, y compris la confection de fausses cartes d'identité grâce à l'aide fournie par les réseaux de la résistance. La deuxième grande partie de l'ouvrage de Riadh Ben Khalifa porte sur l'autre contrôle exercé par Vichy sur la société française : il n'en est pas moins strict et coercitif que les précédents. La devise de l'État français étant « Travail, Famille, Patrie », la cellule famille revêtait à ses yeux une importance tout à fait particulière. Vichy part en guerre contre

l'adultère et l'abandon de la famille : il recommande aux juges de prononcer des peines exemplaires contre les couples adultérins et ceux qui se rendent coupables d'abandon de famille. L'auteur - qui consacre un chapitre entier à l'abandon de famille - s'interroge sur les motifs et distingue plusieurs causes. Dans cette optique, le code de la famille, publié en juillet 1939, consacre 16 articles à l'avortement, considéré comme une atteinte à la sûreté de l'État.

Sous Vichy l'adultère cesse d'être uniquement une affaire de couples pour devenir un problème d'État. L'infidélité conjugale, dont il est difficile de saisir les motifs dans les archives judiciaires (alcoolisme, départ de l'époux pour la guerre, mésentente profonde du couple, qui se conjugue bien souvent avec l'abandon de la famille par l'un des partenaires), fait l'objet de poursuites devant les tribunaux : ce sont les femmes qui sont le plus sévèrement sanctionnées même si les peines prononcées sont, dans l'ensemble, plutôt légères. Surtout si les magistrats constatent que l'infidélité conjugale n'est pas un simple vice, ce qui est bien souvent le cas. La dernière partie, qui fait environ 90 pages, traite de la question de l'avortement, considéré désormais non seulement comme un « relâchement des mœurs », mais également comme une atteinte à la sûreté de l'État. Un réseau de surveillance et de répression fut institutionnalisé : surveillance des maisons d'accouchement et création d'une brigade de police mobile pour traquer les « faiseuses d'anges ». Cependant, la répression judiciaire de l'avortement ne fut pas à la hauteur des moyens mis en œuvre par Vichy : les affaires d'avortement ne représentent en effet qu'une partie des délits jugés au cours de cette période. L'ouvrage de Riadh Ben Khalifa, par la richesse de l'information qu'il renferme, par la rigueur de sa démonstration, est captivant et novateur à plus d'un titre. Il prend sa place parmi les recherches les plus fécondes sur l'histoire de la délinquance et de l'instrumentalisation de la justice en temps de crise.

Noureddine Ali

Professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse (retraité)

**CHOMIKI, Roselyne. *Le Cros-de-Cagnes. Au berceau de la mer*, Nice, Serre, 2014, 248 p.**

Près de deux cent ans après l'installation sur le littoral cagnois des premiers pêcheurs mentonnais, représentés par les familles pionnières Viale et Revenusso, Roselyne Chomiki, ancienne journaliste à *Nice-Matin*, à l'initiative des Crossois qui l'ont sollicitée en 2012, offre à ses lecteurs un portrait inédit et presque intime du Cros-de-Cagnes depuis ses origines jusqu'aux années 50, symbolisées notamment par la création de la populaire place Saint-Pierre, prévue au moment de la reconstruction dans le plan d'aménagement du quartier financé par le fonds des dommages de guerre. Sa démarche, à la croisée entre histoire et ethnographie, a permis de consigner et de confronter témoignages écrits et oraux, venant enrichir les sources essentiellement administratives, fixant ainsi ce patrimoine immatériel pour en favoriser la transmission aux générations futures. Roselyne Chomiki a su gagner la sympathie des principaux acteurs de la vie traditionnelle crossoise, qui, avec la générosité caractérisant cette communauté, ont pris plaisir à lui confier leurs histoires familiales, entre souvenirs marquants et anecdotes ; pour les étayer, elle s'est appuyée sur les travaux de l'ancien conservateur des musées, Denis-Jean Clergue, qui a lui-même grandi dans ce « hameau » et a réalisé dans les années 1947 à 1950 une enquête approfondie dans le but de préparer une vaste exposition sur le Cros-de-Cagnes. Emprunts de détails méticuleusement accumulés et significatifs, de poésie et d'élans lyriques parfois, ces précieux cahiers d'activités conservés aux archives des musées de Cagnes-sur-Mer représentent un matériau privilégié pour l'étude qui nous intéresse. Petit village de pêcheurs ayant jadis eu des velléités d'indépendance et ayant conservé une identité forte malgré l'urbanisation et une croissance

démographique soutenue depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, « le Cros a su garder son âme villageoise, fière et courageuse, toujours tentée par l'indocilité, l'indépendance, mais à jamais fidèle à cet esprit solidaire des communautés de marins ». Travailleurs et déterminés, les premiers pêcheurs à se fixer au Cros attirent dans leur sillage non seulement leurs familles de Menton ou Vintimille mais aussi toute une myriade de familles de l'arrière-pays stimulées par la richesse des échanges sur ce littoral et les perspectives qu'il offre. Vers 1890, d'autres pêcheurs et charpentiers de marine, originaires de Naples essentiellement, s'installent au Cros, où le poisson abonde. Sa population passe de 68 habitants au recensement de 1820 à 185 en 1842 et à 594 en 1889. Dès 1835, se fait d'ailleurs sentir le besoin de créer une prudhomie, en raison du nombre croissant de patrons pêcheurs. En 1925, près d'un siècle plus tard, au moment de la création du syndicat des pêcheurs du Cros, une étude statistique précise qu'on prend au Cros plus de poissons que dans tous les autres ports du département. Le Cros est devenu « capitale de l'anchois » et compte alors pas moins de cinq salaisons. Toute une organisation se met en place peu à peu, dans laquelle le rôle et le savoir-faire des femmes, notamment pour le remaillage des filets, est essentiel. Techniques de pêche, en particulier pour la fameuse pêche à la poutine, rythmes, calendrier et même dictons se transmettent et se diffusent. Le hameau obtient son église Saint Pierre en 1866, érigée en paroisse en 1877 ; une école mixte est ouverte en 1872, une école de filles en 1882, puis une école enfantine en 1922 et un groupe scolaire baptisé Léon Gambetta en 1929. La première guerre mondiale vient interrompre et perturber l'activité traditionnelle, la seconde traumatise sa population et mutile le cœur du village suite à plusieurs bombardements. La construction de la route du bord de mer en 1932, en rétrécissant les plages où stationnaient les pointus, provoque la création du port abri que les pêcheurs attendaient depuis tant d'années. Reconstituée après guerre, cette nouvelle artère marque aussi le point de départ de la vocation touristique du littoral et des débuts de la station balnéaire ; Clergue écrira : « Ce Cros-de-Cagnes qui vivait dans son authenticité sage, active et familiale, on l'a traversé comme d'une épée par la route du bord de mer (cela pour le compte de la fascinante Côte d'Azur), on l'a fendu, séparé en deux alors qu'il était un tout compact et charnu bien à sa mesure et à sa mission de bourgade méditerranéenne ». Grâce à ce travail de collecte très complet et approfondi, sont ainsi retracées dans chaque domaine les heures glorieuses des pêcheurs et de tous les artisans de cette vie pittoresque dont les protagonistes sont si nostalgiques. On se sent vite familier de cette population dont Denis-Jean Clergue disait qu'elle était « ardente (vivante), joyeuse et accueillante ». On veut bien croire avec lui que cette « indépendance de sentiments ou de métier s'est traduite à force de luttes municipales par une mairie annexe, une poste, une école, un adjoint spécial... ».

Isabelle Pintus

**EL GAMMAL, Jean. *Être parlementaire de la Révolution à nos jours*, Colin, Paris, 2013, 221 p.**

Jean El Gammal s'attache à définir l'identité et la fonction des parlementaires, sur le temps long. Il part de 1789, plus particulièrement du 17 juin, date à laquelle les députés du Tiers se proclament Assemblée nationale, et mène son étude jusqu'à nos jours. Tout au long de ce parcours, il analyse les rapports du législatif et de l'exécutif, énumère les périodes de monocamérisme et de multicamérisme, distingue les régimes représentatifs et les régimes parlementaires, montre la succession entre le système censitaire et le suffrage universel, d'abord masculin, précise que ce dernier peut être limité au XIX<sup>e</sup> siècle par la candidature officielle, souligne la construction progressive d'une identité parlementaire. À partir de 1870 et des lois constitutionnelles de 1875, une étape décisive est franchie, le régime parlementaire

s'affirme et l'influence des notables s'efface peu à peu. Les crises politiques, notamment la poussée boulangiste et le scandale de Panama, stimulent l'antiparlementarisme qui ressurgit régulièrement à chaque convulsion. Au XX<sup>e</sup> siècle, des inflexions nouvelles se dessinent, des projets de réforme, en particulier après l'émeute du 6 février 1934, sont formulés, la fonction parlementaire abdique après le vote du 10 juillet 1940 à Vichy, la France libre reconstitue en 1943 une Assemblée consultative provisoire, la IV<sup>e</sup> République ressuscite un temps les pratiques de la III<sup>e</sup>, la V<sup>e</sup> République subordonne les parlementaires à l'exécutif, des questions nouvelles sont posées comme la parité hommes-femmes, le cumul des mandats, la communication politique. Au long de cette étude, Jean El Gammal évoque la place des parlementaires dans les grands débats de leur temps, les modes de scrutin, la formation des groupes, le travail des élus en commission et en séance plénière, l'art oratoire et les valeurs qu'il véhicule, les rapports avec les territoires, la sociologie parlementaire, le rôle de la presse, la sociabilité cernée dans les hémicycles, les clubs, les salons et jusqu'à la buvette des assemblées. On peut regretter que quelques aspects, comme les groupes de pression, n'inspirent pas de développements nourris, mais ce livre solide et bien informé, illustré par des textes et des images bien choisies, plonge le lecteur au cœur de la délibération et de la décision politiques.

Ralph Schor

**LIRZIN, Franck. Itinéraire d'une rebelle (préface de Jean Viard), La Tour d'Aigues, 2013.**

Franck Lirzin a été en poste à Marseille pendant trois ans. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des hautes études en sciences sociales, ingénieur des Mines, il s'occupait à la préfecture régionale de questions économiques. Le livre devait être publié fin 2013, à un moment où le gouvernement crée « la métropole Aix-Marseille-Provence ». L'auteur souligne bien le but qu'il poursuit : « *Aix-en-Provence regarde tant la capitale qu'elle a fini par en être une sorte de lointaine banlieue, tandis que Marseille, tout en sachant bien ce qu'elle lui doit, espère toujours en être indépendante... Comprendre Marseille, c'est décentraliser la pensée française. Paris a besoin d'un concurrent à sa hauteur. Il y a longtemps, Aristote faisait de Marseille un exemple pour le monde grec. Depuis, la ville a été exclue de cet honneur et considérée comme un repoussoir. Aujourd'hui, il est temps de faire à nouveau de Marseille ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une source d'inspiration.* » Peut-être ce livre sort-il la ville de la légende de Gyptis et Protis et des « pagnolades » : « Le soleil, le pastis, la mer, ce ne sont que des produits d'exportation à destination des Parisiens pour les attirer vers le Sud, et une façon élégante pour Marseille de se cacher derrière ses illusions pour garder un peu d'intimité. » Jean Viard peut donc dire : « *Ce livre dresse un portrait sérieux, documenté et sans complaisance de la deuxième ville de France.* » Franck Lirzin sort donc la Ville de son image légendaire et c'est sans doute pour cela que le livre mérite d'être lu.

Roger Klotz

**LUZZATTO, Sergio. Partigia. Una storia della Resistenza, Mondadori, Milano, 2013, 373 p.**

Le 8 novembre 1942, les alliés débarquent à Oran, Alger, Bougie et Bône, après la libération de la Tunisie en février 1943, ils débarquent en Sicile en juillet 1943 et après le rude combat de Monte Cassino dans les Abruzzes, ils peuvent atteindre le ghetto de Rome. Le 25 juillet 1943 Pietro Badoglio installe la République de Salò qui dure 45 jours jusqu'au 8 septembre 1943 ; dès le 10 septembre 1943 la Wehrmacht débouche sur Turin. Aussitôt les régiments d'*Alpini* et de l'École centrale d'alpinisme d'Aoste gagnent le Val d'Ayas alors que

sous l'impulsion de Mario Pelizzari, nombre d'ouvriers d'Olivetti à Ivrea mitraillent les nazis. La Résistance s'installe dans le Canavese et le Montferrat où en 1793 s'étaient élevées des Républiques autonomes à Alba et Asti et dans le Cuneese dans le Val Fellice, le Val Infernoto, et le Val Germanesca. À Bolzano, sur la rive gauche du lac Majeur, des juifs purent trouver leur salut tandis que d'autres évitèrent la déportation en étant transférés dans un camp d'internement en Calabre. Le 13 décembre 1943, Primo Levi est arrêté par les nazis ; il fait paraître en 1947 *Se questo è un uomo*. Palmiro Togliatti internationalise la Résistance de radio Londres et radio Milan dite de Moscou. Les réfugiés de toutes sortes, italiens essayant de regagner leurs maisons, juifs échappés des camps de concentration et autres soldats Alliés détenus à Bergame, Crémone et Mantoue dans l'ancien quadrilatère Habsbourg. En 1945, Palmiro Togliatti ne peut imposer l'empreinte de la 1<sup>ère</sup> République comme Résistance et Pier Paolo Pasolini pourfend lui aussi la république de Salò dans un long métrage.

Thierry Couzin

**ROBINSON, Jeffrey. *Bardot, deux vies*. Traduit de l'américain par Jean-Paul Mourlon, Paris, l'Archipel, 2014.**

Jeffrey Robinson a précédemment écrit un livre sur la Princesse Grace, publié en 2014 chez Michel Lafon. *Bardot, deux vies* semble paraître à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'artiste. Brigitte Bardot a d'abord incarné l'univers du cinéma et de la libération des mœurs. Lorsque *Et Dieu créa la femme* sortit aux États-Unis en 1957, les Américains furent stupéfaits : pour la première fois, ils voyaient à l'écran une scène de nu, en couleurs et en cinémascope. Simone de Beauvoir dit de Brigitte Bardot : « *Son érotisme n'est pas magique, mais agressif. Au jeu de l'amour, elle est autant le chasseur que la proie.* ». Peu après *Et Dieu créa la femme*, Brigitte Bardot joue dans *La mariée est trop belle* et *Les bijoutiers au clair de lune*, puis dans *En cas de malheur*. Peu après, elle achète sa propriété de La Madrague à Saint-Tropez. En 1960, Brigitte Bardot connaît une période de crises (désir de quitter le cinéma, tentative de suicide...). C'est pourtant l'époque du *Repos du guerrier*. C'est pendant le tournage de *Don Juan 73* que Brigitte Bardot décide de cesser de faire du cinéma. Elle s'engage alors dans un combat pour la défense des animaux. Plus tard, elle semble s'être engagée dans l'apologie des thèses racistes d'extrême-droite. Robinson dit en conclusion : « *Tous ceux qui ont connu Bardot gardent d'elle un souvenir indestructible. Elle est drôle, indélicate, passionnée, erratique, sexy, désagréable, agressivement sûre d'elle-même, aussi fragile qu'un enfant. Et cette femme a changé le monde, à son insu, au cours de sa première vie. Puis elle a tourné le dos à cette singulière réputation pour vouer sa seconde vie à la protection des animaux. Il s'agissait toujours de changer le monde, mais cette fois, délibérément.* »

Roger Klotz

**SIMON, Gildas (dir). *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique*, Armand Colin, Paris, 2015, 808 p.**

Le géographe Gildas Simon, fondateur du laboratoire Migrinter (Migrations internationales, espaces et sociétés) et de la REMI (*Revue européenne des migrations internationales*), connu comme un des meilleurs spécialistes des déplacements de populations à l'échelle planétaire, a dirigé la rédaction d'un monumental *Dictionnaire des migrations internationales* qui fait date. Cet ouvrage couvre 190 États ou, dans le cas de la France, départements d'outre-mer. Les textes, toujours substantiels, ont été rédigés par 150 auteurs,

historiens, géographes, démographes, sociologues, anthropologues, politologues. Un système de renvois permet de circuler entre les divers pays liés par le phénomène migratoire. Le dictionnaire privilégie pour chaque pays une approche géohistorique, située dans le temps long, des grandes découvertes à nos jours, et juxtapose systématiquement deux développements, l'un consacré à l'immigration, l'autre à l'émigration. Toutes les formes de mobilité sont prises en considération, volontaire ou forcée, pacifique ou violente, traditionnelle ou récente, liée à la recherche d'un travail ou d'un asile politique. Aussi trouvera-t-on des mises au point sur la saignée démographique infligée à l'Afrique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle par la traite esclavagiste, sur les déplacements de personnes entraînés par les partages de la Pologne et la dictature des Khmers rouges, sur les migrations de la pauvreté, le reflux des pieds noirs vers la France métropolitaine en 1962 et des Européens du Zimbabwe après 1970, l'exil forcé de la moitié des habitants du Liberia durant la guerre civile de 1989-2003, les exodes dus aux affrontements interreligieux en Centrafrique... La dimension culturelle est présente avec les analyses consacrées aux étudiants et surtout à la formation de vastes aires linguistiques, anglophone, francophone, hispanophone et lusophone, en lien avec les migrations anciennes des Européens. Les auteurs mobilisent toutes les ressources documentaires disponibles pour donner à leur raisonnement un fondement scientifique solide. Cependant, ils ne trouvent pas toujours des informations fiables et admettent ponctuellement l'imprécision des connaissances. Si certains pays possèdent des statistiques sûres et anciennes – la Suède est un modèle en la matière – d'autres ne proposent que des approximations. Ainsi, le nombre des émigrés originaires de la République démocratique du Congo serait compris entre 500 000 et 6 millions ; la diaspora bangladaise comprendrait 7 à 15 millions de personnes ; les Indonésiens de l'étranger seraient entre 4,5 et 6,5 millions d'individus. L'ouvrage permet de comparer les divers pays et de faire apparaître des tendances générales. Certains États perpétuent au fil du temps une forte tradition d'émigration. Tel est le cas du Portugal : en regard de sa population qui s'élève à 10,4 millions en 2013, quelques 5 millions de ressortissants, dont 1,9 millions nés dans la mère patrie, vivent à l'étranger ; de 1960 à 1973, plus d'1,2 millions de personnes voulant échapper à la dictature, à l'engagement dans les guerres coloniales et à la misère, quittent le pays, surtout en direction de la France ; les départs reprennent de l'importance avec la crise financière de 2008 et atteignent le chiffre de 100 000 en 2012. L'émigration récente concerne particulièrement les pays de l'ancien bloc soviétique. En Lituanie, la population baisse de 500 000 habitants entre 1989 et 2011. En Lettonie, le phénomène d'émigration prend une telle ampleur qu'il compromet la reproduction de la population, le développement économique et la pérennité du système de protection sociale. Entre 1991 et 2013, la Bosnie-Herzégovine perd plus du quart de ses habitants, soit un million de personnes. Le regard vers le passé montre que les départs, notamment depuis l'Europe, ont pris une telle ampleur qu'ils ont littéralement donné naissance à certains pays. Bien connu est le cas du Canada qui continue à favoriser les entrées au rythme de 200 000 à 250 000 par an, au point qu'aujourd'hui 20 % de la population canadienne est née à l'étranger. En Nouvelle-Zélande, la proportion atteint 25 %. Les États-Unis, même s'ils sont moins ouverts actuellement, sont nés sur le même modèle et ont reçu 33 millions de migrants européens entre 1821 et 1924. Cependant, on observe des renversements de tendance récents : le Brésil et le Pérou sont devenus des pays d'émigration. L'inversion des processus se révèle particulièrement spectaculaire en Italie qui, après avoir laissé partir quelques 25 millions de ses enfants entre 1870 et 1970, est devenue un des pays d'immigration les plus attractifs d'Europe. Les départs massifs ont constitué des diasporas qui gardent des liens plus ou moins forts avec le pays d'origine. De 3 à 5 millions d'Iraniens vivent dans les États occidentaux. Quant au Salvador, il possède 6 240 000 habitants et environ 3 millions de ressortissants installés à l'étranger, de sorte que l'émigration efface la croissance naturelle de la population. Quelques 45 millions de Chinois, soit l'équivalent de la

population de l'Espagne, sont dispersés dans le monde. La diaspora comorienne, soit 370 000 personnes, représente la moitié des habitants de l'Union des Comores ; 70 000 de ces expatriés vivent clandestinement à Mayotte et constituent 40 % de la population de ce département. Les migrations internationales façonnent des nations ethniquement bigarrées et parfois déséquilibrées. Au Panama, le recensement de 2010 fait état de 55 % de population métisse, 18 % de noirs et mulâtres, 17 % de blancs, 6 % d'indigènes et 3 % d'Asiatiques. L'Argentine est tellement construite par l'immigration transatlantique qu'elle est qualifiée de « terre d'Europe ». Le poids des immigrés apparaît particulièrement lourd dans les monarchies pétrolières : ils forment un tiers de la population saoudienne, 54 % au Bahreïn, 90 % dans les Émirats arabes unis et au Qatar. Le livre souligne fortement les conséquences économiques et financières des phénomènes migratoires. Particulièrement importantes sont les remises, c'est-à-dire les transferts financiers réalisés par les migrants vers leur pays d'origine. La Chine et l'Inde qui reçoivent chaque année 60 à 70 milliards de dollars se disputent le premier rang mondial en la matière. Au Mexique, les *remesas* atteignent 23 milliards de dollars et dépassent les revenus du tourisme international. Dans certains pays, les envois de fonds, même s'ils s'avèrent moins importants, jouent un rôle essentiel : ils permettent au Tadjikistan, pays le plus pauvre de l'ex-monde soviétique, de ne pas s'effondrer. Au Burkina Faso, les remises, 130 millions de dollars par an dont 102 en provenance de Côte d'Ivoire, constituent 10 % du revenu national et font vivre de nombreuses familles. La dimension psychologique et politique des migrations inspire des développements particulièrement intéressants. Certains pays refusent de se percevoir comme terres d'immigration ou d'émigration. La France et la Belgique ont longtemps compris l'arrivée des étrangers comme un phénomène conjoncturel. Ce dernier devient structurel en raison de sa persistance sur le long terme et de l'établissement définitif des immigrés, ce qui pose de délicats problèmes identitaires pour la société d'accueil comme pour les derniers venus. Les Égyptiens peinent à discerner les effets réels des migrations sur la transition démographique, le statut de la femme, les liens avec la communauté d'origine ; le cinéma et la littérature brossent le portrait de nombreux migrants égyptiens désorientés par l'expatriation, oubliant leurs valeurs et leur identité ou, après leur retour, introduisant dans le pays un islam wahhabite rigoriste qui constitue une menace larvée. La Russie qui fait état d'une diaspora de 30 millions de personnes, chiffre exagéré, essaie de garder un lien, voire un contrôle moral, sur ses compatriotes éloignés de leur patrie et, à cet effet, a créé des organisations vouées à cette action dans plus de 50 pays. Cette politique rappelle les initiatives identiques prises dans l'entre-deux-guerres par les régimes autoritaires, celui de l'Italien Mussolini, du Polonais Pilsudski, de l'Espagnol Primo e Rivera. L'Inde, après avoir longtemps ignoré ses expatriés, se tourne vers eux, crée dans les années 2000 un ministère des Affaires des Indiens de l'étranger et octroie à ces derniers un statut juridique, l'*Overseas Citizenship of India*, encourage ses ressortissants installés en Grande-Bretagne ou à Maurice à construire des bâtiments culturels, vante les succès de ses hommes d'affaires et des écrivains de la diaspora, tout cela avec une volonté de reconnaissance géopolitique. En retour, les minorités établies à l'étranger, visibles ou non, peuvent susciter des réactions hostiles dans les pays d'accueil, surtout en période de difficultés économiques et de chômage. Ce fut le cas en France dans les années 1930 contre les Italiens, les Polonais, les Belges, les juifs et, depuis les années 1980, contre les Maghrébins. La xénophobie se déchaîne aussi contre les Zimbabwéens d'Afrique du Sud tués lors des émeutes de 2008. Les quelques exemples ici évoqués ne donnent qu'une image très imparfaite et incomplète de la richesse du dictionnaire. On ne peut émettre que deux réserves, non imputables aux auteurs : la bibliographie par pays est seulement consultable sur le site d'Armand Colin et la cartographie, résumée à dix cartes très générales, apparaît insuffisante, très certainement en raison du surcoût que l'éditeur aurait dû supporter. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage rédigé par Gildas Simon et ses collègues constitue

une réussite éclatante par sa qualité scientifique, sa clarté modèle, la mine d'informations et de réflexions qu'il offre. On peut désormais mesurer l'importance des migrations internationales à toutes les échelles, depuis le déplacement régional jusqu'au phénomène mondial, repérer les itinéraires séculaires, apprécier les comportements humains traditionnels ou conjoncturels, constater que les États conservent pour l'essentiel la maîtrise des politiques migratoires et des processus publics d'intégration. Le phénomène, si important à notre époque, des déplacements de population à l'échelle internationale, dont les manifestations peuvent être grâce à ce livre définies dans le temps et l'espace, devient très intelligible. Le système français d'enseignement qui associe l'histoire et la géographie vise à former ainsi des citoyens qui ne soient ni amnésiques ni aveugles. Le *Dictionnaire des migrations internationales* qui lie étroitement et brillamment les deux approches montre la pertinence de ce choix.

Ralph Schor

**SZWARC, Sandrine.** *Les intellectuels juifs de 1945 à nos jours*, préface de Gilles Bernheim, grand-rabbin de France. Lormont, le bord de l'eau 2013.

Sandrine Swarc est docteur en histoire. Elle s'intéresse à la renaissance de la culture et de la pensée juives après la Seconde Guerre mondiale. Elle participe à l'hebdomadaire *Actualité juive*. Elle publie, avec ce livre, une étude inédite sur une période très récente de l'histoire contemporaine.

Après la Seconde Guerre mondiale, qui a été une tentative d'extermination industrielle du judaïsme, des penseurs développèrent en France une expérience intellectuelle connue sous le nom d'« école de pensée juive de Paris ». Emmanuel Lévinas, André Neher, Éliane Amado Lévy-Valensi, Vladimir Jankélévitch marquèrent ce courant. Après la guerre, la littérature juive fut prolifique (Albert Cohen, Albert Memmi, Roger Ikor, Romain Gary, André Schwarz-Bart, Anna Langfuss). On voit apparaître des chansonniers comme Dario Moreno, Moustaki ou Régine.

De 1957 à 2004, on organise 40 colloques des intellectuels juifs de France de langue française, qui abordent des thèmes cherchant à concilier la philosophie et la pensée juive : la conscience juive, l'éthique, l'Autre, l'État ou Israël.

« *"Isch et Ischa" ou l'autre par excellence*, le thème du XIII<sup>e</sup> Colloque, invitait à se demander si le judaïsme pouvait apporter des réponses originales au désarroi de la conscience occidentale : la condition de la femme, la crise du peuple, le conflit des générations. »

Certains thèmes ne furent pas abordés : la Shoah, la conversion, le divorce, l'homosexualité.

Les intellectuels ont cependant, au sein du judaïsme, un rôle important :

« *L'historienne Mireille Hadas-Lebel rappelait que la tâche d'un intellectuel juif conscient des réalités et des enjeux était de combattre les idées reçues.* »

C'est peut-être pour cela que les intellectuels juifs se distinguent des autres intellectuels, en ce qui concerne l'existence de l'État d'Israël.

La Shoah n'a pas tué la vie culturelle juive en France. Les intellectuels juifs ont pour rôle d'approfondir les grandes lignes de la philosophie ; ils peuvent aussi s'intéresser à la vie politique : c'est le cas d'Élie Wiesel dénonçant les dérives antisémites de la Hongrie.

L'intellectuel juif est peut-être en France quelqu'un qui se sert de sa notoriété pour intervenir dans le débat public sur de thèmes qui concernent le Juif, en tant qu'Homme.

Peut-être l'intellectuel juif est-il tout simplement un humaniste engagé.

Roger Klotz



## RECHERCHES RÉGIONALES

*se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.*

*La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.*

*En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.*

### FONDATEURS

*Etienne Dalmasso*

*Andrée Devun*

### COMITÉ DE RÉDACTION

*Hélène Cavalie*

*Anne Jolly*

*Yves Kinossian*

*Ralph Schor*



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL  
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891